



**ENQUETE D'EVALUATION DE L'IMPACT
SOCIOECONOMIQUE DE LA PANDEMIE DE LA
COVID-19 ET DU CONFLIT EN UKRAINE SUR LES
TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES AU CAMEROUN**



Institut National de la Statistique/
National Institute of Statistics

BP: 134 Yaoundé

Tel.: (+237) 222 22 04 45

Fax: (237) 222 23 24 37

Web site: www.ins-cameroun.cm

Janvier 2024

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

BADEA	Banque Arabe de développement économique en Afrique
CAPI	Computer Assisted Personal Interviewing
CAWI	Computer Assisted Web on Interviewing
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
EISC-CMR	Enquête d'Evaluation de l'Impact Socio-économique des Crises au Cameroun
GIC	Groupe d'Initiative Commune
ME	Moyenne Entreprise
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries Animales
OSSP-CMR	Opération de Soutien au Secteur Privé Camerounais
PE	Petites Entreprises
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
TPE	Très Petites Entreprises
UPI	Unité de Production Informelle

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	2
SOMMAIRE.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	5
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION	15
CONTEXTE DE L'ETUDE	15
OBJECTIF DE L'ENQUETE	16
RESULTATS ATTENDUS	17
SYNTHESE METHODOLOGIQUE.....	17
1. IMPACT GLOBAL DES CRISES	20
1.1 IMPACT GLOBAL DE LA PANDEMIE DE LA COVID 19	20
1.2 IMPACT GLOBAL DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE	29
2. CANAUX DE TRANSMISSION	34
2.1 APPROVISIONNEMENT DES INTRANTS POUR LA PRODUCTION	34
2.2 APPRECIATION DES CANAUX DE TRANSMISSION DES CHOCS EXTERIEURS EN 2022 PAR RAPPORT A 2020	37
2.3 DIFFICULTES DE FINANCEMENT	38
3. FACTEURS DE VULNERABILITE FACE AUX CHOCS.....	40
3.1 TAILLE DE L'ENTREPRISE COMPARATIVEMENT A CELLE DES CONCURRENTS	40
3.2 PART DE MARCHE	41
3.3 NOMBRE D'ETABLISSEMENTS/POINTS DE VENTE	43
3.4 APPARTENANCE A UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	44
3.5 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRODUITS/SERVICES	45
3.6 NOMBRE DE ZONE/LIEU D'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES .	47
3.7 DIVERSIFICATION DES FOURNISSEURS	50
3.8 SOURCES DE FINANCEMENT	51
3.9 CAPACITE DE RESILIENCE DES ENTREPRISES.....	54
4. STRATEGIES D'ADAPTATION.....	56
4.1 UTILISATION D'INTERNET, DES RESEAUX SOCIAUX, D'APPLICATIONS SPECIALISEES OU DE PLATEFORME DIGITALES EN REPONSE A LA COVID-19.....	56
4.2 INVESTISSEMENT DANS LE NUMERIQUE POUR FAIRE FACE A LA COVID-19....	57
4.3 MESURES PRISES POUR FAIRE FACE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19.....	58
4.4 MESURES PRISES POUR FAIRE FACE A LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE.....	59
5. BESOINS D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET NON FINANCIERS	61
5.1 BESOINS D'INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS	61
5.2 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62
5.3 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES .	64

5.4 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ...	65
5.5 BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	65
6. CLIMAT DES AFFAIRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.1 ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE POUR FACILITER LA RÉSILIENCE FACE AUX CRISES	67
6.2 CONNAISSANCE DES STRUCTURES D'ENCADREMENT	68
6.3 APPRECIATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	69
6.4 CONNAISSANCE DES STRATEGIES PUBLIQUES.....	71
6.5 APPRÉCIATION DE LA CAPACITÉ DES STRATÉGIES À FACILITER LA RÉSILIENCE AUX CHOCS	71
6.6 OBSTACLES LIES A L'ENTREPRENEURIAT	72
6.7 APPRÉCIATION DE LA RELATION ENTRE LES ENTREPRISES ET POUVOIRS PUBLICS	72
7. PERFORMANCE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES	74
7.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	74
7.2 EVOLUTION DU BENEFICE NET	76
7.3 EVOLUTION DES EMPLOIS	77
8. OPPORTUNITES EMERGENTES	79
8.1 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ENTRE 2020 ET 2021 EN LIEN AVEC LA PANDEMIE DE LA COVID-19.....	79
8.2 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ENTRE 2022 ET 2023 EN LIEN AVEC LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE	79
8.3 OPPORTUNITES EMERGENTES	80
8.4 DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES D'APPROVISIONNEMENT	80
8.5 DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT	81
CONCLUSION.....	82
ANNEXES.....	86
ANNEXE 1 : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET QUESTIONNAIRE	86
ANNEXE 2 : TABLEAUX DESCRIPTIFS	99

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les activités (%)	20
Graphique 2 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon le secteur d'activités (%)	21
Graphique 3 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les activités des entreprises selon la taille de l'entreprise (%)	21
Graphique 4 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact négatif de la pandémie de la Covid-19 sur les activités des entreprises selon la région d'enquête (%)	22
Graphique 5 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon le secteur d'activités (%)	23
Graphique 6 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon la taille de l'entreprise (%)	23
Graphique 7 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon la région (%)	24
Graphique 8 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon le secteur d'activité (%)	24
Graphique 9 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon le secteur d'activité (%)	25
Graphique 10 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon la région d'enquête (%)	25
Graphique 11 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur la production selon le secteur d'activité (%)	26
Graphique 12 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur la production selon le secteur d'activité (%)	26
Graphique 13 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'effectif du personnel selon le secteur d'activité (%) en 2020	27
Graphique 14 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur l'effectif du personnel selon le secteur d'activité (%)	27
Graphique 15 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les salaires du personnel selon le secteur d'activité (%)	28
Graphique 16 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les heures de travail du personnel (%)	28
Graphique 17 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les heures de travail du personnel (%)	29
Graphique 18 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les entreprises selon l'activité (%)	30
Graphique 19 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les entreprises selon la taille de l'entreprise (%)	30
Graphique 20 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur la production des entreprises selon l'activité (%)	31
Graphique 21 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur l'effectif du personnel selon l'activité (%)	32
Graphique 22 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les salaires du personnel selon l'activité (%)	32
Graphique 23 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les heures de travail du personnel selon l'activité (%)	33
Graphique 24 : Origine des matières premières (%)	34
Graphique 25 : Pays d'origine des matières premières (%)	35
Graphique 26 : Pourcentage d'entreprises ayant annulé des commandes à cause de l'insuffisance des intrants selon l'activité (%)	36
Graphique 27 : Appréciation des responsables d'entreprises de l'évolution des difficultés en 2022 par rapport à 2020 (%)	37

Graphique 28 : Appréciation des responsables d'entreprises de l'évolution des difficultés en 2022 par rapport à 2020 (%).....	38
Graphique 29 : les différents types de persistance des difficultés financières (%)	39
Graphique 30 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents (%)	40
Graphique 31 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)	41
Graphique 32 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%).....	41
Graphique 33 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents (%)	42
Graphique 34 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)	42
Graphique 35 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%).....	43
Graphique 36 : Répartition des entreprises (%) selon le nombre d'établissement/points de vente.....	44
Graphique 37 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon la taille de l'entreprise (%).....	44
Graphique 38 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%).....	45
Graphique 39 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%).....	45
Graphique 40 : Répartition des entreprises offrant plus d'un produit/service selon l'activité exercée (%)	46
Graphique 41 : Répartition des entreprises offrant plus d'un produit/service selon la taille (%).....	46
Graphique 42 : Répartition des entreprises offrant des produits différents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%).....	47
Graphique 43 : Répartition des entreprises offrant des produits différents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)	47
Graphique 44 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d'approvisionnement en matières premières (%)	48
Graphique 45 : Répartition des entreprises ayant au moins 4 lieux d'approvisionnement en matières premières (%).....	49
Graphique 46 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d'approvisionnement en matières premières et l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%).....	49
Graphique 47 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d'approvisionnement en matières premières et l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)	50
Graphique 48 : Répartition des entreprises selon le nombre de fournisseurs (%).....	50
Graphique 49 : Répartition des entreprises ayant au moins 4 fournisseurs en matières premières (%)	51
Graphique 50 : Répartition des entreprises selon la source de financement des activités (%).....	52
Graphique 51 : Appréciation de la capacité des entreprises à accéder aux financements bancaires ou des microfinances (%)	53
Graphique 52 : Pourcentage d'entreprises estimant difficile ou très difficile la capacité des entreprises à accéder aux financements bancaires ou des microfinances (%)	54
Graphique 53 : Durée pendant laquelle l'entreprises peut continuer à couvrir les coûts et paiements avec les fonds de trésorerie actuelle sans une autre aide spécifique (%)	54
Graphique 54 : Prévision (%) des entreprises de :	55
Graphique 55 : Perception des entreprises sur le statut d'utilisation du numérique depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 (%).....	56
Graphique 56 : Perception des entreprises sur le statut d'utilisation du numérique depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 selon l'activité (%)	57
Graphique 57 : Pourcentage des entreprises qui estime que l'investissement dans le numérique permettrait de faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 selon l'activité principale (%).....	57

Graphique 58 : Perception des entreprises sur l'investissement dans le numérique pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 selon la taille (%).....	58
Graphique 59 : Perception des entreprises sur les mesures prises par les entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 (%)	59
Graphique 60 : Perception des entreprises sur les mesures prises par les entreprises pour faire face aux conséquences de de la crise en russo-ukrainienne (%).....	60
Graphique 61 : Besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise (%).....	61
Graphique 62 : Besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%).....	62
Graphique 63 : Besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise (%).....	63
Graphique 64 : Besoins d'investissements dans les immobilisations corporelles exprimés par les chefs d'entreprise (%).....	64
Graphique 65 : Besoins d'investissements dans les immobilisations financières exprimés par les chefs d'entreprise (%).....	65
Graphique 66 : Besoins d'investissements en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise (%).....	66
Graphique 67 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises (%).	67
Graphique 68 : Opinion des chefs d'entreprises sur leur connaissance des structures d'encadrement (%).	69
Graphique 69 : Opinion des chefs d'entreprise sur la connaissance des structures d'encadrement selon la taille de l'entreprise (%)	69
Graphique 70 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise (%).....	70
Graphique 71 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise selon le secteur d'activité (%).....	70
Graphique 72 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%).....	70
Graphique 73 : Opinion des chefs d'entreprise sur leur connaissance des stratégies publiques (%)	71
Graphique 74 : Appréciation des stratégies publiques par les chefs d'entreprise (%)	71
Graphique 75 : Perception des chefs d'entreprises sur les obstacles à l'entrepreneuriat (%)	72
Graphique 76 : Appréciation par les chefs d'entreprise de la relation entreprises et pouvoirs publics depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 (%).....	73
Graphique 77 : Appréciation de la relation entreprises et pouvoirs publics depuis la survenue de la crise russo-ukrainienne par les chefs d'entreprises (%).....	73
Graphique 78 : Proportion des entreprises qui ont déclaré avoir développé des activités en lien avec la pandémie de la COVID-19 (%).....	79
Graphique 79 : Proportion des entreprises qui ont déclaré avoir développé des activités en lien avec la crise russo-ukrainienne (%).....	79
Graphique 80 : opportunités émergentes exprimés par les chefs d'entreprise (%)	80
Graphique 81 : Perception des chefs d'entreprise sur le développement de nouveaux modes d'approvisionnement (%).....	80
Graphique 82 : Perception des chefs d'entreprise sur le développement de nouveaux modes de financement (%).....	81
Graphique 83 : Nouveaux mode de financement auxquels les entreprises ont eu recours (%).....	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des entreprises de l'échantillon selon l'activité principale exercée	19
Tableau 2 : Répartition des entreprises de l'échantillon selon le genre du promoteur et du principal dirigeant.....	19
Tableau 3 : Origine des matières premières selon la taille de l'entreprise (%)	35
Tableau 4 : Pourcentage d'entreprises ayant décidé d'accroître le nombre de fournisseurs locaux face aux difficultés d'approvisionnement selon l'activité principale (%).....	36
Tableau 5 : Répartition des entreprises selon la source de financement et l'activité principale (%) ...	52

Tableau 6 : Répartition des entreprises selon la source de financement et le type d'entreprise (%)....	53
Tableau 7 : besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%).....	62
Tableau 8 : besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)	63
Tableau 9 : besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%).....	64
Tableau 10 : besoins d'investissements dans les immobilisations corporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)	65
Tableau 11 : besoins d'investissement en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%).....	66
Tableau 12 : besoins d'investissement en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille (%)	66
Tableau 13 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises par secteur d'activité (%).....	68
Tableau 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises par taille de l'entreprise (%)	68
Tableau 15 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon la région d'enquête (%)	74
Tableau 16 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon l'activité principale (%)	75
Tableau 17 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon le type d'entreprise (%)	75
Tableau 18 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon la forme juridique (%)	76
Tableau 19 : Evolution du taux de croissance du résultat net de 2020 à 2022 selon le secteur d'activité (%).....	77
Tableau 20 : Evolution du taux de croissance du résultat net de 2020 à 2022 selon la taille de l'entreprise (%).....	77
Tableau 21 : Evolution des effectifs employés entre 2019 et 2022 selon l'activité principale (%)	78
Tableau 22 : Evolution des effectifs employés entre 2019 et 2022 selon le type d'entreprise (%).....	78
Tableau 23: Ventilation de la base de sondage par région d'enquête.....	86
Tableau 24: Ventilation de la base de sondage suivant l'activité principale exercée par l'entreprise...	87
Tableau 25: Echantillon des UPI par Région d'Enquête	87
Tableau 26 : Catégorie de PME	99
Tableau 27 : Région d'enquête.....	99
Tableau 28 :L'entreprise est-elle une startup ?	99
Tableau 29 : Taille de l'entreprise.....	99
Tableau 30 : Forme juridique	99
Tableau 31 : Activité principale	100
Tableau 32 : le promoteur de cette entreprise est-il aussi le principal dirigeant ?.....	100
Tableau 33 : Genre du promoteur et du principal dirigeant	100
Tableau 34 : Etat matrimonial du promoteur et du principal dirigeant	100
Tableau 35 : Age du promoteur et du principal dirigeant.....	100
Tableau 36 : Nationalité du promoteur.....	101
Tableau 37 : Nationalité du principal dirigeant	101
Tableau 38 : Niveau d'études du promoteur ou du principal dirigeant	101
Tableau 39 : Formation professionnelle effectuée	102
Tableau 40 : Durée d'activité de l'entreprise	102

1. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de l'étude est l'évaluation des impacts socio-économiques de la pandémie de la COVID-19 et des autres chocs exogènes sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Cameroun, en tenant compte des aspects de genre. Spécifiquement, il s'agit de : (i) passer en revue les différentes études menées dans le cadre de l'évaluation des effets de la pandémie et autres chocs au Cameroun ; (ii) faire une analyse approfondie des canaux de transmission des impacts économiques et sociaux de la pandémie et autres chocs sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Cameroun par secteur, en mettant un accent particulier sur les PME des secteurs agricoles et agroalimentaires ; (iii) mesurer l'ampleur des conséquences à court et à moyen terme de la pandémie et des autres chocs exogènes sur l'activité économique des PME et le bien-être social des entrepreneurs, tout en faisant ressortir les disparités par secteurs et par branches d'activités, par région, par genre et âge de l'entrepreneur, selon la taille de l'entreprise ; (iv) Identifier les facteurs de vulnérabilité des PME face aux chocs et examiner l'évolution des stratégies et capacités d'adaptation des entreprises pour répondre aux effets, ainsi que les gaps associés à ces stratégies ; (v) sur la base des évidences produites, formuler des mesures de soutien et d'actions futures à conduire par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers pour renforcer la résilience et la relance des PME face aux chocs.

2. METHODOLOGIE UTILISEE

L'enquête a couvert les activités des secteurs agro-alimentaires, notamment celles retenues dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie, en prenant en compte les unités de production du secteur agricole, les start-ups de l'économie numérique, ainsi que les entreprises qui ont bénéficié des mesures de soutien dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. En raison des cibles prioritaires du projet, une part importante de l'échantillon est allouée aux entreprises de l'agriculture et la transformation agroalimentaire. L'échantillon des PME modernes a été construit à partir du répertoire statistique des entreprises du Cameroun actualisé chaque année avec les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) qui constitue la principale base de sondage. Les fichiers de données des entreprises du secteur agricole disponibles au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries Animales (MINEPIA) ont été également utilisés, notamment pour la sélection des Coopératives/GIC.

La constitution de l'échantillon des UPI enquêtées s'est faite par le repérage. Il a consisté pour un agent de collecte de dérouler au préalable et de façon chronologique les questions (entreprise

enregistrée dans un fichier administratif (impôts, greffe du tribunal, MINADER, MINEPIA, et autres), tenue d'une comptabilité écrite par l'entreprise, production d'une DSF ou d'un bilan d'activité) permettant de déterminer si l'entreprise en question est une UPI ou non.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire sur la période allant du 16 octobre au 26 novembre 2023. La collecte de données s'est réalisée avec une application de type CAPI, ce qui a permis de procéder aux apurements primaires sur le terrain.

En fonction des branches d'activité et de la taille des entreprises, l'analyse porte sur la performance et le cycle d'exploitation des entreprises ; les prévisions à court terme des ventes ; la perception des chefs d'entreprises sur les politiques et mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement et, les mécanismes d'ajustement opérés pour faire face à la situation.

L'échantillon de collecte est constitué de 640 PME Modernes et 514 Unités de Production informelles soit 1 154 entreprises au total. Selon les régions, les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala consacrent près de la moitié des unités enquêtées. Près de 15% d'entreprises ont déclaré être des start-ups. Selon la taille, les Très Petites Entreprises (TPE) représentent 22%, suivies par les Petites Entreprises (PE) avec 20%, et les Moyennes Entreprises avec 13%. Par ailleurs, 45% de l'échantillon est constitué d'Unités de Production Informelles (UPI). Selon l'activité principale exercée, l'industrie alimentaire émerge comme le secteur dominant, englobant une part significative de l'échantillon (42,81%). Les secteurs de l'élevage et de l'agriculture suivent respectivement avec 16,98% et 14,30% de l'échantillon.

Ce rapport d'enquête présente est structuré autour de neuf axes clés à savoir : (i) l'évaluation de l'impact global des récentes crises, notamment la pandémie de la COVID-19 et la crise Russo-ukrainienne ; (ii) les canaux de transmission ; (iii) les facteurs de vulnérabilité ; (iv) les stratégies d'adaptation des entreprises ; (v) les besoins en investissements ; (vi) les mesures gouvernementales, (vii) le climat des affaires ; (viii) la performance économique des entreprises, et (ix) les opportunités émergentes.

3. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

L'échantillon collecté est constitué de 640 PME Modernes et 514 Unités de Production informelles totalisant ainsi 1 154 entreprises au total. Selon les régions, les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala consacrent près de la moitié des unités enquêtées. Environ 15% d'entreprises ont déclaré être des start-ups. Du point de vue de la taille, les Très Petites Entreprises (TPE) représentent 22%, suivies par les Petites Entreprises (PE) avec 20%

et les Moyennes Entreprises avec 13%. Par ailleurs, les Unités de Production Informelles constituent 45% de l'échantillon. Une prédominance des entreprises individuelles (58%) est à noter. L'industrie alimentaire émerge comme le secteur prédominant, englobant une part significative de l'échantillon (42,81%). Les secteurs de l'élevage et de l'agriculture suivent respectivement avec 16,98% et 14,30% de l'échantillon. En ce qui concerne le profil du promoteur et du principal dirigeant, près de 8 entreprises sur 10 sont dirigées par le promoteur lui-même. Les dirigeants sont en très grande majorité des hommes (78,6%).

La pandémie de la COVID-19 a eu des conséquences sur les entreprises au Cameroun, affectant négativement près de neuf entreprises sur dix, entraînant une diminution significative des ventes et de la production. Les secteurs d'activités les plus touchés sont ceux des télécommunications et de l'informatique, du commerce, de l'industrie alimentaire et de l'élevage. L'analyse de la persistance de ces effets dans le temps montre qu'en 2023 comparativement à 2020, six entreprises sur dix continuent à être impactée par les effets de cette crise. L'examen de cet impact sur le personnel a montré des ajustements notables, avec 53% des entreprises déclarant avoir réduit leurs effectifs en réponse à la pandémie.

Dans l'ensemble, 82% des entreprises ont fait état d'une incidence négative de la crise Russo-Ukrainienne sur leurs activités, avec des répercussions significatives sur la production, notamment dans les secteurs du commerce, de l'industrie alimentaire et de l'élevage. L'examen des impacts sur le personnel révèlent que la majorité des entreprises ont maintenu leurs effectifs, salaires et heures de travail inchangés malgré la crise.

En ce qui concerne l'approvisionnement en intrants pour la production, la dépendance au marché national est prédominante, avec 87% des entreprises s'approvisionnant exclusivement localement. Les difficultés d'approvisionnement en 2022, signalées par 53% des responsables d'entreprises, ont entraîné des annulations de commandes, touchant particulièrement les entreprises des services fournis aux entreprises, la pêche et l'aquaculture, le commerce et l'industrie alimentaire. L'origine des intrants provenant majoritairement de la Chine souligne la vulnérabilité des entreprises aux perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, en particulier avec la crise Russo-Ukrainienne. Ces difficultés ont incité 26% des entreprises à diversifier leurs sources d'approvisionnement en accroissant le recours à des fournisseurs locaux alors que plus de la majorité d'entre elles ont déclaré n'avoir apporté aucun changement à leur fonctionnement.

L'appréciation des canaux de transmission des chocs extérieurs en 2022 par rapport à 2020 révèle une perception majoritairement négative des responsables d'entreprises. L'accès difficile

aux matières premières, les prix élevés de ces dernières, les financements plus difficiles, et la baisse de la demande locale sont autant de facteurs contribuant à une situation jugée plus complexe que pendant la période de la pandémie de la COVID-19 en 2020. La crise Russo-Ukrainienne est identifiée comme la principale cause de ces difficultés.

S'agissant des difficultés de financement, le manque de fonds propres, le taux d'intérêt élevé et le refus de financement des banques sont les principaux obstacles cités par les responsables d'entreprises.

En ce qui concerne les facteurs de vulnérabilité des entreprises face aux chocs, la perception de la taille de l'entreprise par les responsables joue un rôle significatif, avec seulement 10% estimant que leur entreprise est plus grande que celle de leurs concurrents. Même au sein des moyennes entreprises, 85% estiment être moins importantes que leurs concurrents. En ce qui concerne la part de marché, seuls 9% estiment avoir une part plus importante que leurs concurrents. Cette tendance est similaire dans toutes les activités et catégories d'entreprises, avec 86% des responsables de moyennes entreprises estimant avoir une part de marché inférieure à celles de leurs concurrents.

La diversification des offres de produits/services est pratiquée par 63% des entreprises, offrant ainsi une certaine protection contre les chocs affectant un produit principal. Cette pratique est plus marquée dans les services aux entreprises et le commerce. La diversification des sources d'approvisionnement en matières premières est adoptée par 56% des entreprises, offrant une meilleure maîtrise des coûts et une protection contre les risques de pénurie localisée. Les entreprises de commerce et d'industrie alimentaire se distinguent en s'approvisionnant dans au moins quatre lieux. La diversification des fournisseurs est également une stratégie adoptée par 72% des entreprises, réduisant ainsi la vulnérabilité face à des ruptures de stock chez un fournisseur principal. Les services aux entreprises et le commerce sont les secteurs les plus enclins à diversifier leurs fournisseurs.

Les fonds propres du promoteur demeurent la principale source de financement utilisée par les entreprises (86%). Les petites entreprises ont davantage recours aux tontines, tandis que les moyennes entreprises sont plus susceptibles d'emprunter auprès des banques. L'accès aux services bancaires est perçu comme difficile par 61% des entreprises, avec une perception plus négative chez les entreprises de télécommunications et informatiques ainsi que chez celles fournissant des services aux autres entreprises.

S'agissant des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre en russo-Ukrainienne. Il apparaît que le numérique a été adopté par une proportion non négligeable des d'entreprises. Selon

l'activité, particulièrement celles du secteur des services fournis aux entreprises (60%). Selon l'activité, les secteurs « services fournis aux entreprises et autre » (60%), « pêche et aquaculture » (47%) et, « télécommunication et informatique » (28%), sont ceux où l'accent a été le plus important depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19.

Outre l'utilisation du numérique, plusieurs autres mesures ont été prises par les entreprises pour juguler les conséquences néfastes de la COVID-19 notamment, l'utilisation des fonds propres de l'entreprise et l'emprunt auprès des institutions financières. En ce qui concerne les mesures prises pour faire face aux conséquences de la guerre russo-Ukrainienne, l'utilisation des matières premières locales et la diversification des sources d'approvisionnement sont les principales.

Les besoins d'investissements non financiers sont diversifiés, avec un accent particulier sur la recherche de nouveaux fournisseurs (55%) et la recherche de débouchés (45%). Bien que le besoin d'accompagnement dans le recrutement de main-d'œuvre qualifiée soit moins fréquent, il reste une considération importante pour 35% des entreprises. En ce qui concerne les besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles, le besoin de fonds commercial est le plus exprimé (67%). Les activités telles que la pêche et l'aquaculture affichent des proportions plus élevées dans cette catégorie.

Malgré le fait que la majorité des chefs d'entreprises déclarent que l'environnement des affaires est mauvais, selon leur perception, l'environnement des affaires peut être amélioré par la mise en œuvre des mécanismes de facilitation de l'accès aux subventions et/ou aides financières de l'Etat et la baisse des prix des intrants. Le FNE et la BCPME sont les structures d'encadrement les plus connues par les chefs d'entreprises. Les projets et programmes d'agriculture et d'élevage sont les stratégies les plus connus par les chefs d'entreprises. Enfin, les principaux facteurs identifiés comme obstacles à l'entrepreneuriat sont la fiscalité, et les problèmes de financement.

Dans l'ensemble, le constat général révèle que la majorité des PME camerounaises n'ont pas réussi à transformer la crise de la COVID-19 en opportunité, avec seulement une entreprise sur dix parvenant à développer de nouvelles activités en lien avec la pandémie. Les entreprises du secteur des services fournis aux entreprises et des télécommunications ont montré une meilleure capacité d'adaptation, représentant respectivement 20,0% et 16,7%. En ce qui concerne la crise russo-ukrainienne, seules 8,4% des PME ont développé des activités en lien avec cet événement. Les TPE et les PE ont, une fois de plus, démontré une plus grande agilité que les ME dans leur capacité à s'adapter à cette crise spécifique. Les opportunités émergentes, saisies

par les PME pour faire face à ces chocs, se concentrent principalement sur l'adaptation aux nouveaux comportements des consommateurs et la diversification des produits et services.

Le développement de nouveaux modes d'approvisionnement est une stratégie adoptée par une entreprise sur quatre, en réponse aux tensions dans l'approvisionnement en matières premières, résultant de la pandémie de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne. En ce qui concerne les nouveaux modes de financement, seulement 16,7% des unités de production ont développé de telles initiatives entre 2020 et 2023. Les fonds propres, l'emprunt auprès des institutions financières et la tontine sont les principaux moyens de financement auxquels les entreprises ont eu recours.

CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, les répercussions économiques et sociales ont été ressenties dans le monde entier. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont été particulièrement touchées, avec des pertes de revenus importantes et des défis considérables pour leur survie et leur développement. En mai 2022, près de quatre entreprises sur dix (40%) ont déclaré une baisse du niveau des ventes, comparativement à la même période de 2019 (avant la pandémie). Ce ratio était de 76% au mois de juillet 2021. Le Cameroun a également fait face aux effets dévastateurs de la crise russo-ukrainienne.

L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les PME camerounaises a été significatif, avec des pertes d'emplois et une baisse des revenus pour les entreprises. Les mesures restrictives prises dans ce cadre par le gouvernement ont affecté les entreprises dans tous les secteurs de l'économie, et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement ont causé des retards de livraison et des pertes de revenus. Les PME ont dû faire preuve de créativité et d'adaptabilité pour faire face à ces défis sans précédent.

Le gouvernement camerounais a pris des mesures pour aider les PME à faire face aux effets économiques de la pandémie de COVID-19. Il a notamment mis en place un programme de soutien financier pour les PME touchées par la pandémie, en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt pour aider les entreprises à maintenir leur activité. Le gouvernement a également mis en place des mesures pour faciliter l'accès des PME aux financements, telles que la suspension des remboursements de prêts pour une période donnée.

Le conflit en Ukraine a également touché les PME camerounaises, en particulier celles qui dépendent des importations de produits provenant de l'Ukraine ou de la Russie. Les sanctions économiques imposées par certains pays occidentaux ont également eu un impact sur les entreprises camerounaises, en particulier celles qui ont des relations commerciales avec les deux pays belligérants.

Face à ces défis, les PME camerounaises ont dû s'adapter rapidement pour assurer leur survie et leur développement à long terme. Certaines ont mis en place des stratégies de diversification de leurs activités, d'autres ont opté pour une transformation numérique accrue pour maintenir leur activité à distance.

Afin de mieux appréhender l'impact socio-économique de ces crises sur les PME, il est nécessaire de réaliser une étude à travers une enquête auprès des PME au Cameroun, en mettant

l'accent sur les défis spécifiques auxquels elles ont été confrontées, les stratégies qu'elles ont utilisées pour y faire face et les mesures prises par le gouvernement pour les soutenir. Cette étude permettra aussi d'établir la situation de référence du projet « Opération de soutien au secteur privé Camerounais », financé par la Banque Arabe de développement économique en Afrique (BADEA) et bénéficiant de l'appui technique du PNUD.

OBJECTIF DE L'ENQUETE

L'objectif principal de la mission est l'évaluation des impacts socio-économiques de la pandémie de la COVID-19 et des autres chocs exogènes sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Cameroun, en tenant compte des aspects de genre.

Spécifiquement, cette étude vise à :

- Passer en revue les différentes études menées dans le cadre de l'évaluation des effets de la pandémie et autres chocs au Cameroun ;
- Faire une analyse approfondie des canaux de transmission des impacts économiques et sociaux de la pandémie et autres chocs sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Cameroun par secteur, en mettant un accent particulier sur les PME des secteurs agricoles et agroalimentaires ;
- Mesurer l'ampleur des conséquences à court et à moyen terme de la pandémie et des autres chocs exogènes sur l'activité économique des PME (évolution de la productivité et du chiffre d'affaires, le volume des ventes, la main d'œuvre et l'emploi, etc.) et le bien-être social des entrepreneurs, tout en faisant ressortir les disparités par secteurs et par branches d'activités, par région, par genre et âge de l'entrepreneur, selon la taille de l'entreprise ;
- Identifier les facteurs de vulnérabilité des PME face aux chocs et examiner l'évolution des stratégies et capacités d'adaptation des entreprises pour répondre aux effets, ainsi que les gaps associés à ces stratégies ;
- Identifier les besoins actuels d'investissements financiers et non financiers des PME, ainsi que les contraintes par secteurs et par branches d'activités, par région, selon le genre et l'âge de l'entrepreneur et la taille de l'entreprise, afin de mieux affiner la réponse dans la cadre du projet OSSP-CMR ;
- Sur la base des évidences produites, formuler des mesures de soutien et d'actions futures à conduire par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers pour renforcer la résilience et la relance des PME face aux chocs.

RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette étude, il est attendu :

- Une revue complète des résultats des études existantes et complémentaires à la présente étude est disponible ;
- Les canaux de transmission des impacts économiques et sociaux de la pandémie et autres chocs sur les PME camerounaises sont connus ;
- L'ampleur des conséquences de la pandémie sur l'activité économique des PME et le bien-être social des entrepreneurs est mesurée, selon les disparités, par secteur d'activité, par région, par genre et selon la taille de la PME ;
- Les facteurs de vulnérabilité des PME face aux chocs et les mesures adaptatives pour faire face sont identifiés et analysés ;
- Les besoins d'investissements financiers et non financiers des PME sont identifiés, de même que les conditions liées à leur satisfaction, pour un meilleur ciblage des interventions du Projet OSSP-CMR ;
- Des mesures d'accompagnement, de soutien et de relance des activités économiques des PME sont formulées pour renforcer leur résilience et la relance face aux chocs.

SYNTHESE METHODOLOGIQUE

L'enquête a couvert les activités des secteurs agro-alimentaires, notamment celles retenues dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie, en prenant en compte les unités de production du secteur agricole, les start-ups de l'économie numérique, ainsi que les entreprises qui ont bénéficié des mesures de soutien dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

En raison des cibles prioritaires du projet, une part importante de l'échantillon est allouée aux entreprises de l'agriculture et la transformation agroalimentaire. A cet effet, l'échantillon des PME modernes a été construit à partir du répertoire statistique des entreprises du Cameroun actualisé chaque année avec les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) qui constitue la principale base de sondage. Les fichiers de données des entreprises du secteur agricole disponibles au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries Animales (MINEPIA) ont été également utilisés, notamment pour la sélection des Coopératives/GIC.

La constitution de l'échantillon des UPI enquêtées s'est faite par le repérage. Il a consisté pour un agent de collecte de dérouler au préalable et de façon chronologique les questions (entreprise

enregistrée dans un fichier administratif (impôts, greffe du tribunal, MINADER, MINEPIA, et autres), tenue d'une comptabilité écrite par l'entreprise, production d'une DSF ou d'un bilan d'activité) permettant de déterminer si l'entreprise en question est une UPI ou non.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire sur la période allant du 16 octobre au 26 novembre 2023. Au total, 1 154 entreprises ont été enquêtées avec succès, soit 640 PME Modernes et 514 Unités de Production Informelle. La collecte de données s'est réalisée avec une application de type CAPI, ce qui a permis de procéder aux apurements primaires sur le terrain.

La base de données obtenue au terme de la collecte a fait l'objet des apurements secondaires. Des tests de cohérence et de contrôles internes (sur les données, sur les variables) ont été réalisés pour détecter de façon systématique les données erronées afin de les corriger. Le traitement des données manquantes et/ou aberrantes s'est fait à l'aide des techniques statistiques d'imputation appropriées.

La tabulation a consisté à extraire des tableaux (simples et croisés) de la base de données à des fins d'analyse. Elle est intervenue après un maximum de travaux de traitement des données. Ces tableaux ont permis de produire le rapport d'enquête, qui présente de manière descriptive les résultats obtenus.

CARACTERISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON DE COLLECTE

L'échantillon de collecte est constitué de 640 PME Modernes et 514 Unités de Production informelles soit 1 154 entreprises au total. Selon les régions, les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala consacrent près de la moitié des unités enquêtées. Près de 15% d'entreprises ont déclaré être des start-ups. Selon la taille, les Très Petites Entreprises (TPE) représentent 22%, suivies par les Petites Entreprises (PE) avec 20%, et les Moyennes Entreprises avec 13%. Par ailleurs, 45% de l'échantillon est constitué d'Unités de Production Informelles (UPI).

Les résultats montrent une prédominance des entreprises individuelles (58%). L'industrie alimentaire émerge comme le secteur dominant, englobant une part significative de l'échantillon (42,81%). Les secteurs de l'élevage et de l'agriculture suivent respectivement avec 16,98% et 14,30% de l'échantillon.

Tableau 1 : Répartition des entreprises de l'échantillon selon l'activité principale exercée

	Fréquence	Pourcentage
Agriculture	165	14,30
Elevage	196	16,98
Pêche et aquaculture	86	7,45
Industrie alimentaire	494	42,81
Commerce	109	9,45
Télécommunication et informatique	53	4,59
Services fournis aux entreprises et autre	22	1,91
Activités hors champ	29	2,51
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon le profil du promoteur et principal dirigeant, près de 8 entreprises sur 10 sont dirigées par le promoteur. Les dirigeants sont en très grande majorité des hommes (78,6%).

Tableau 2 : Répartition des entreprises de l'échantillon selon le genre du promoteur et du principal dirigeant

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Masculin	683	73,4	103	78,6
Féminin	248	26,6	28	21,4
Total	931	100,0	131	100,0

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Cette analyse se déploiera à travers neuf axes clés. Nous débuterons par l'évaluation de l'impact global des récentes crises, notamment la pandémie de la COVID-19 et la crise Russo-ukrainienne. Ensuite, nous explorerons les canaux de transmission et les facteurs de vulnérabilité qui ont amplifié ces impacts. Les stratégies d'adaptation des entreprises, les besoins en investissements, les mesures gouvernementales, le climat des affaires, la performance économique des entreprises, et les opportunités émergentes constitueront les autres volets de cette analyse.

1. IMPACT GLOBAL DES CRISES

La présente section se dédie à une évaluation approfondie de l'incidence globale de deux crises majeures récentes, à savoir la pandémie de la COVI-D-19 et la crise Russo-Ukrainienne, sur les entreprises. La première partie se focalise sur l'impact global de la pandémie de la COVID-19 sur les activités et le personnel des entreprises. Plus précisément, elle explore les tendances notables liées aux ventes, à la production, à l'effectif du personnel, aux salaires et aux heures de travail. La seconde partie, quant à elle, examine l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur les entreprises, en se penchant sur les mêmes indicateurs.

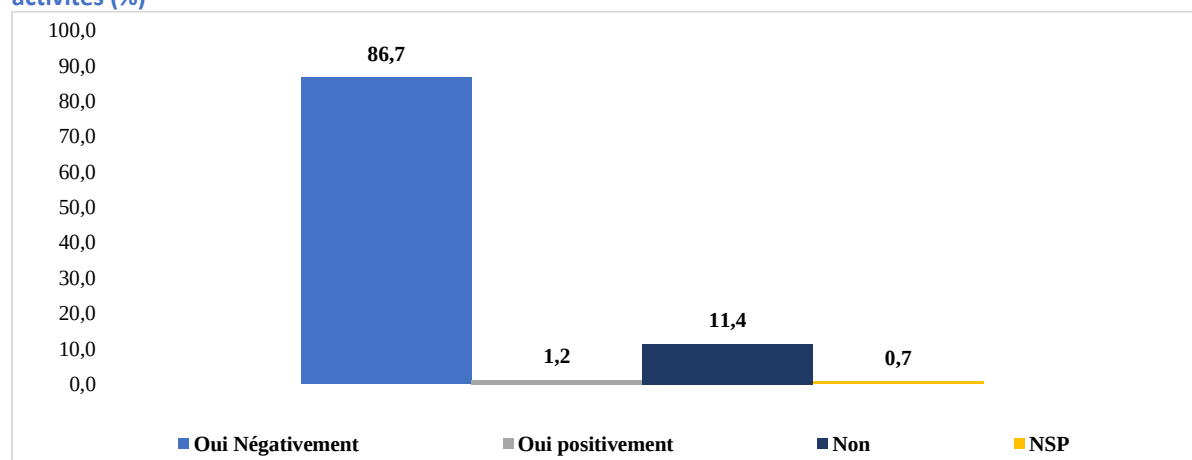
1.1 IMPACT GLOBAL DE LA PANDEMIE DE LA COVID 19

L'évaluation de l'impact global de la pandémie de la COVID-19 s'articule d'une part autour des activités des entreprises, se concentrant sur l'analyse des ventes et de la production, et d'autre part sur le personnel de ces entreprises, en examinant l'effectif, les salaires et les heures de travail.

1.1.1 ACTIVITES DES ENTREPRISES

L'analyse de l'impact global de la pandémie de la COVID-19 sur les activités des entreprises révèle que 87% des entreprises enquêtées ont été négativement affectées.

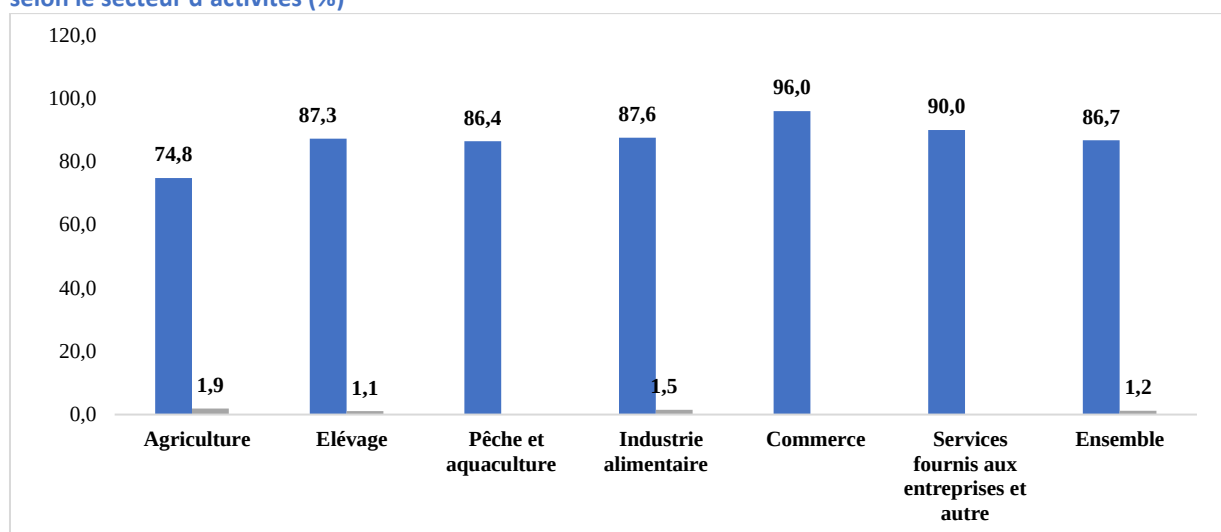
Graphique 1 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les activités (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Bien que cette tendance négative soit la même pour toutes les activités, elle est davantage marquée dans les entreprises qui exercent leurs activités dans le commerce (96%), les services aux entreprises (90%), l'industrie alimentaire (88%) et l'élevage (87%).

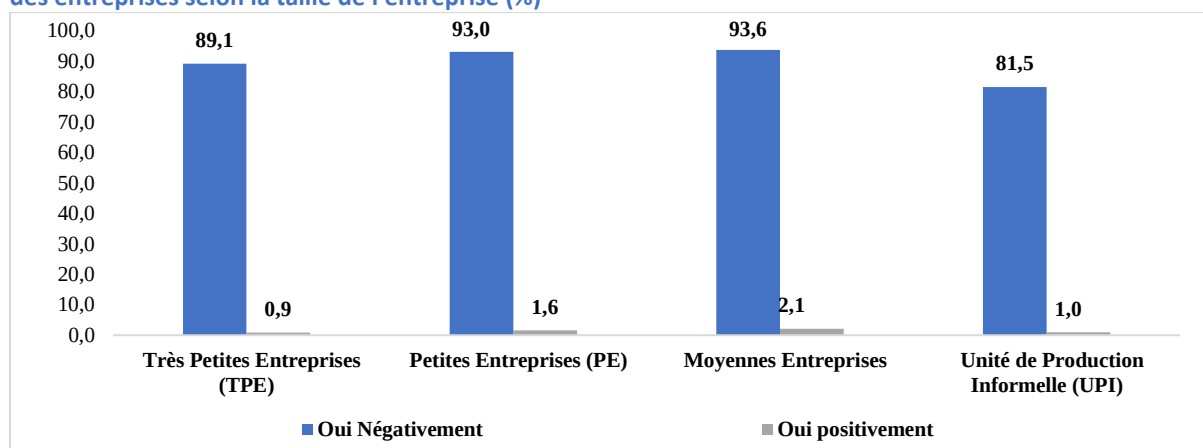
Graphique 2 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon le secteur d'activités (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon la taille de l'entreprise, l'incidence du choc dû à la pandémie de la Covid-19 augmente avec la taille de l'entreprise en ce qui concerne les PME Modernes. En revanche, un peu plus de 8 Unités de Production Informelle (UPI) sur 10 sont concernées par ce phénomène. Il apparaît que les unités de production moins structurée ont davantage été capable de s'adapter au choc.

Graphique 3 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les activités des entreprises selon la taille de l'entreprise (%)

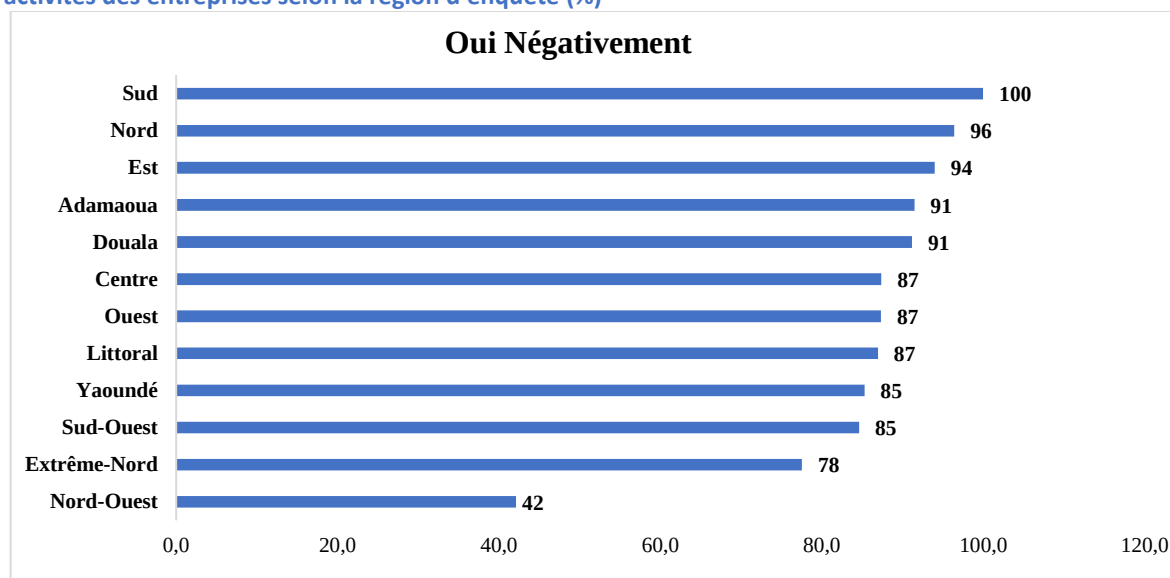


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Dans la plupart des régions d'enquête, les entreprises ont été impactées négativement par la Covid 19. Ce phénomène est particulièrement plus prononcé dans le Sud, le Nord, l'Est, l'Adamaoua et à Douala où les pourcentages d'entreprises affecté négativement sont les plus élevés. Une observation plus détaillée révèle que, dans le Nord du pays, les effets sont plus significatifs chez les Unités de Production Informelles (UPI), avec un pourcentage de 74%, principalement engagées dans l'industrie alimentaire (63%). Ce constat se répète dans

l'Adamaoua, où 79% des UPI, également actives dans le même secteur, sont impactées (68%). En revanche, dans le Sud, l'impact est plus marqué dans les Unités de Production Informelles de la pêche et de l'aquaculture (100%), ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) modernes de l'industrie alimentaire (50%) et de l'élevage (40%).

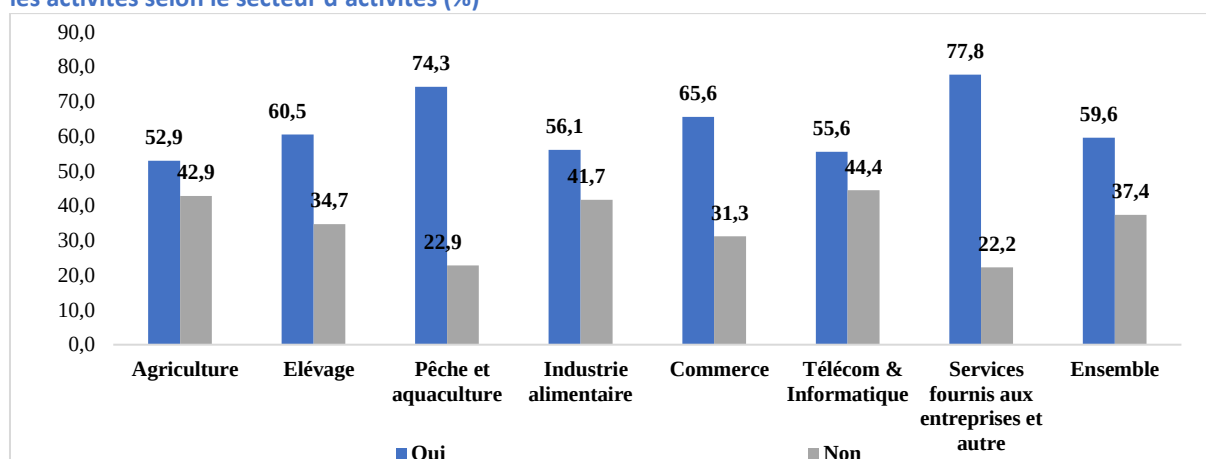
Graphique 4 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact négatif de la pandémie de la Covid-19 sur les activités des entreprises selon la région d'enquête (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En 2023 comparativement à 2020, globalement, près de 6 entreprises sur 10 continuent à être impactées par les effets de la pandémie. Cette proportion est en baisse de près de 3 points suggérant une reprise des activités. Selon l'activité, les opérateurs dans les branches des services fournis aux entreprises (78%) et de la pêche et l'aquaculture (74%) déclarent une persistance des impacts négatifs de la pandémie sur leurs activités. En revanche, l'agriculture, les télécommunications et de l'informatique et, l'industrie alimentaire semblent plus résilients, avec une part importante indiquant une reprise des activités.

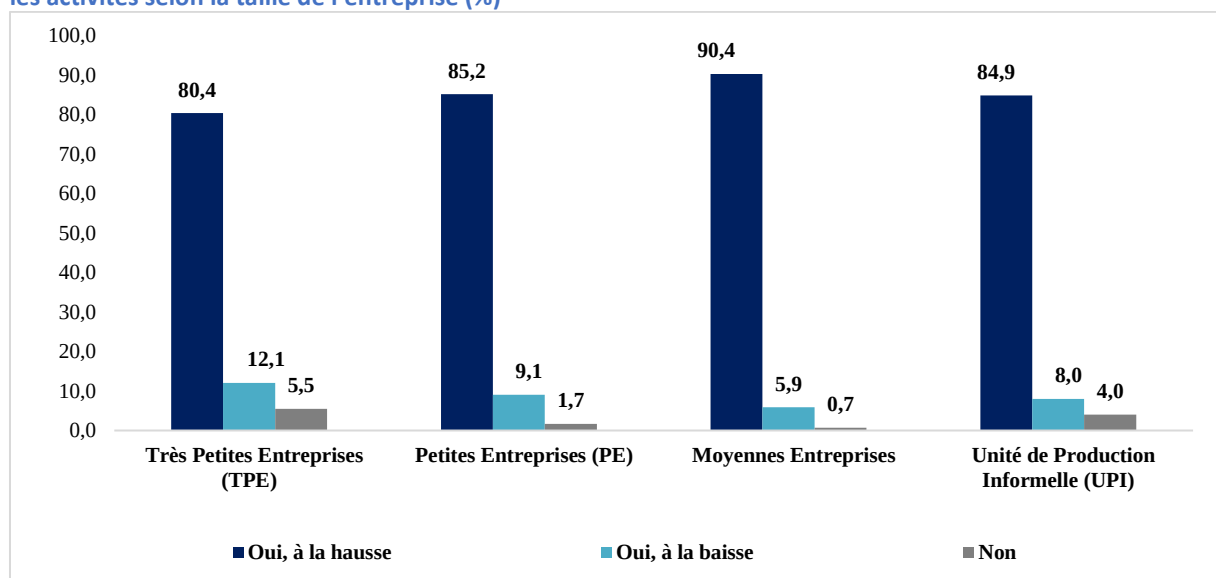
Graphique 5 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon le secteur d'activités (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

La persistance des effets de la Covid augmente avec la taille de l'entreprise pour les PME Modernes. Elle est de 80% pour les TPE, 85% pour les PE, 91% pour les ME. Par ailleurs, 85% d'UPI ont déclaré continuer à être impacté par la pandémie de la Covid 19 en 2023 comparativement à 2020.

Graphique 6 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon la taille de l'entreprise (%)

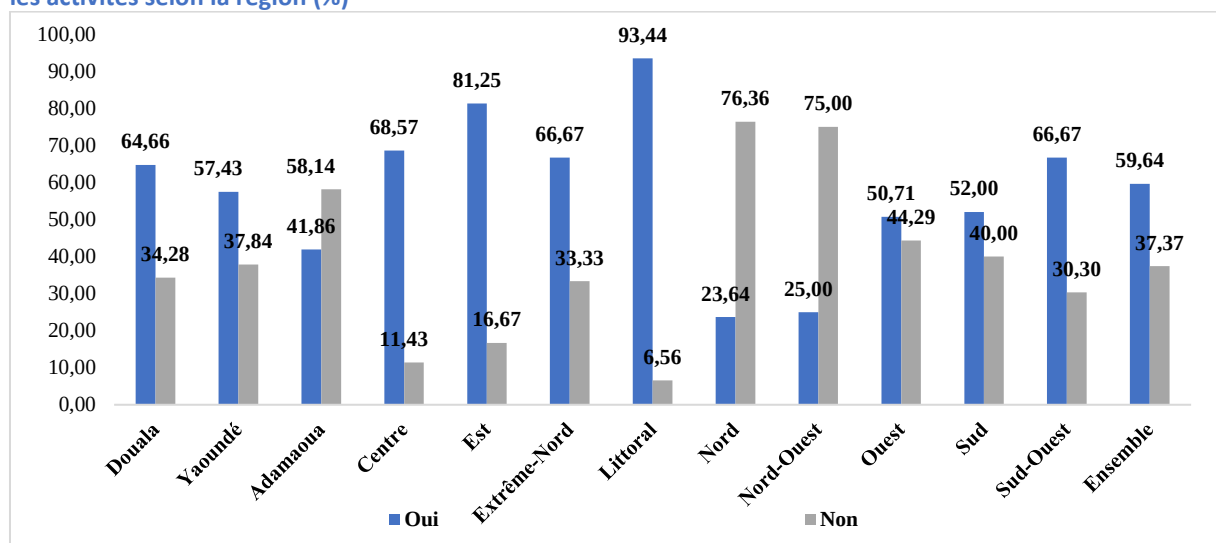


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

La persistance des effets de la Covid 19 en 2023 comparativement à 2020 est plus notable dans le Littoral hors Douala et à l'Est avec respectivement 94% et 81% d'entreprises déclarant continuer à être impactées. L'analyse croisée des entreprises de ces régions avec la branche d'activité et la catégorie de PME montre que la majorité de ces entreprises sont des Unités de

Production Informelles (60%) qui exercent leurs activités dans l'agriculture (38%), l'élevage (24%), la pêche et l'aquaculture (17%) et l'industrie agroalimentaire (17%).

Graphique 7 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur les activités selon la région (%)

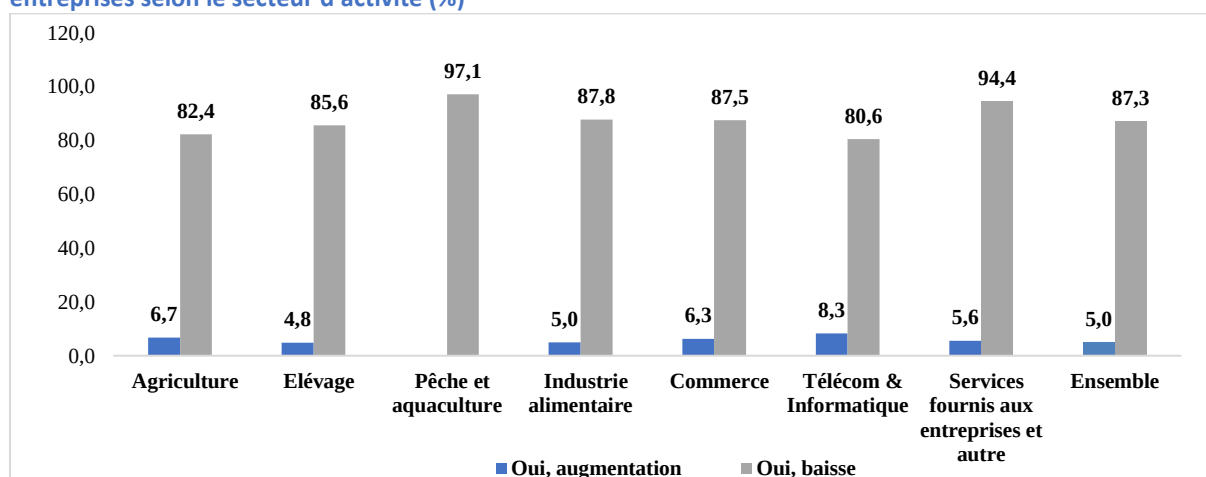


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

A. VENTES DES ENTREPRISES

Globalement, près de neuf entreprises sur 10 déclarent avoir subi une baisse de leurs ventes en raison de la pandémie de la COVID-19. Selon l'activité, l'on note que toutes les entreprises ont enregistré une baisse de leurs ventes et ce, quel que soit l'activité exercée. En particulier, les entreprises de la pêche et l'aquaculture (97%) et des services fournis aux entreprises (94%) et sont davantage touché par ce phénomène.

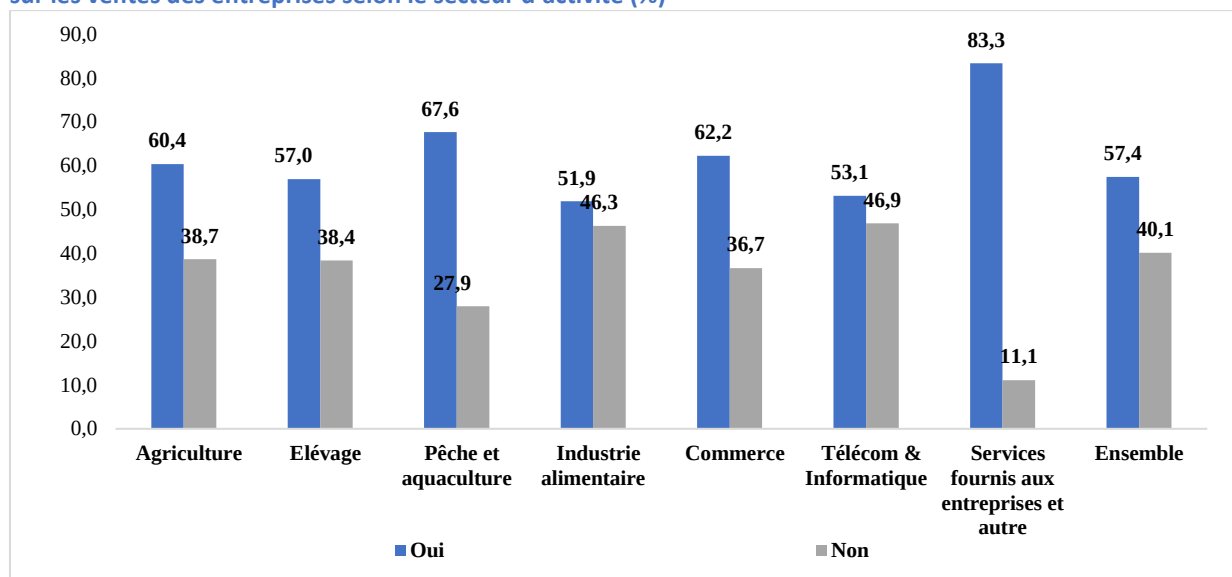
Graphique 8 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon le secteur d'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

S'agissant de la persistance de ces effets dans le temps, 57% des entreprises indiquent toujours ressentir cet impact indiquant une baisse des ventes de près de 3 points en 2023 comparativement à 2020 dans l'ensemble.

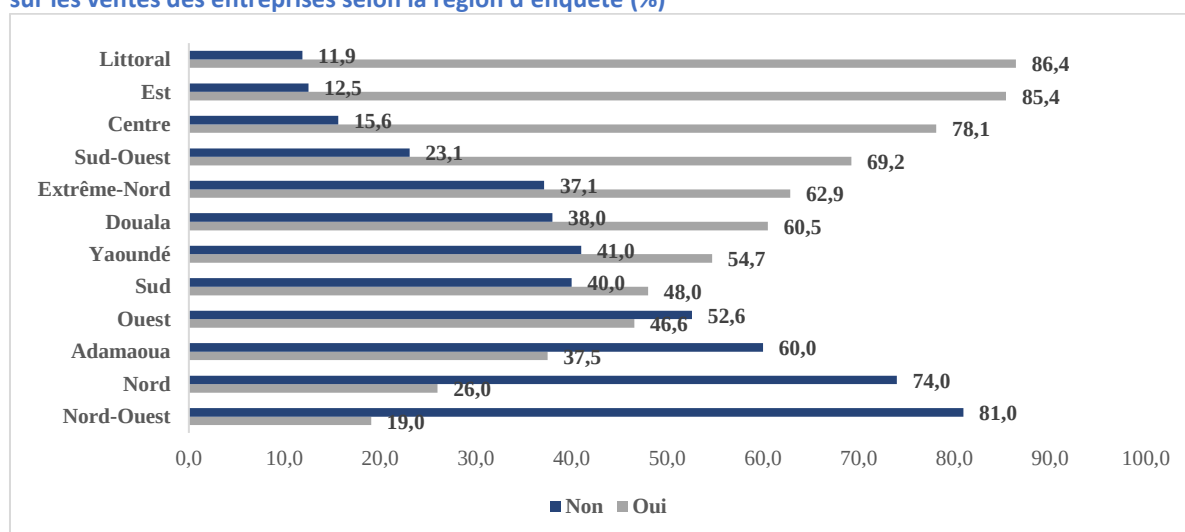
Graphique 9 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon le secteur d'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En 2023 comparativement à 2020, l'impact de la Covid 19 continue à être plus marquée dans les régions du Littoral (86%), de l'Est (85%), le Centre (78%). Selon les régions d'implantations du Projet OSSP, ce constat est également visible dans le Sud-ouest (69%) et l'Extrême-Nord (63%). Pour la région du Sud-ouest, les entreprises qui font l'élevage sont plus prépondérantes (39%). Dans l'Extrême-Nord, il s'agit essentiellement des industries alimentaires (69%).

Graphique 10 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les ventes des entreprises selon la région d'enquête (%)

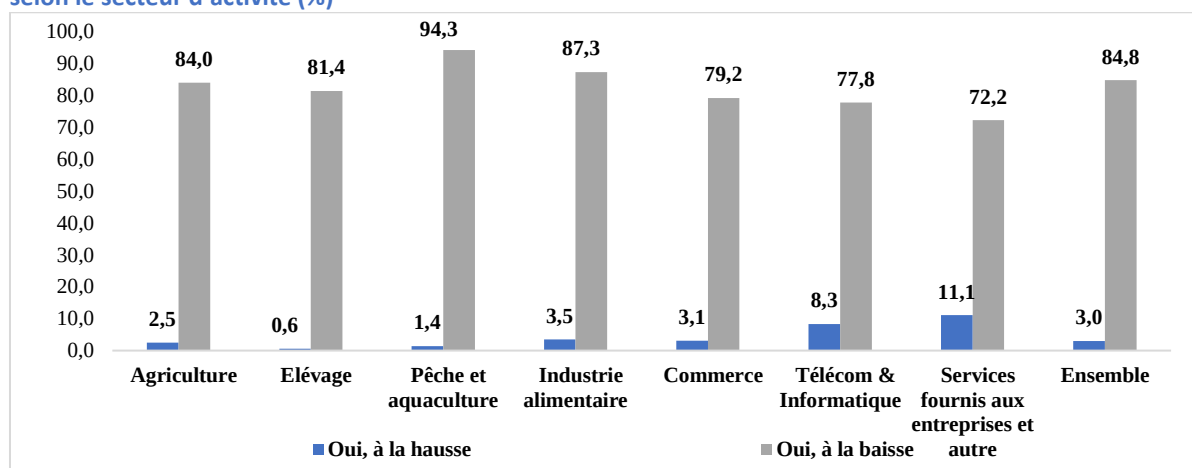


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

B. PRODUCTION DES ENTREPRISES

Globalement, 85% des entreprises indiquent avoir subi un impact négatif sur leur production. En analysant par secteur, on observe que la pêche et aquaculture (94%), l'industrie alimentaire (87%), l'agriculture (84%) et l'élevage (81%) sont les plus touchés.

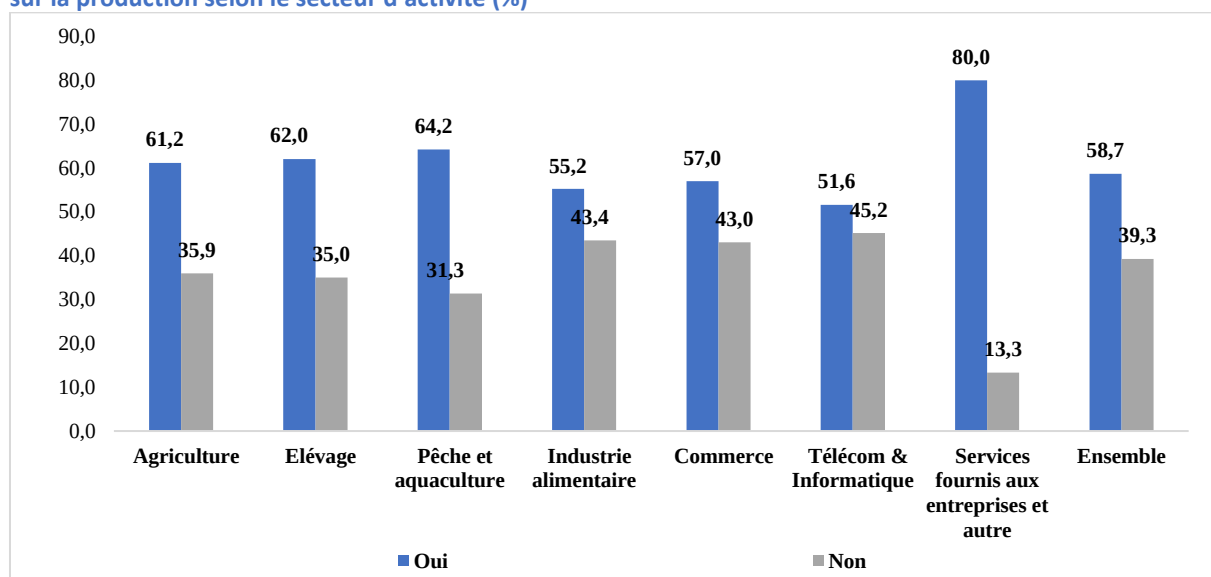
Graphique 11 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la production selon le secteur d'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Comme dans l'activité globale et les ventes, près de 6 des entreprises estiment que leur production continue de subir l'impact de la pandémie en 2023 comparativement à 2020 soit une baisse de la production de 2,6 points traduisant une reprise des activités.

Graphique 12 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la production selon le secteur d'activité (%)



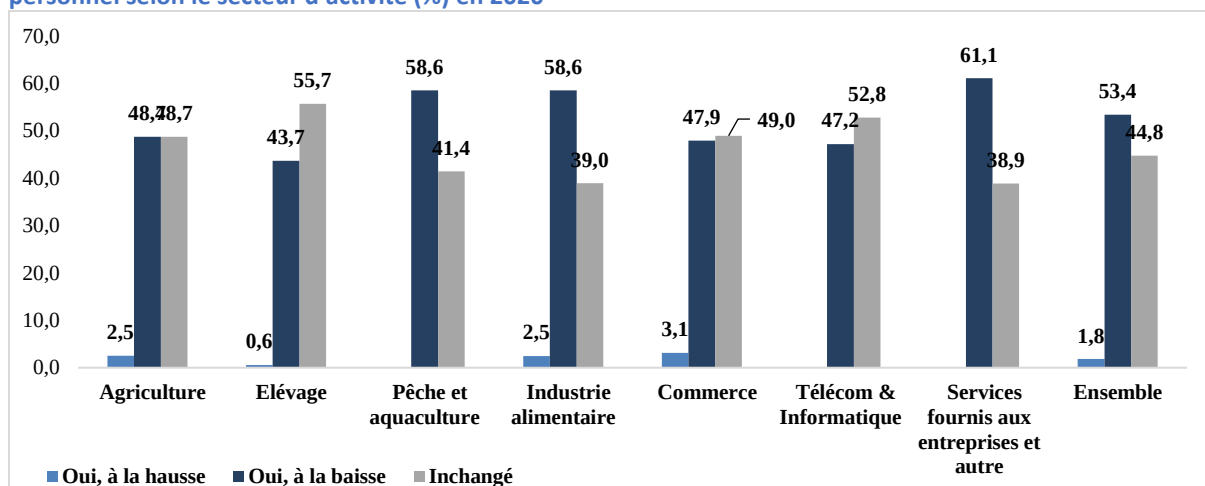
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

1.1.2 PERSONNEL DES ENTREPRISES

A. EFFECTIF

Le graphique ci-après examine les ajustements apportés à l'effectif du personnel des entreprises en 2020 en réponse à la pandémie de la COVID-19, en distinguant entre une hausse, une baisse ou aucun changement. Globalement, 53% des entreprises déclarent avoir réduit leurs effectifs de personnel.

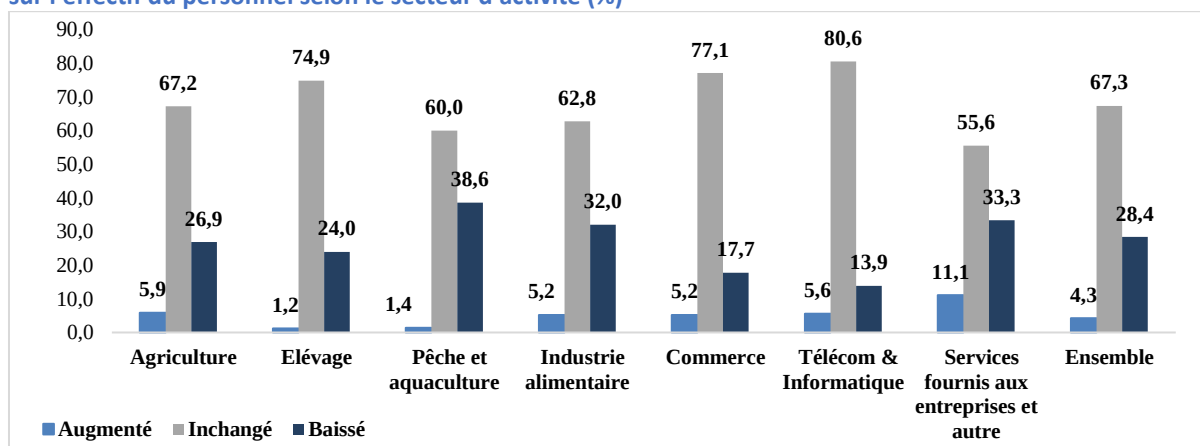
Graphique 13 : Perception des chefs d'entreprise sur l'Impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'effectif du personnel selon le secteur d'activité (%) en 2020



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En 2021 comparativement à 2020, près de 7 entreprises sur 10 déclarent avoir maintenu leurs effectifs inchangés. Selon l'activité, cette tendance est davantage visible dans les télécommunications et l'informatique (80%), le commerce (77%) et l'élevage (75%).

Graphique 14 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur l'effectif du personnel selon le secteur d'activité (%)

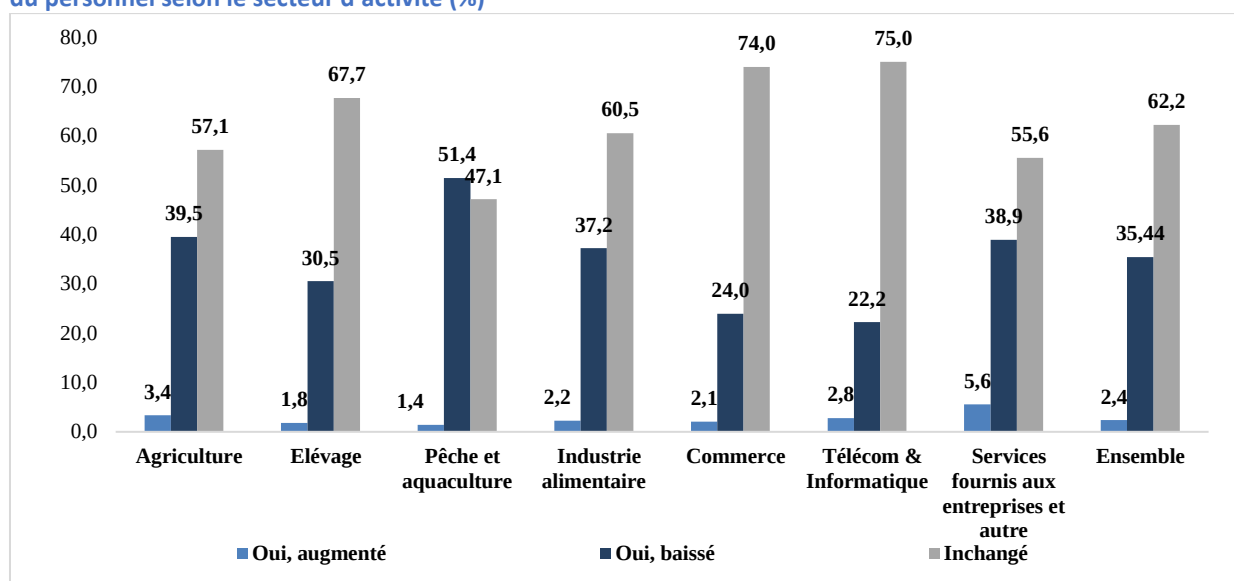


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

B. SALAIRES

Globalement, 62% des entreprises ont maintenu leurs salaires inchangés. Cela concerne avec une plus grande acuité les entreprises qui exercent leurs activités dans les télécommunications et l'informatique (75%), le commerce (74%) et l'élevage (68%).

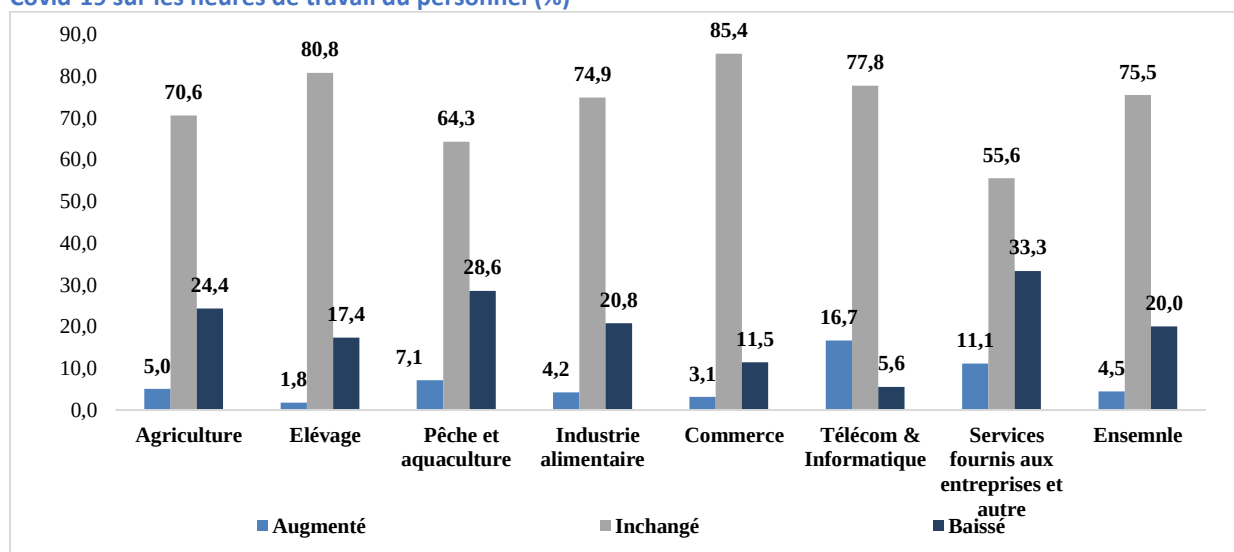
Graphique 15 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les salaires du personnel selon le secteur d'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En 2021 comparativement à 2020, un peu plus de 3 entreprises sur 4 déclarent maintenu les salaires de leur personnel inchangé.

Graphique 16 : Perception des chefs d'entreprise sur la persistance de l'impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les heures de travail du personnel (%)



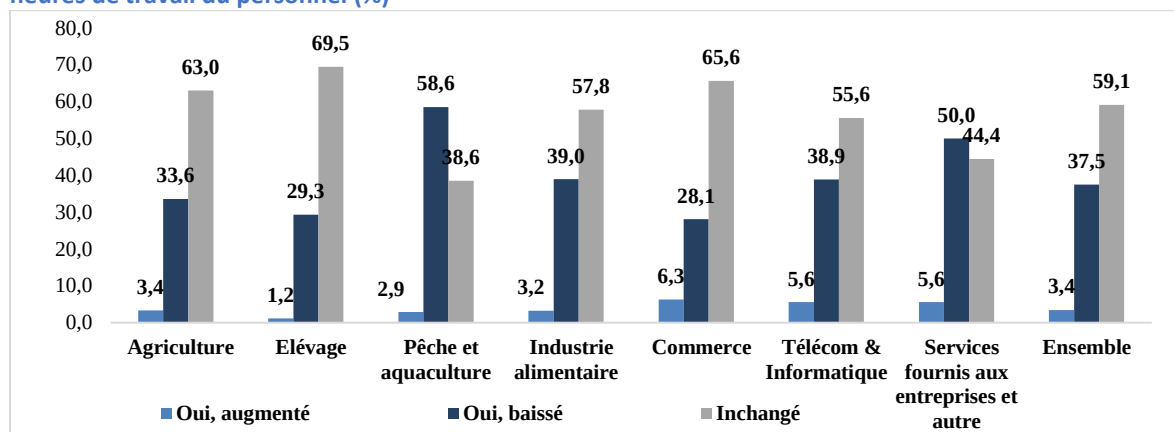
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

C. HEURES DE TRAVAIL

Face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 en 2020, une proportion significative d'entreprises a choisi de maintenir leurs heures de travail inchangées (59%). En 2021, cette proportion est en augmentation d'un point.

Toutefois selon l'activité, le secteur des télécommunications et de l'informatique montre une proportion plus élevée d'augmentation des heures de travail, indiquant peut-être une demande croissante pour des services numériques.

Graphique 17 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la pandémie de la Covid-19 sur les heures de travail du personnel (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

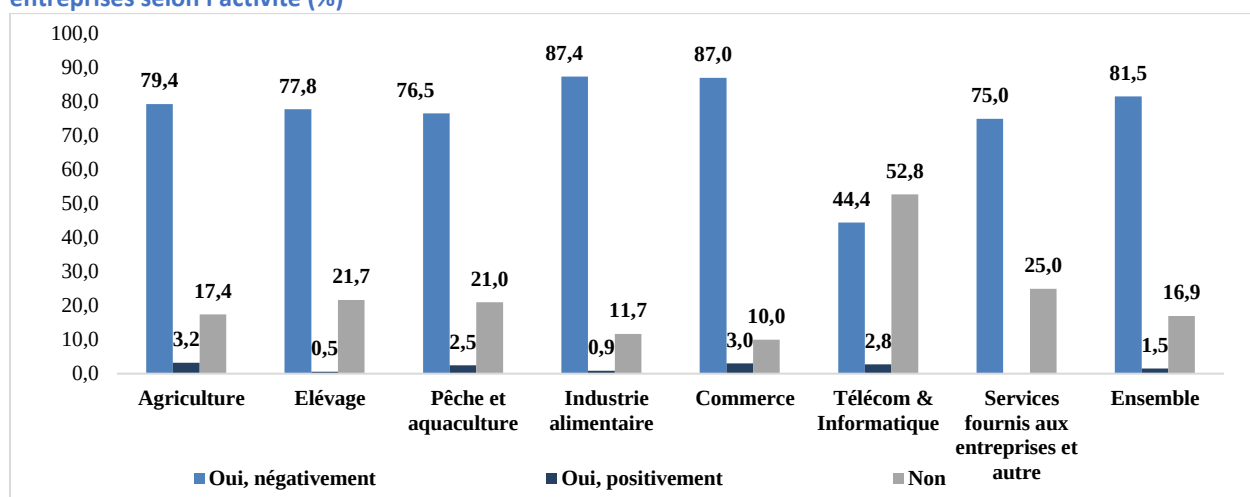
1.2 IMPACT GLOBAL DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

L'évaluation de l'impact global de la pandémie de la crise Russo-Ukrainienne s'articule d'une part autour des activités des entreprises, se concentrant sur l'analyse des ventes et de la production, et d'autre part sur le personnel de ces entreprises, en examinant l'effectif, les salaires et les heures de travail.

1.2.1 ACTIVITE DES ENTREPRISES

L'évaluation de l'incidence de la crise Russo-Ukrainienne sur les activités des entreprises révèle que, dans l'ensemble, la majorité des entreprises (82%) font état d'une incidence négative, mettant en lumière l'ampleur des répercussions économiques de cette crise. Cette tendance persiste indépendamment du secteur d'activité considéré. Cependant, le commerce (87%), l'industrie alimentaire (87%), l'agriculture (79%) et l'élevage (78%) sont davantage touchés par ce phénomène.

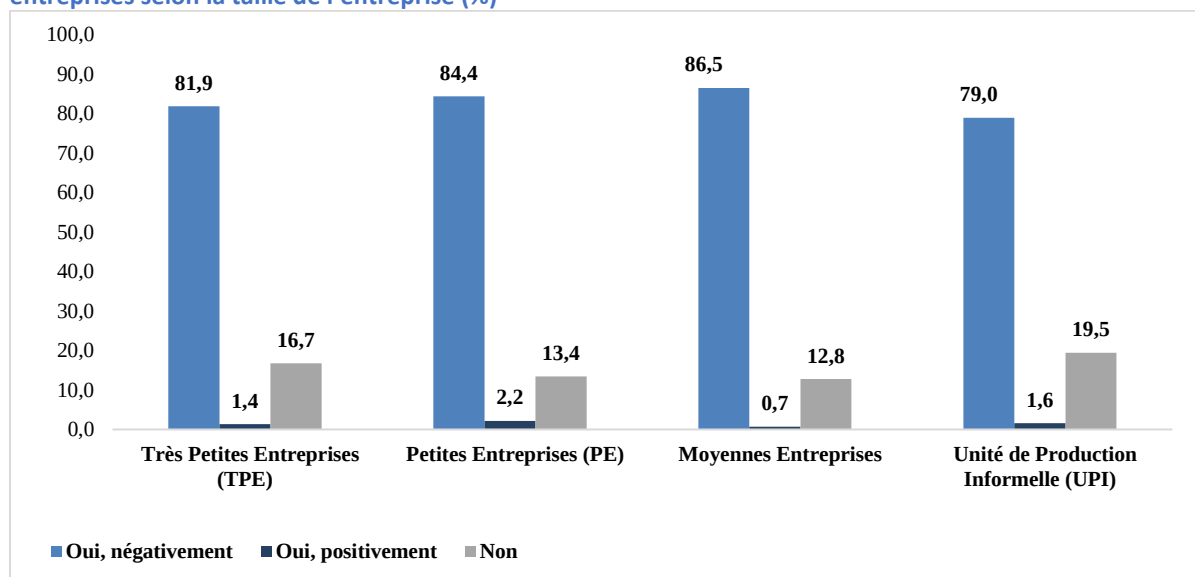
Graphique 18 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les entreprises selon l'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'ampleur de l'impact augmente avec la taille de l'entreprise pour les PME Modernes. Bien que négatif, il est de moindre importance pour les UPI.

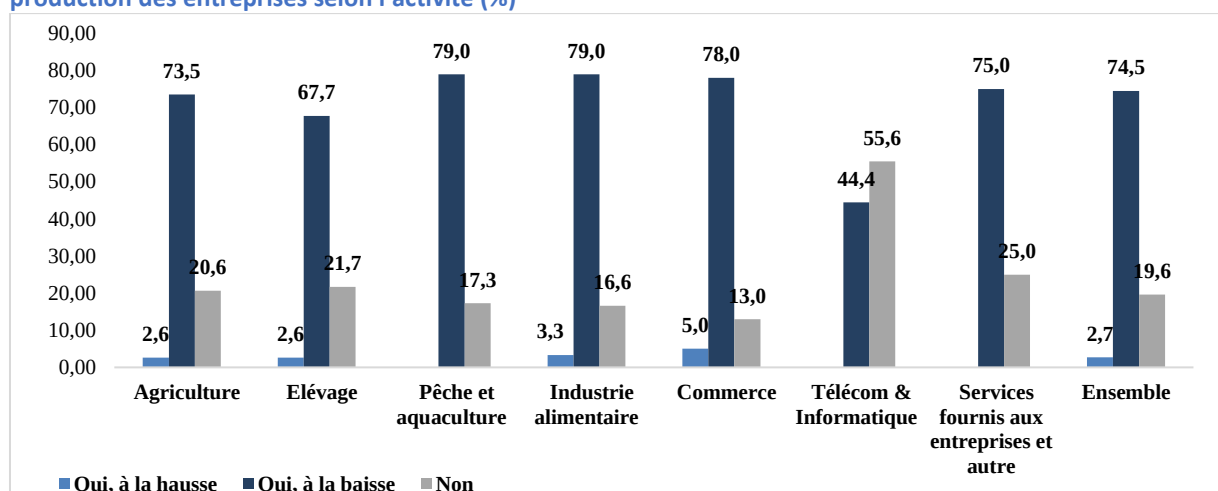
Graphique 19 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les entreprises selon la taille de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En ce qui concerne les répercussions de la crise Russo-Ukrainienne sur la production des entreprises. Dans l'ensemble, il ressort que la majorité des entreprises ont enregistré un impact défavorable sur leur production (74%). Selon le secteur d'activité, l'industrie alimentaire (79%), la pêche et l'aquaculture (79%), ainsi que le commerce (78%) figurent parmi les plus touchés par l'ampleur de ce choc. En revanche, le secteur des télécommunications et de l'informatique semble présenter une résilience relativement plus élevée, avec seulement 44% des entreprises faisant état d'un impact négatif.

Graphique 20 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur la production des entreprises selon l'activité (%)



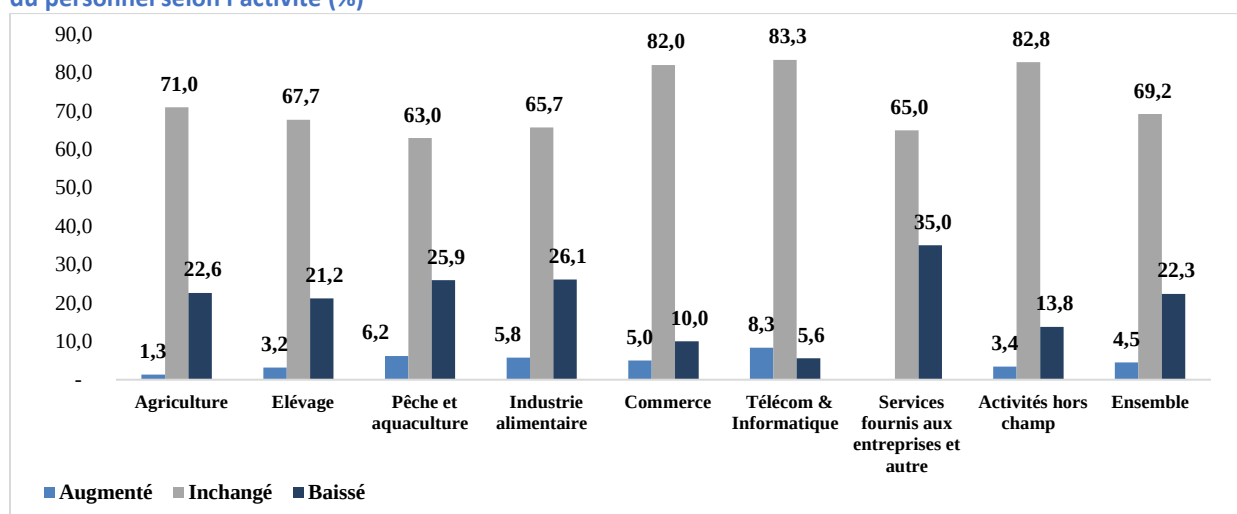
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

1.2.2 PERSONNEL DES ENTREPRISES

A. EFFECTIF

Les résultats de cette étude montrent qu'en 2022 comparativement à l'année précédente, près de 7 entreprises sur 10 ont déclaré avoir maintenu leurs effectifs inchangés. En examinant les secteurs d'activité, la tendance observée demeure constante. Cependant, on remarque que le secteur des télécommunications et de l'informatique est celui qui a le plus conservé ses effectifs, avec un pourcentage de 83%, suivi du commerce (82%) et de l'agriculture (71%). Les baisses les plus fortes sont dans les services aux entreprises, l'industrie alimentaire et la pêche et l'aquaculture.

Graphique 21 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur l'effectif du personnel selon l'activité (%)



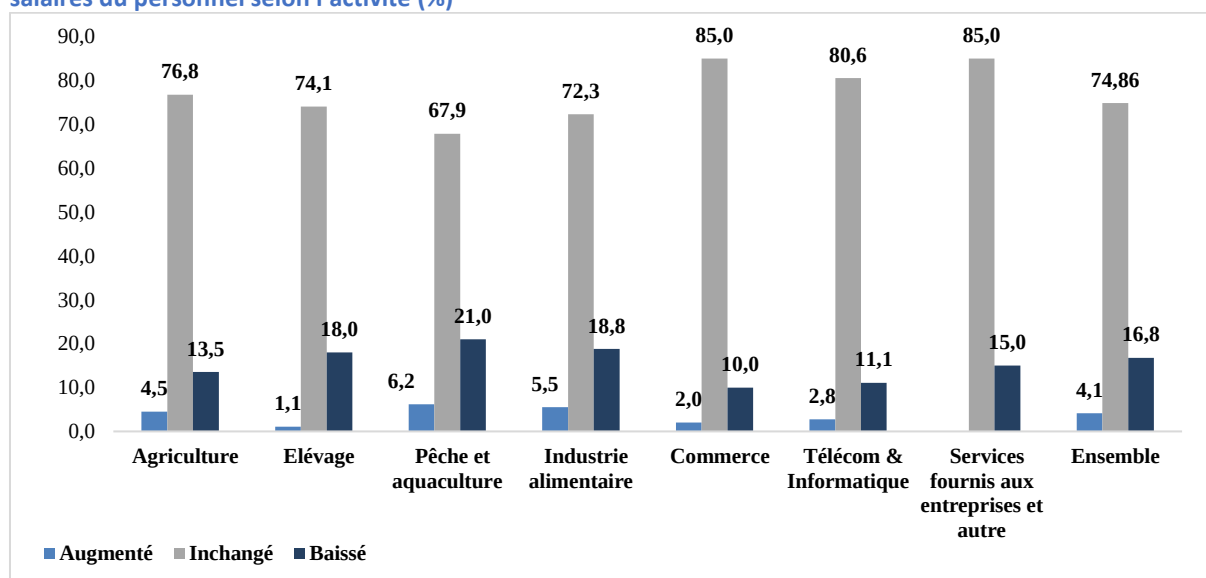
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

B. SALAIRES

À l'échelle globale, les résultats concernant l'évolution des salaires au cours de l'année 2022 montrent une tendance générale à la stabilité, avec 75% des entreprises indiquant des salaires inchangés.

Près de 2 entreprises sur 10 ont baissé les salaires de leur personnel en raison de la pandémie de la Covid-19. Selon l'activité, c'est le cas principalement des entreprises qui exercent leurs activités dans la pêche et l'aquaculture (21%), l'industrie alimentaire (19%) et l'élevage (18%).

Graphique 22 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les salaires du personnel selon l'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

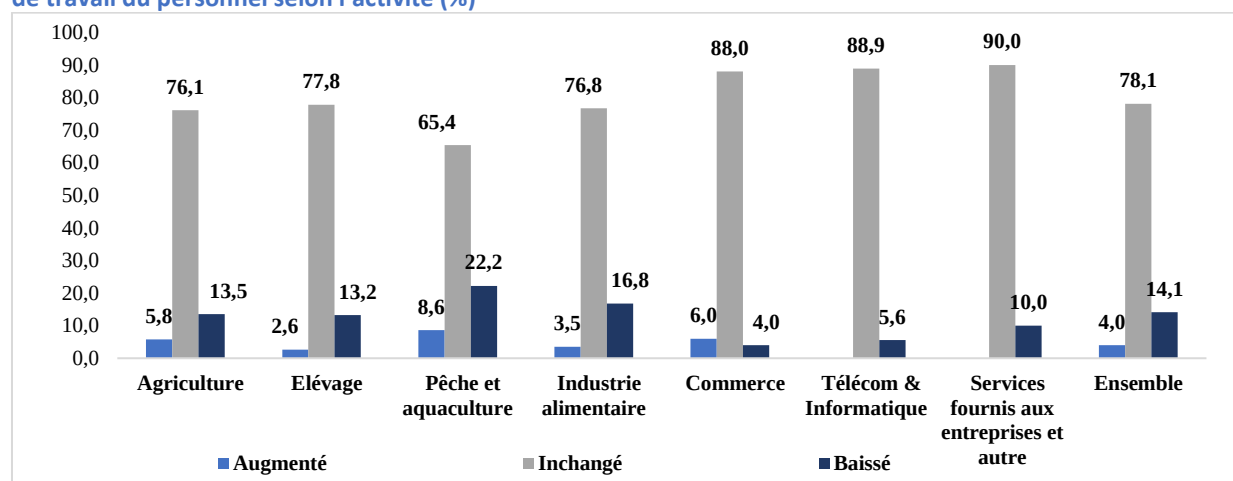
C. HEURES DE TRAVAIL

Les résultats révèlent que, globalement, la majorité des entreprises (78%) ont maintenu leurs heures de travail inchangées au cours de l'année 2022, comparativement à 2021. En examinant

les activités, les services fournis aux entreprises (90%), les télécommunications et l'informatique (89%) et le commerce (88%) se démarquent avec les proportions les plus importantes d'entreprises ayant maintenu les heures de travail inchangées.

Globalement, la baisse des heures de travail en raison de la pandémie de la Covid 19 est intervenue dans très peu d'entreprises (14%). Elle a été essentiellement observée dans la pêche et l'aquaculture (22%), l'industrie alimentaire (17%), l'agriculture et l'élevage (13%) respectivement.

Graphique 23 : Perception des chefs d'entreprise sur l'impact global de la crise russo-ukrainienne sur les heures de travail du personnel selon l'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

2. CANAUX DE TRANSMISSION

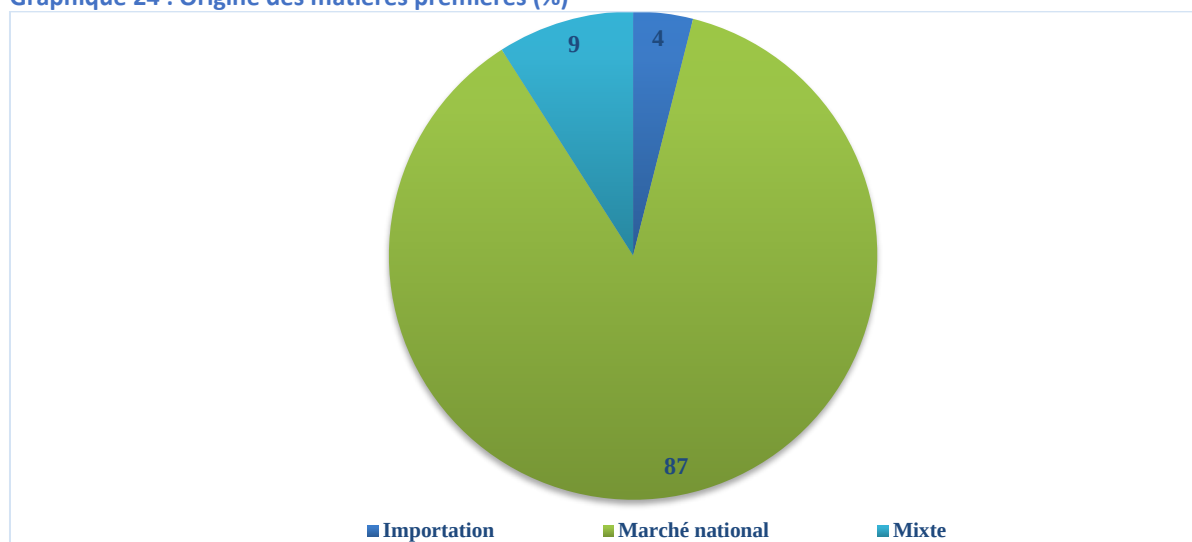
Cette section qui porte sur les canaux de transmission est axée autour de 3 points principalement : (i) l’approvisionnement en intrants pour la production, (ii) l’appréciation faite par les entreprises des canaux de transmissions des crises sur leurs activités et (iii) les difficultés de financements.

2.1 APPROVISIONNEMENT DES INTRANTS POUR LA PRODUCTION

2.1.1 Origine des intrants

La majorité d’entreprises (87%) s’approvisionnent en matières première exclusivement sur le marché national. Ensuite, l’on a les entreprises qui s’approvisionnent sur le marché national et sur le marché international (9%). Seul 4% d’entreprises achètent leurs matières premières exclusivement sur le marché international (importations).

Graphique 24 : Origine des matières premières (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les données du tableau démontrent que le marché national constitue la principale source d'approvisionnement en matières premières, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les Très Petites Entreprises (TPE) dépendent principalement du marché national, avec une part de 88%. Les Petites Entreprises (PE) affichent une dépendance similaire au marché national, représentant 80% de leurs approvisionnements, mais elles présentent également une proportion légèrement supérieure de matières premières d'origine mixte (16,1% contre 8,1% pour les TPE). En revanche, les Moyennes Entreprises, bien qu'elles dépendent également du marché national, ont une utilisation plus significative de matières mixtes (21%) et importées (13%).

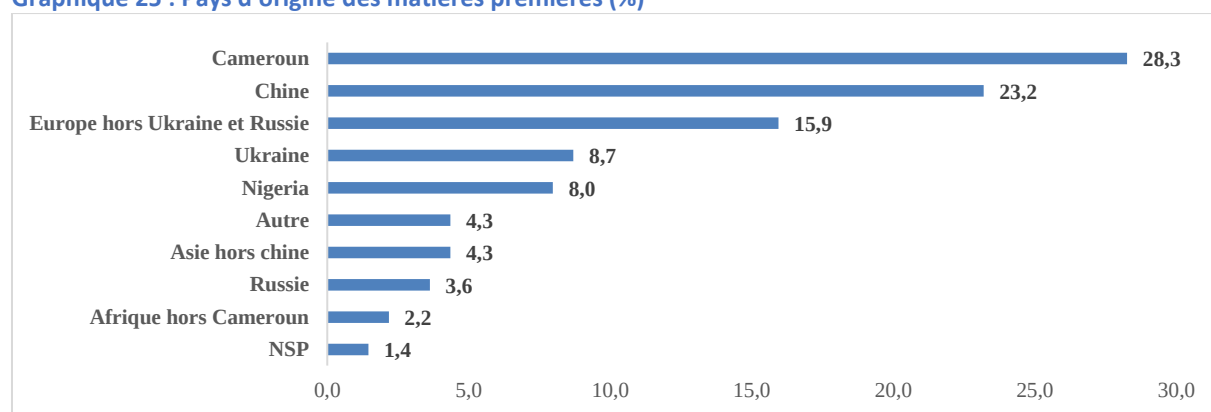
Tableau 3 : Origine des matières premières selon la taille de l'entreprise (%)

		Origine des matières premières			
		Importations	Marché national	Mixte	Total
Taille de l'entreprise	Très Petites Entreprises (TPE)	4,1	87,8	8,1	100,0
	Petites Entreprises (PE)	4,3	79,6	16,1	100,0
	Moyennes Entreprises	12,8	66,7	20,6	100,0
	Unité de Production Informelle (UPI)	1,4	94,9	3,7	100,0
	Total	4,0	87,0	9,0	100,0

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Pour les entreprises qui s'approvisionnent sur le marché international, la principale matière première provient de la chine (23%) suivi de l'Europe hors Ukraine et Russie. Le troisième pays de provenance de matière première est l'Ukraine (9%). Les matières premières d'origine russes ravitaillent 4% d'entreprises.

Graphique 25 : Pays d'origine des matières premières (%)



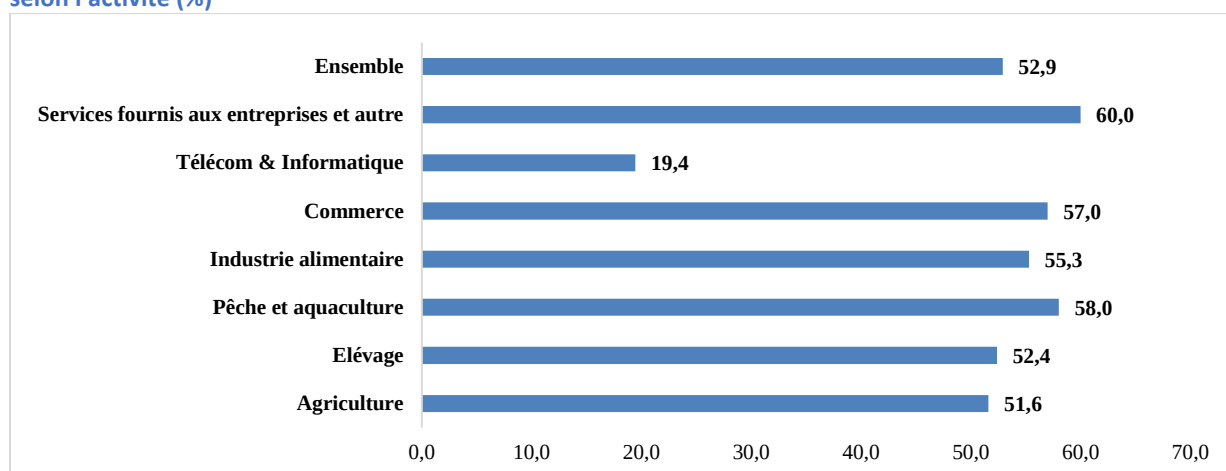
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

2.1.2 Difficultés d'approvisionnement en intrants

En 2022, les entreprises ont éprouvé des difficultés d'approvisionnement en intrants. En effet, 53% de responsables d'entreprises interviewés déclarent avoir annulé des commandes de clients à cause de l'insuffisance d'intrants de production. Cette situation est la même pour pratiquement toutes les activités retenues sauf pour les entreprises de la branche télécommunication et informatique où les annulations de commande par les fournisseurs ne touchent que 19% d'entreprises.

De même, les annulations de commande ont été signalées dans tous les types d'entreprises (ME, PE, TPE et UPI). Néanmoins, la proportion est un peu plus faible pour les PME (48%).

Graphique 26 : Pourcentage d'entreprises ayant annulé des commandes à cause de l'insuffisance des intrants selon l'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Pour faire face à ces difficultés d'approvisionnement en intrants, près de la moitié de responsables d'entreprises ont déclaré n'avoir apporté aucun changement à leur fonctionnement. Ils attendent simplement que la situation s'améliore. En revanche, 26% de responsables interviewés disent accroître le nombre de fournisseurs locaux. La troisième mesure d'adaptation évoquée par les entreprises (12%) est de mieux maîtriser les stocks en conservant des stocks plus larges.

S'agissant particulièrement des entreprises ayant décidé d'accroître le nombre de fournisseurs locaux en raison des difficultés d'approvisionnement en intrants, les données révèlent que l'industrie alimentaire est le secteur le plus préoccupé par ces problèmes, avec un pourcentage élevé de 53,10% d'entreprises ayant décidé d'accroître le nombre de fournisseurs locaux.

Tableau 4 : Pourcentage d'entreprises ayant décidé d'accroître le nombre de fournisseurs locaux face aux difficultés d'approvisionnement selon l'activité principale (%)

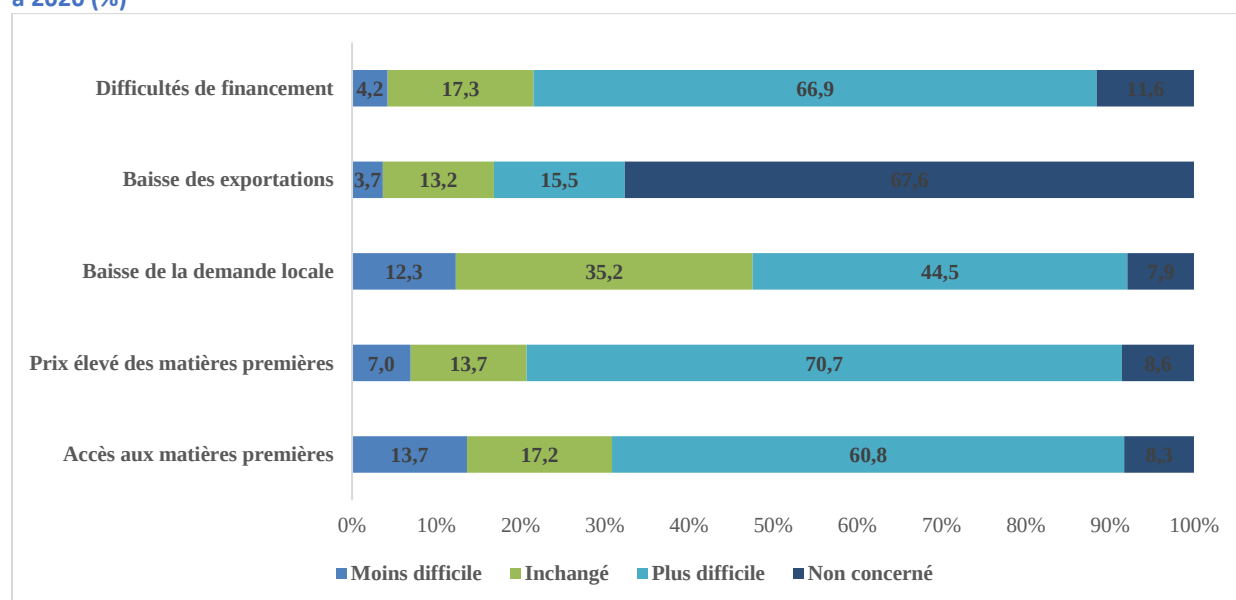
	Pourcentage
Agriculture	6,90
Elevage	11,03
Pêche et aquaculture	9,66
Industrie alimentaire	53,10
Commerce	15,86
Télécommunication et informatique	0,69
Services fournis aux entreprises et autre	2,76
Total	

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

2.2 APPRECIATION DES CANAUX DE TRANSMISSION DES CHOCS EXTERIEURS EN 2022 PAR RAPPORT A 2020

De l'avis de la majorité des responsables d'entreprises, la situation en 2022 est plus difficile que pendant la période de la pandémie en 2020. Ainsi, 61% d'entre eux déclarent que l'accès aux matières premières est plus difficile que pendant la période COVID, 71% disent que les prix des matières premières sont plus élevés et 67% affirment que les financements sont plus difficiles. Les avis sont plus nuancés en ce qui concerne la baisse de la demande locale. En effet, 45% de responsables d'entreprises déclarent que la baisse de la demande locale est plus ressentie en 2022 par rapport à 2020 tandis que 35% déclarent le contraire.

Graphique 27 : Appréciation des responsables d'entreprises de l'évolution des difficultés en 2022 par rapport à 2020 (%)



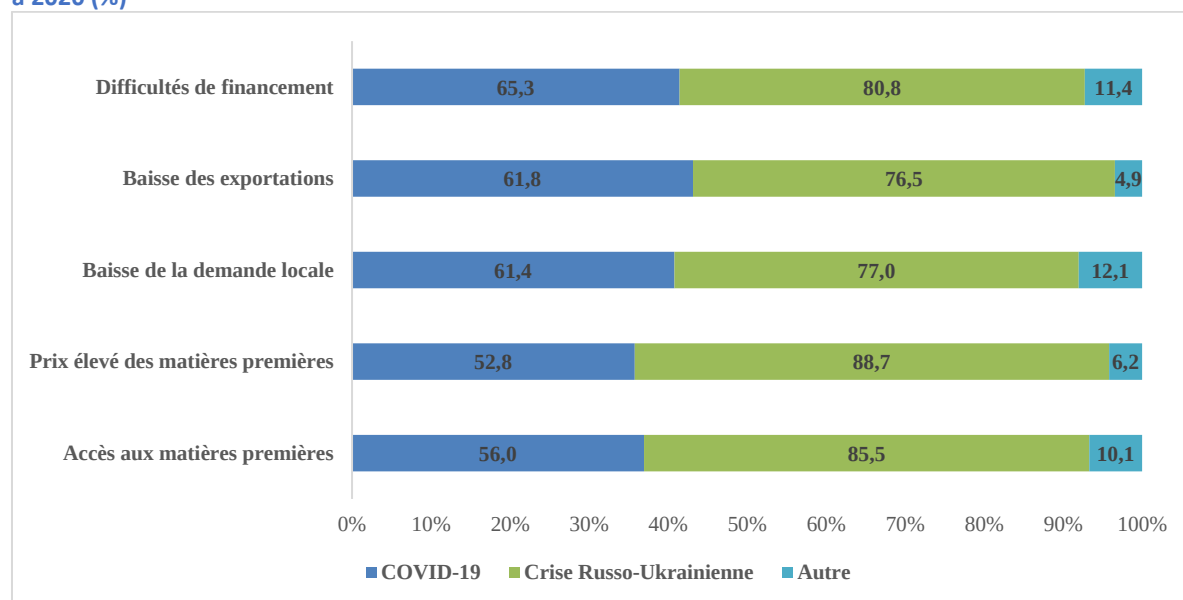
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les personnes interviewées dans les entreprises expliquent que l'évolution des difficultés en 2022 par rapport à 2020 proviennent majoritairement de la crise Russo-ukrainienne mais aussi de la persistance des effets de la COVID-19 bien que maîtrisée sur le plan sanitaire. En effet, pour plus de 85% des personnes interviewées, les difficultés d'approvisionnement en matière première et les prix élevés de ces derniers s'expliquent par la crise Russo-ukrainienne. De même, 81% de ces personnes attribuent les difficultés financières des entreprises en 2022 à cette même crise.

Il apparaît donc que pour les personnes interviewées en entreprises, la pandémie de la COVID-19 a atteint les entreprises locales en passant par les canaux des matières premières (disponibilité et prix), les financements, la demande nationale et les exportations. Les effets de

cette pandémie persistent encore dans les entreprises. La crise Russo-Ukrainienne est donc venue s'ajouter à cette situation et à l'exacerber car elle utilise les mêmes canaux de transmission.

Graphique 28 : Appréciation des responsables d'entreprises de l'évolution des difficultés en 2022 par rapport à 2020 (%)

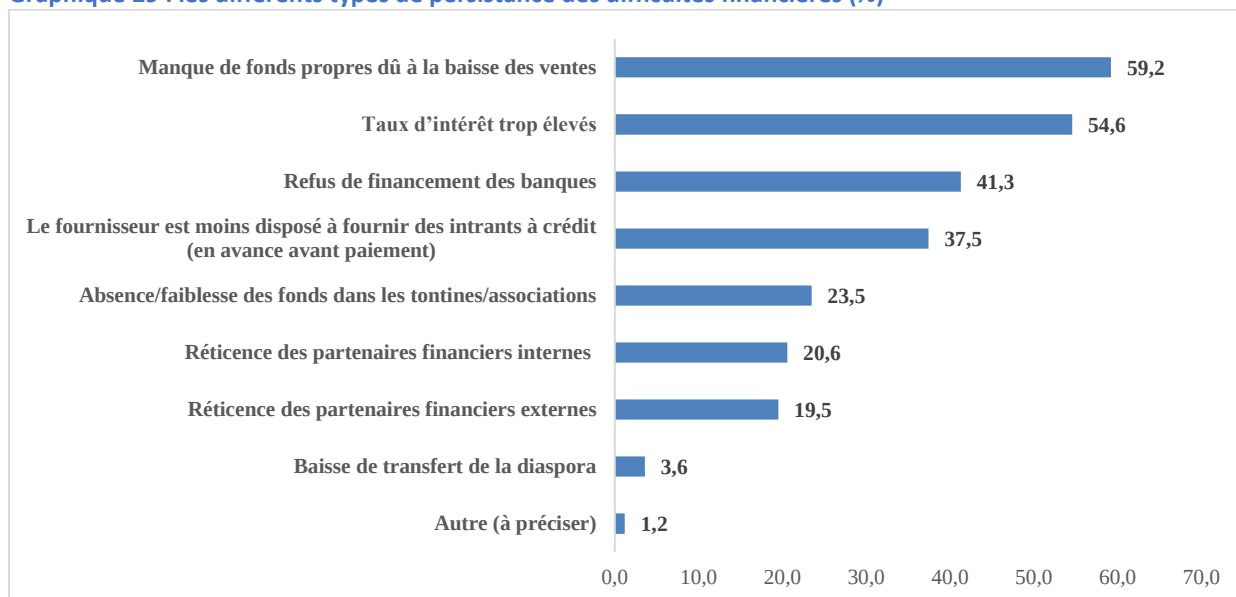


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

2.3 DIFFICULTES DE FINANCEMENT

Les responsables d'entreprises ayant signalé que les financements sont plus difficiles en 2022 qu'en 2020 ont précisé les types de difficultés financières qu'ils rencontrent. L'on note que 59 % d'entre eux font face en 2022 au manque de fonds propres dû à la baisse des ventes. Le taux d'intérêt trop élevé est évoqué par 55% de répondant. La troisième cause évoquée est le refus de financement des banques (41%). L'environnement fait que les fournisseurs sont moins disposés à fournir des intrants à crédit.

Graphique 29 : les différents types de persistance des difficultés financières (%)



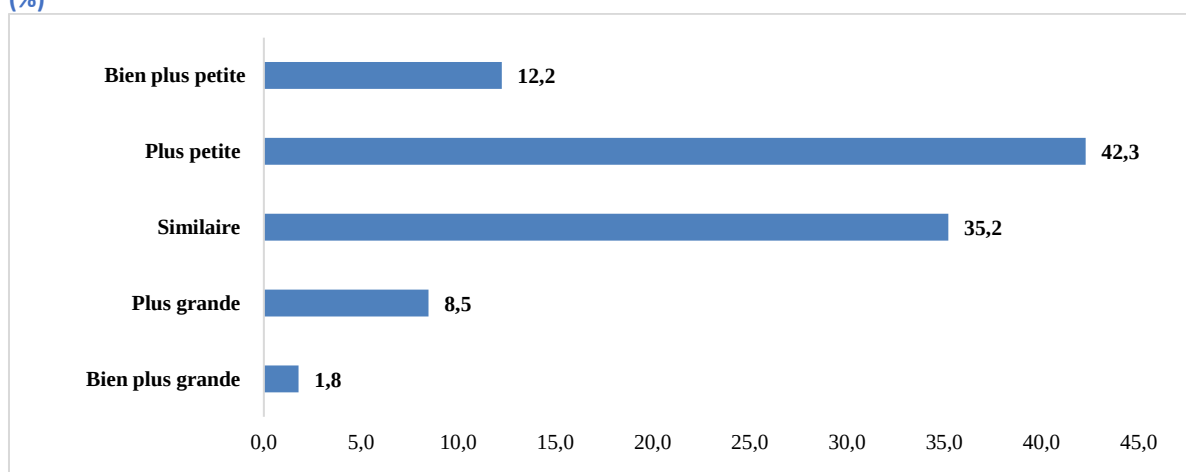
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3. FACTEURS DE VULNERABILITE FACE AUX CHOCS

3.1 TAILLE DE L'ENTREPRISE COMPARATIVEMENT A CELLE DES CONCURRENTS

La perception que les responsables d'entreprises ont de la taille relative de leur structure sur le marché peut influencer les décisions prises. Il ressort des résultats de l'enquête qu'à peine 10% de personnes interviewées pensent que leur entreprise est plus grande que les entreprises concurrentes. Ce constat est valable pour toutes les activités et les différents types d'entreprises. On constate également que même les responsables des moyennes entreprises (85%) estiment que leurs entreprises sont moins grandes que celles de la concurrence.

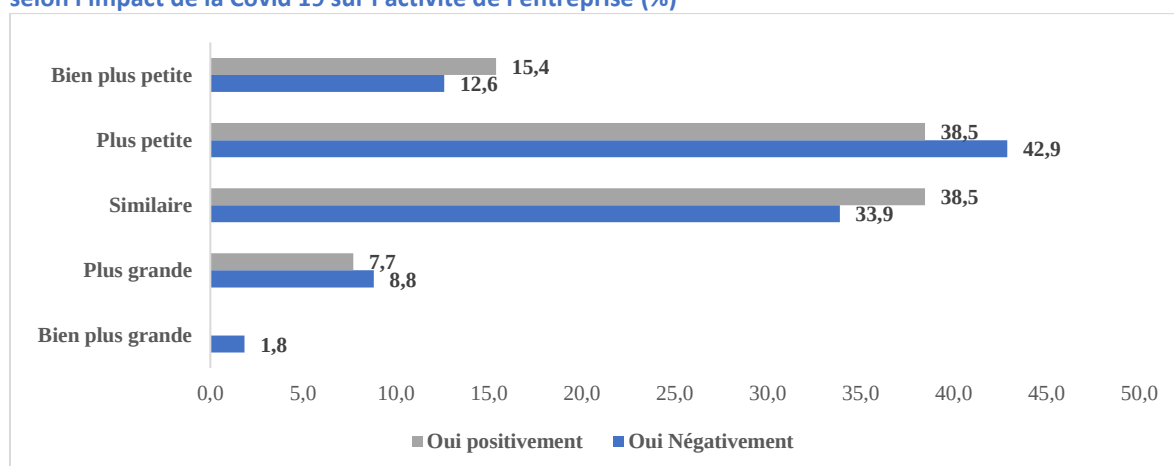
Graphique 30 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse croisée de la perception que les responsables d'entreprises ont de la taille de leur entreprise comparativement à celle de leurs principaux concurrents avec l'impact de la Covid 19 sur l'activité de leur entreprise montre que les entreprises perçues comme plus petites et similaire à celle des concurrents ont le plus subies l'impact de la pandémie avec respectivement 43% et 34%.

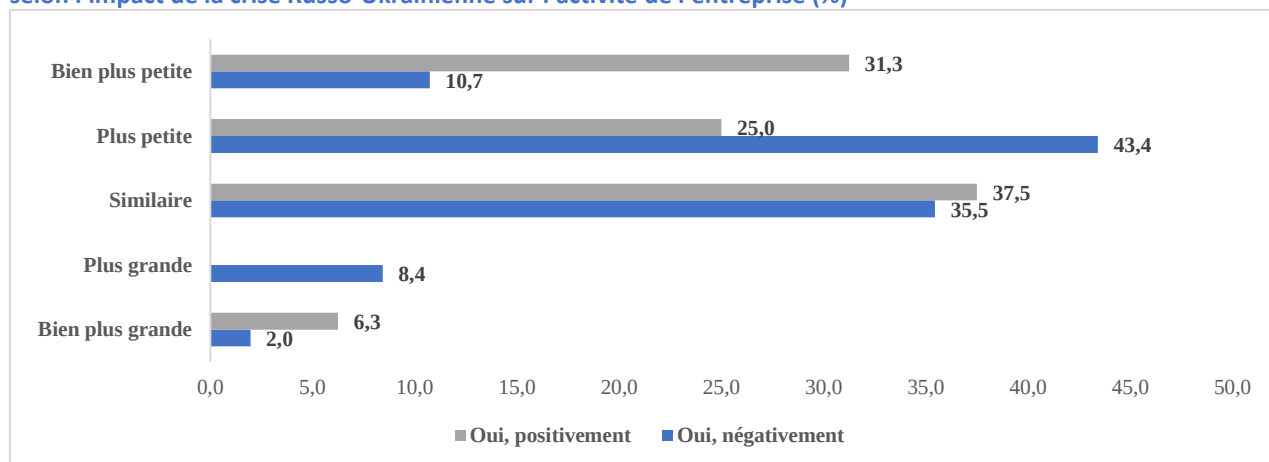
Graphique 31 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

La tendance observée lorsqu'on analyse l'impact de la crise russo-ukrainienne est similaire qu'avec l'impact de la Covid 19. En effet, les chefs d'entreprises qui perçoivent la taille de leur structure comme plus petite (43%) et similaire (35%) à celle de leurs concurrents sont ceux qui ont déclaré subir le plus les effets de ce choc.

Graphique 32 : Perception de la taille des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)



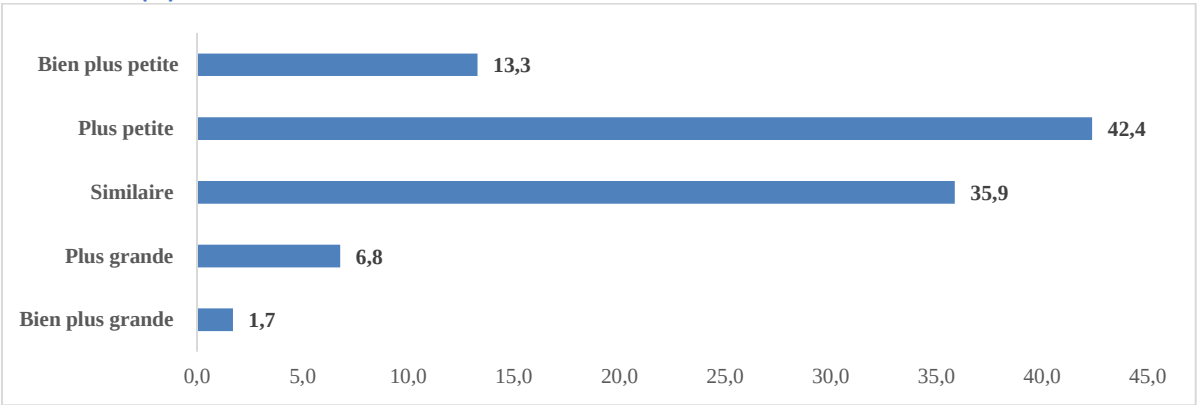
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.2 PART DE MARCHÉ

Dans cette partie, les interviewés ont été amenés à apprécier la part de marché de leurs entreprises comparativement à leurs concurrents. Les résultats présentent la même tendance que précédemment. En effet, 9% de personnes interviewées pensent que leur entreprise a plus de part de marché que les entreprises concurrentes. Ce constat est valable pour toutes les activités et les différents types d'entreprises. Tout comme précédemment, l'on constate que même la

majorité des responsables des moyennes entreprises (86%) estiment que leurs entreprises ont moins de part de marché que la concurrence.

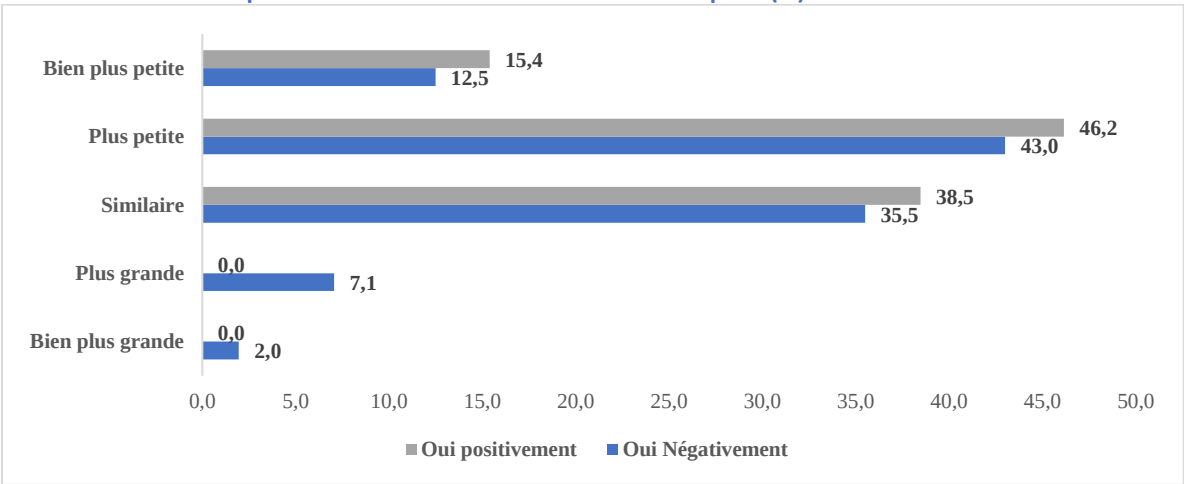
Graphique 33 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les entreprises dont les parts de marché sont perçus comme plus petite que celles de leurs concurrents ont le plus subis les effets négatifs de la pandémie. En effet, Un peu plus de 4 entreprises sur 10 ont été impactée par le phénomène. En revanche, cet impact est moins prononcé chez les entreprises dont les responsables estiment que leurs parts de marché sont plus grandes que celles de leurs concurrents (7%).

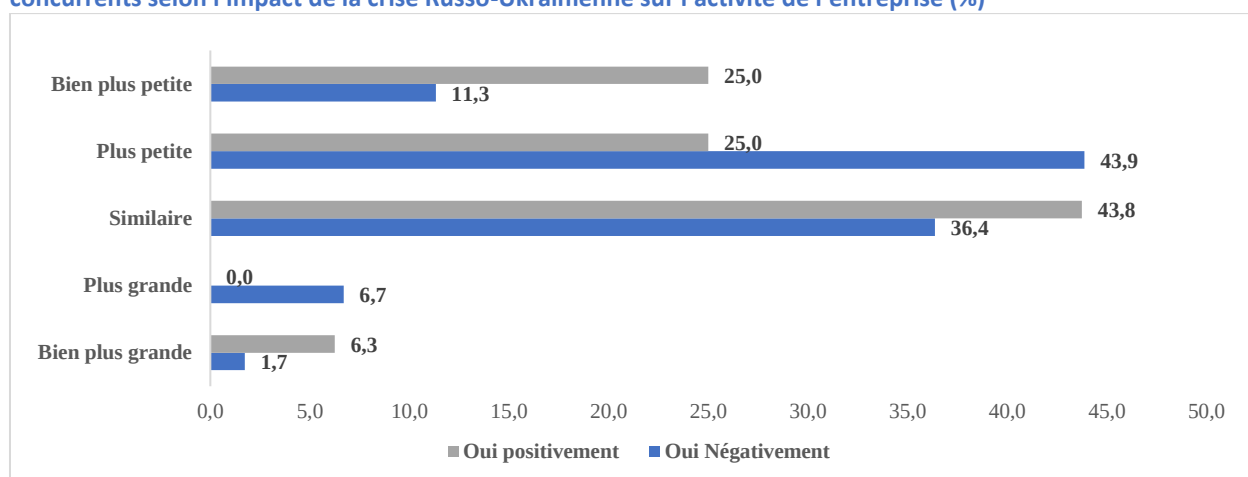
Graphique 34 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

La tendance est similaire lorsqu'on analyse l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur cette même question.

Graphique 35 : Perception des parts de marché des entreprises comparativement à celle des principaux concurrents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)

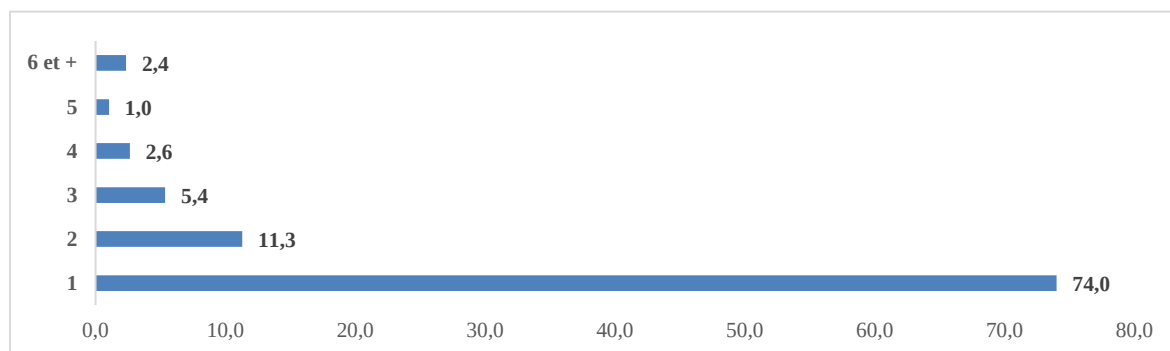


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.3 NOMBRE D'ETABLISSEMENTS/POINTS DE VENTE

Comme il fallait s'y attendre, la plupart des entreprises ne disposent que d'un établissement ou point de vente. Ce sont donc des entreprises dans lesquelles l'exercice de l'activité se passe sur un seul site qui abrite aussi le siège. L'on compte 11% d'entreprises enquêtées qui disposent de 2 établissements ou points de vente. À peine 2% des unités possède plus de 6 établissements /points de vente. Suivant l'activité exercée, les entreprises de télécommunication apparaissent comme celles ayant une forte propension à posséder plus de 6 établissements. Les ME se distinguent suffisamment des autres type d'entreprises car dans cette catégorie, 40% d'entreprises disposent d'au moins 2 établissements ou points de vente. Ce chiffre est de 33% pour les petites entreprises, 24% pour les très petites entreprises et 13% pour les unités de production informelles.

Graphique 36 : Répartition des entreprises (%) selon le nombre d'établissement/points de vente

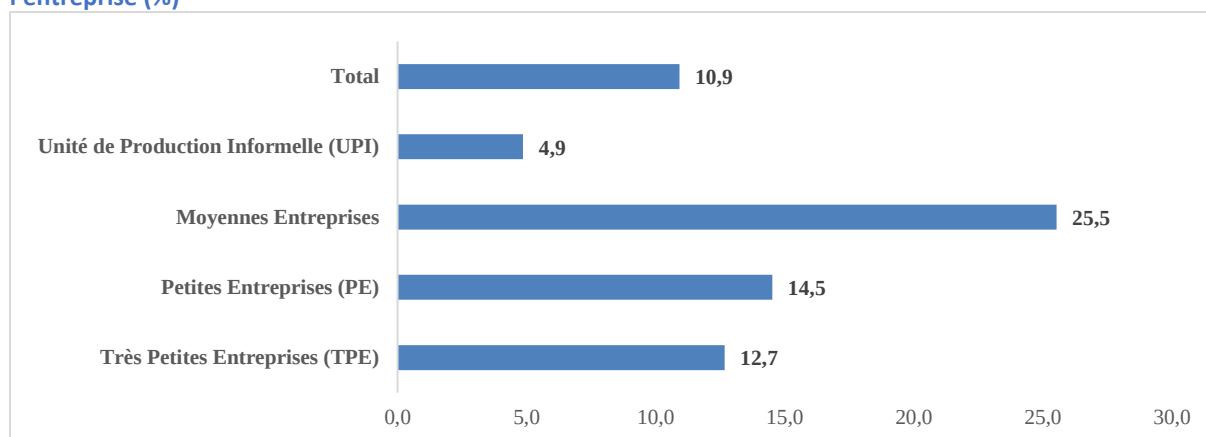


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.4 APPARTENANCE A UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Très peu d'entreprises interviewées (11%) appartiennent à un regroupement d'entreprises. Ce pourcentage croît avec la taille de l'entreprise. En effet, 5% d'unités de production informelle appartiennent à un groupement. Ce chiffre est de 13% pour les TPE, 15% pour les PE et 26% pour les ME. Le groupement d'entreprise permet de partager un certain nombre d'information qui permette de mutualiser certains risques et donc de mieux résister aux chocs. Les petites entreprises semblent donc seules face aux chocs par rapport aux entreprises moyennes.

Graphique 37 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon la taille de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Lorsqu'on analyse l'impact de la Covid 19 sur les entreprises qui appartiennent à un regroupement d'entreprises, l'on note que celles-ci ont été moins vulnérables au choc. En effet, 88,7% d'entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises ont été négativement impactées par la Covid 19 contre 92,3% pour celles n'y appartenant pas.

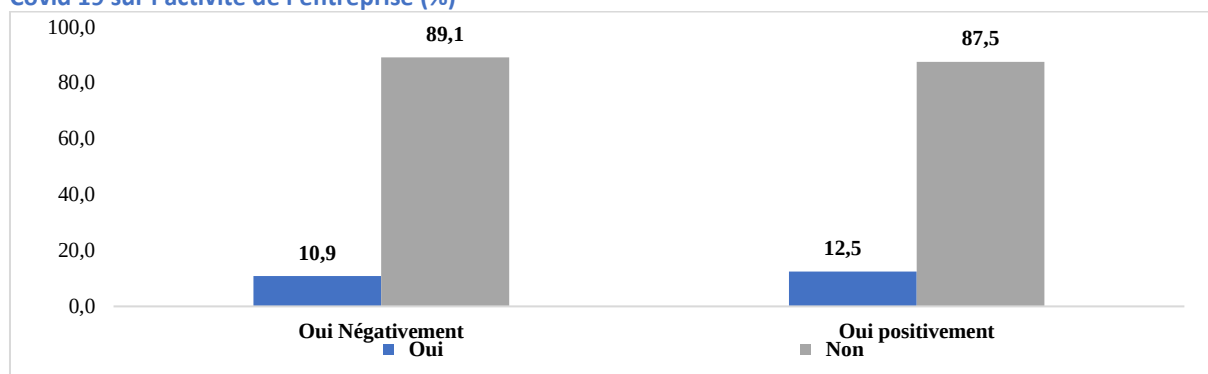
Graphique 38 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Contrairement à la tendance observée pour la Covid 19, la crise Russo-Ukrainienne a davantage impactée les entreprises appartenant à un regroupement (89,1% contre 87,5%).

Graphique 39 : Répartition des entreprises appartenant à un regroupement d'entreprises selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)

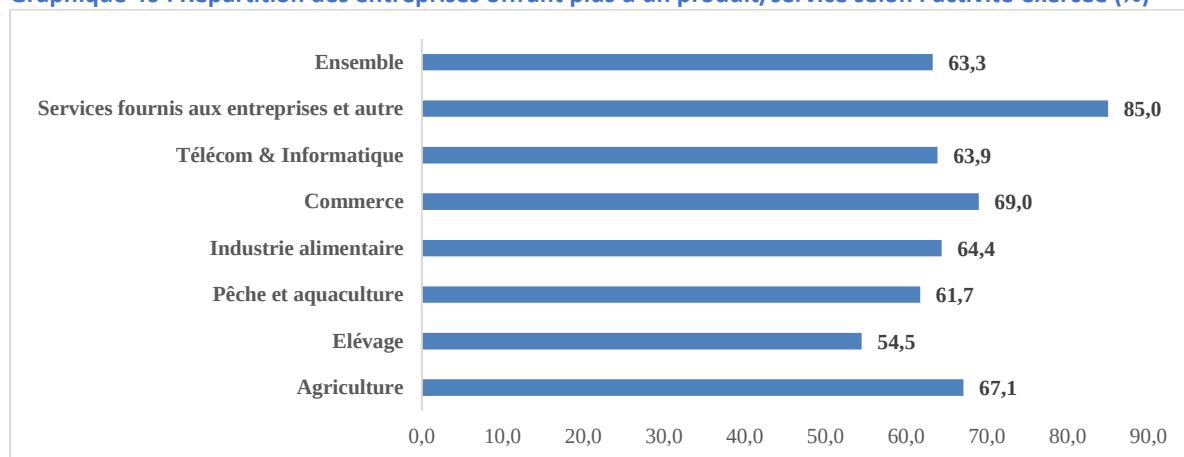


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.5 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRODUITS/SERVICES

La diversification des produits est une pratique permettant à une entreprise d'être moins vulnérable à un choc sur son produit principal. Les résultats de l'enquête révèlent que 63% de personnes interviewées déclarent que leur entreprise offre plus d'un produit/service. Ce constat est valable dans tous les services à des nuances près. En effet, ce chiffre est de 85% pour les services fournis aux entreprises, 69% dans le commerce. Le chiffre le plus bas est enregistré dans les entreprises de l'élevage.

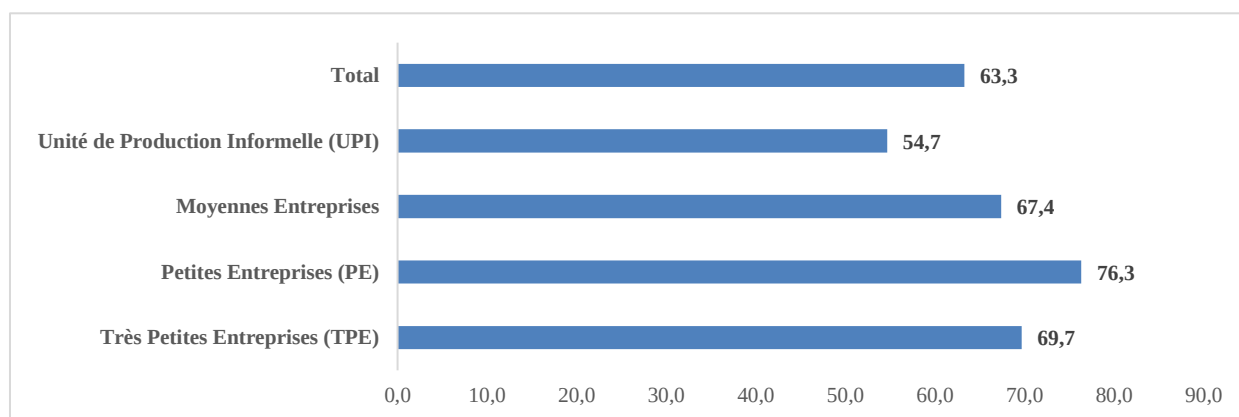
Graphique 40 : Répartition des entreprises offrant plus d'un produit/service selon l'activité exercée (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse selon la taille de l'entreprise montre que les UPI diversifient peu par rapport aux PME modernes.

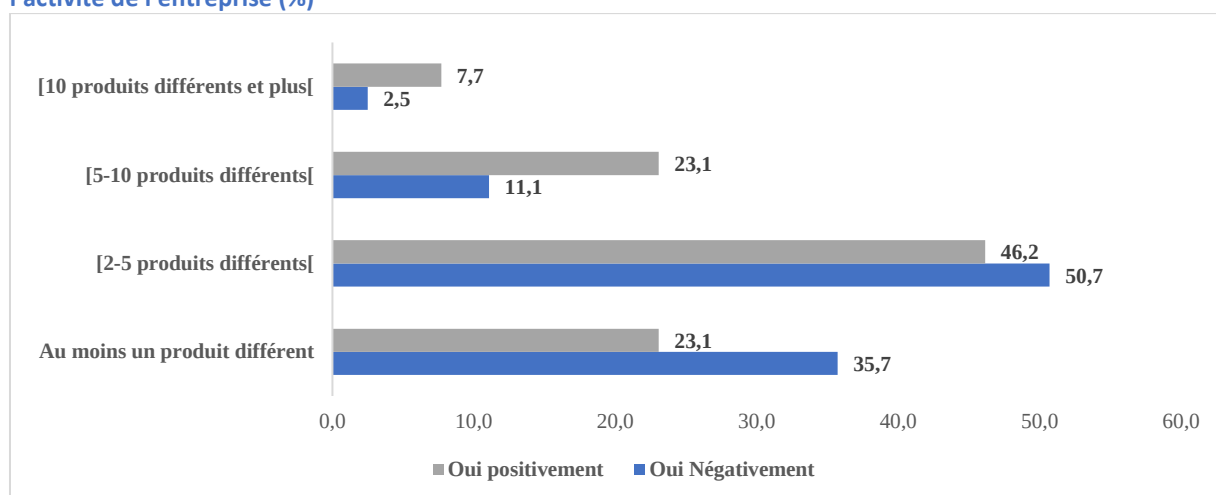
Graphique 41 : Répartition des entreprises offrant plus d'un produit/service selon la taille (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Le graphique ci-après montre que l'impact négatif de la pandémie est moins prononcé dans les entreprises qui diversifient peu leurs offres de produits. En effet, seulement 2,5% de celles qui offrent au moins 10 produits différents ont déclaré avoir été négativement impacté par la pandémie. En revanche, 86,4% de celles offrant moins de 5 produits différents ont déclaré avoir subi cet impact.

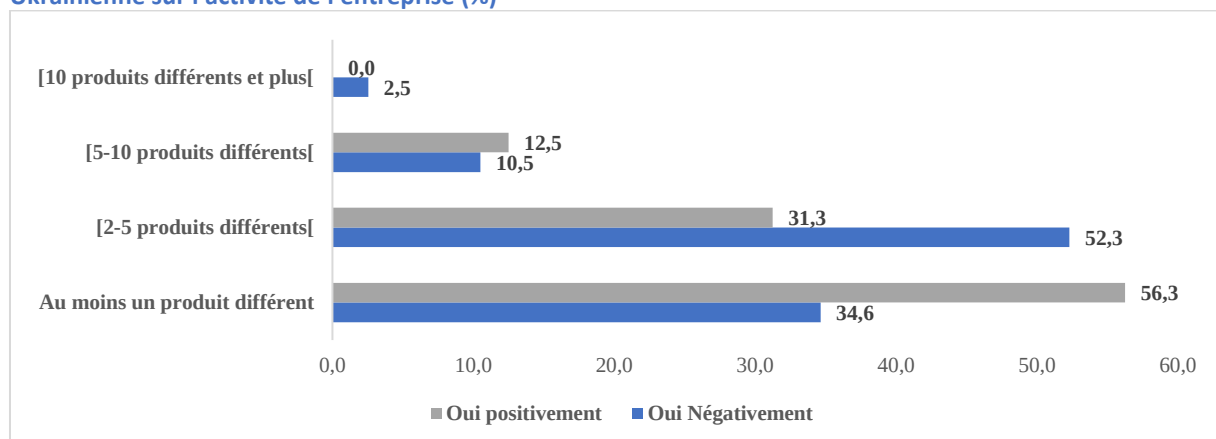
Graphique 42 : Répartition des entreprises offrant des produits différents selon l'impact de la Covid 19 sur l'activité de l'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse de l'impact de la crise Russo-Ukrainienne met en exergue des tendances similaires car, 87% des entreprises offrant moins de 5 produits différents ont déclaré avoir subi cet impact.

Graphique 43 : Répartition des entreprises offrant des produits différents selon l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)



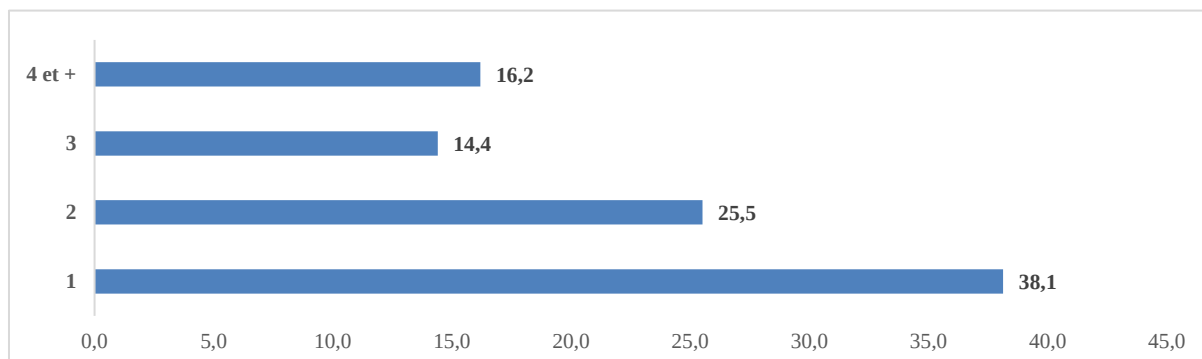
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.6 NOMBRE DE ZONE/LIEU D'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES

En diversifiant les lieux d'approvisionnement, l'entreprise maîtrise mieux les prix d'achat et se couvre aussi du risque de pénurie localisée. L'examen des résultats de l'enquête révèle que 56% des personnes interviewées déclarent que leur entreprise s'approvisionne sur au moins deux

lieux ou zones. Mieux, 16% d'entre eux affirment que leur entreprise s'approvisionne sur 4 zones au moins.

Graphique 44 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d'approvisionnement en matières premières (%)

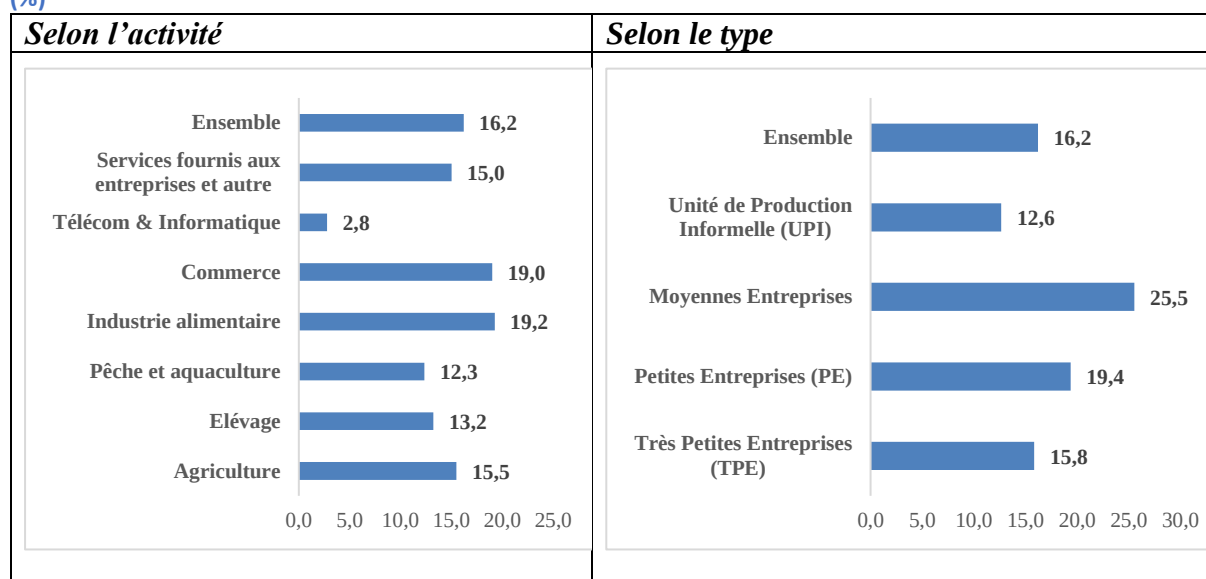


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les entreprises de commerce (19%) et d'industrie alimentaire (19%) sont celles qui s'approvisionnent le plus dans au moins 4 lieux.

Concernant le type, l'on constate que le nombre d'entreprises s'approvisionnant dans au moins 4 lieux augmente avec l'importance de l'entreprise. En effet, l'on a 13% d'UPI qui s'approvisionnent dans au moins 4 lieux différents. Ce chiffre est de 16% pour les TPE, 19% pour les PE et 26% pour les ME.

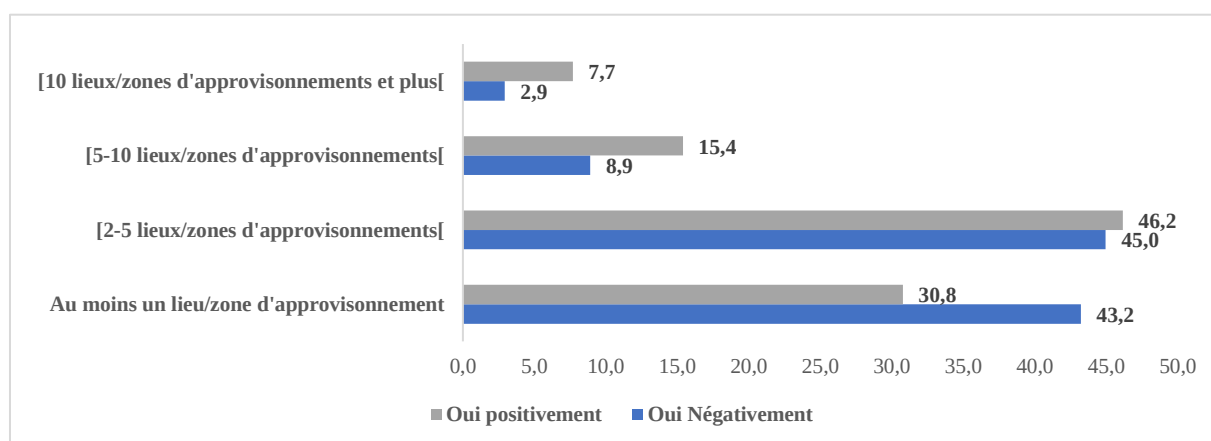
Graphique 45 : Répartition des entreprises ayant au moins 4 lieux d’approvisionnement en matières premières (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les entreprises qui s’approvisionnent en matières premières dans au moins 5 lieux/zones différents se sont avérés plus résilientes face à la pandémie de la Covid 19. En revanche, près de 9 entreprises sur 10 parmi celles ayant déclaré être négativement impactées par la Covid 19 ont moins de 5 lieux/zones d’approvisionnements en matières premières.

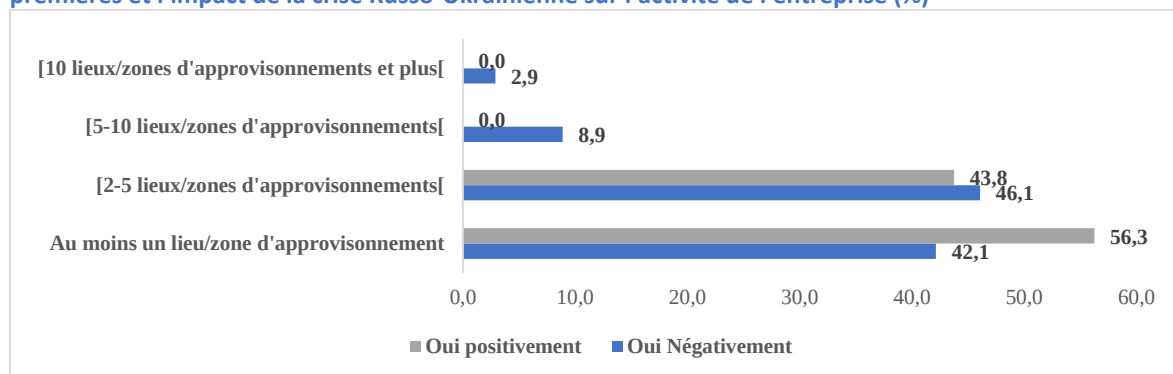
Graphique 46 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d’approvisionnement en matières premières et l’impact de la Covid 19 sur l’activité de l’entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En ce qui concerne l’impact de la crise Russo-Ukrainienne, la tendance est la même que celle observée pour la Covid 19.

Graphique 47 : Répartition des entreprises selon le nombre de lieux d'approvisionnement en matières premières et l'impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de l'entreprise (%)



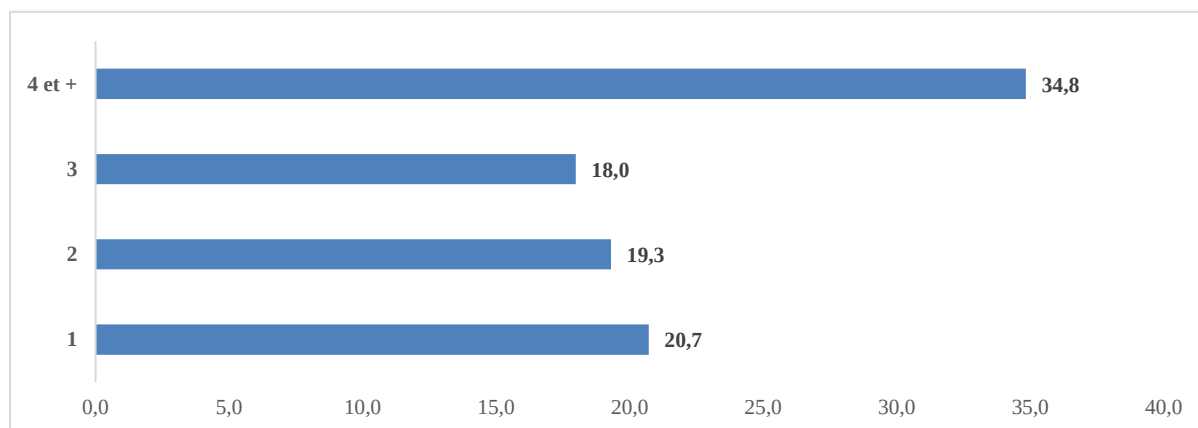
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.7 DIVERSIFICATION DES FOURNISSEURS

La diversification des fournisseurs permet à l'entreprise d'être moins vulnérable à un choc ou rupture de stock qui pourrait survenir chez son principal fournisseur.

Au regard des résultats de l'enquête, l'on peut dire que les entreprises observent l'adage qui demande de ne pas mettre tous ses œufs dans un seul panier. En effet, 72% de personnes interviewées déclarent que leur entreprise a au moins 2 fournisseurs de matières premières. Il est intéressant de constater que 35% d'interviewées déclarent que leur entreprise a au moins 4 fournisseurs de matières premières.

Graphique 48 : Répartition des entreprises selon le nombre de fournisseurs (%)



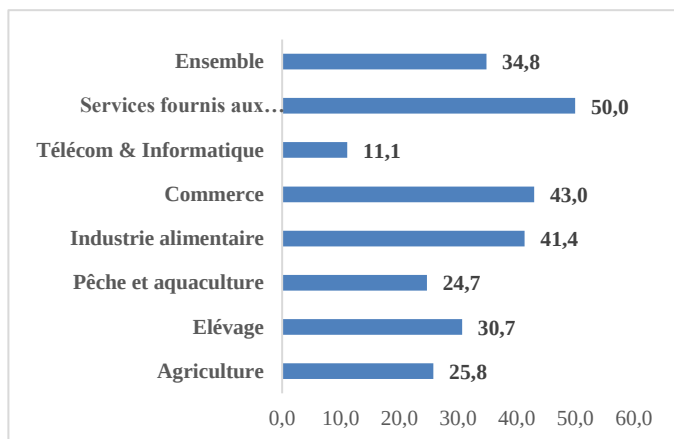
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse selon l'activité montre que ce sont les entreprises fournissant les services aux entreprises (50%), du commerce (43%) et de l'industrie alimentaire (41%) qui diversifient le plus les fournisseurs de matières premières. Par contre, les entreprises des télécommunications le font moins.

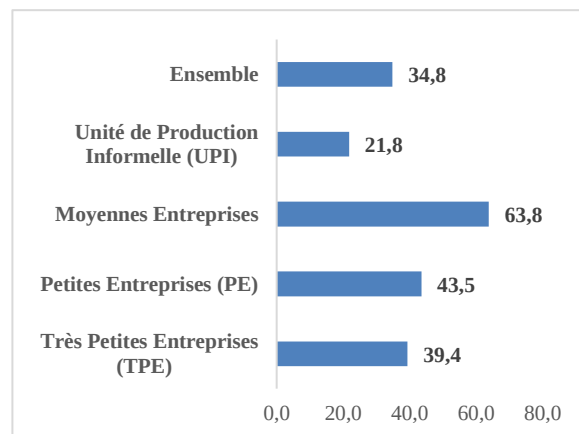
Concernant le type, l'analyse faite précédemment sur le nombre de lieux d'approvisionnement reste valable pour le nombre de fournisseurs. L'on constate que le nombre d'entreprises s'approvisionnant au moins chez 4 fournisseurs varie avec l'importance de l'entreprise. En effet, l'on a 22% d'UPI qui s'approvisionnent chez au moins 4 fournisseurs. Ce chiffre est de 39% pour les TPE, 44% pour les PE et 64% pour les ME.

Graphique 49 : Répartition des entreprises ayant au moins 4 fournisseurs en matières premières (%)

Selon l'activité



Selon le type

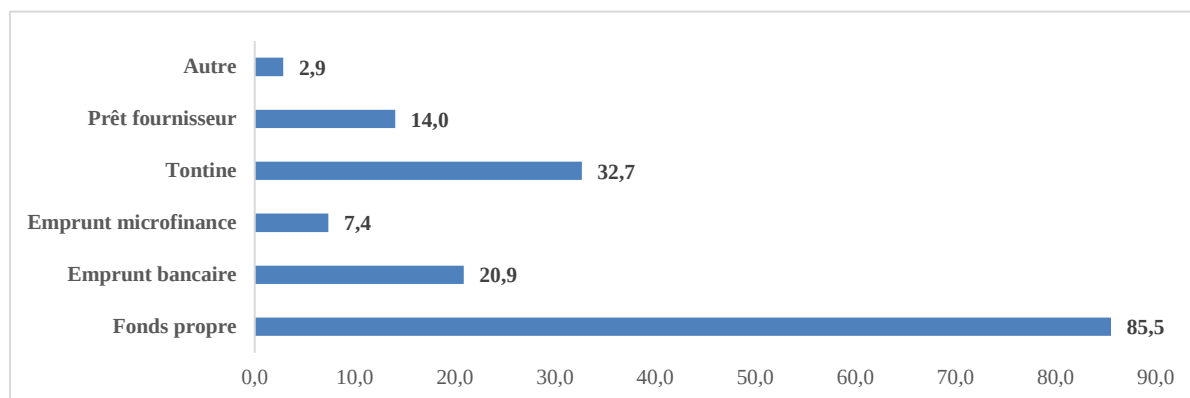


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

3.8 SOURCES DE FINANCEMENT

Comme l'ont déjà montré les précédentes études sur le sujet, la principale source de financement des activités des entreprises ce sont les fonds propres du promoteur. En effet, 86% des personnes interviewées affirment que les activités de leur entreprise sont financées sur fonds propres. La seconde source de financement ce sont les tontines (33%) puis vient le prêt bancaire (21%). Très peu d'entreprises (7%) font recours aux microfinances pour le financement de leurs activités.

Graphique 50 : Répartition des entreprises selon la source de financement des activités (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Le constat est le même pour toutes les activités. L'on note néanmoins que la proportion d'entreprises faisant recours à des fonds propres est particulièrement élevée pour les entreprises d'élevage (91%) et de la pêche et aquaculture (90%).

Tableau 5 : Répartition des entreprises selon la source de financement et l'activité principale (%)

	Fonds propre	Emprunt bancaire	Emprunt microfinance	Tontine	Prêt fournisseur	Autre
Agriculture	86,1	14,5	4,2	31,5	8,5	4,8
Élevage	91,3	23,5	6,6	35,7	12,8	3,6
Pêche et aquaculture	89,5	11,6	4,7	19,8	17,4	
Industrie alimentaire	83,2	22,5	8,1	34,6	17,0	2,8
Commerce	88,1	27,5	8,3	32,1	12,8	0,9
Télécommunication et informatique	67,9	20,8	13,2	34,0	9,4	
Services fournis aux entreprises et autre	81,8	27,3	4,5	27,3	9,1	9,1
Total	85,5	20,9	7,4	32,7	14,0	2,9

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Concernant le type d'entreprise, l'on note que les UPI se démarquent des autres. En effet, c'est dans ce type d'entreprise que l'on fait le plus appel aux fonds propres pour financer l'activité (92%). C'est aussi la catégorie qui fait le plus appel aux tontines (38%). Par contre, les UPI font le moins recours au crédit bancaire (7%) et aux microfinances (4%).

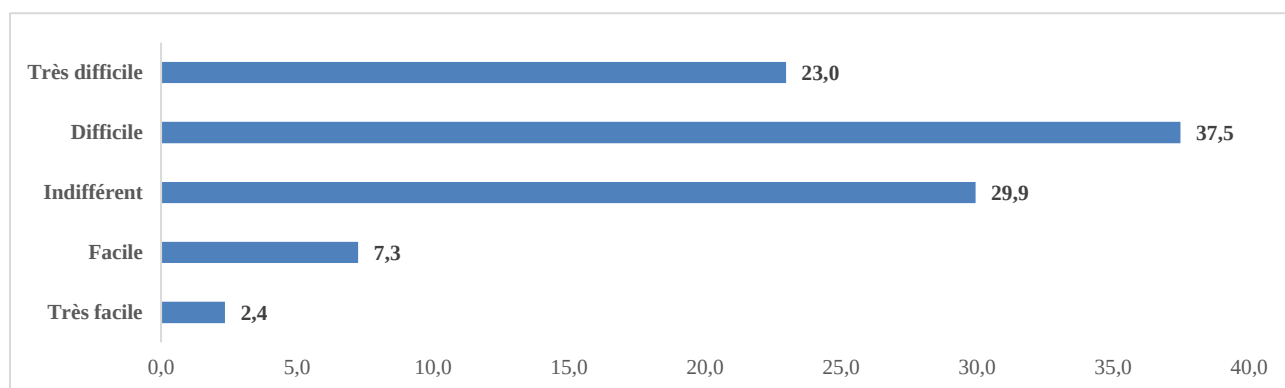
Tableau 6 : Répartition des entreprises selon la source de financement et le type d'entreprise (%)

	Fonds propre	Emprunt bancaire	Emprunt microfinance	Tontine	Prêt fournisseur	Autre
Très Petites Entreprises (TPE)	83,5	35,4	7,9	32,3	13,0	3,1
Petites Entreprises (PE)	73,6	25,1	10,0	25,5	16,9	0,9
Moyennes Entreprises	84,5	31,0	14,2	25,8	20,0	1,9
Unité de Production Informelle (UPI)	92,2	8,8	3,9	38,1	11,5	3,9
Total	85,5	20,9	7,4	32,7	14,0	2,9

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

En ce qui concerne particulièrement l'accès aux services bancaires, les personnes interviewées pensent majoritairement (61%) qu'il est difficile voire très difficile pour leur entreprise d'accéder aux financements bancaires ou des microfinances.

Graphique 51 : Appréciation de la capacité des entreprises à accéder aux financements bancaires ou des microfinances (%)

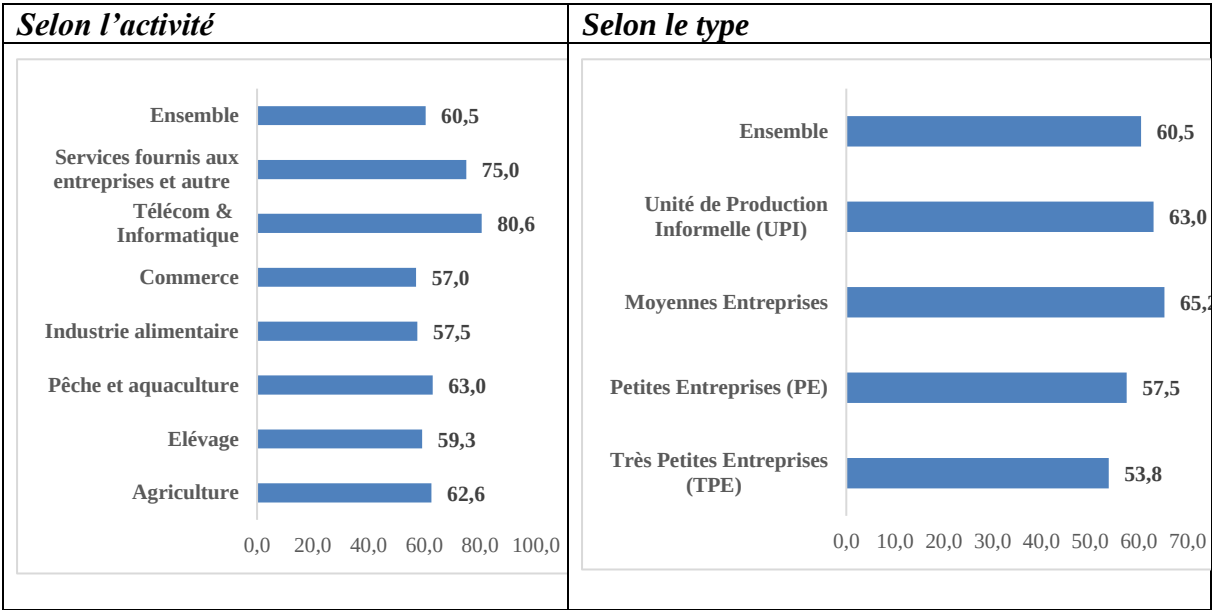


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Le constat est le même pour toutes activités. Néanmoins, les entreprises de télécommunications et informatiques sont plus nombreux (81%) à penser qu'il leur est difficile d'accéder aux financements bancaires ou des microfinances. Viennent ensuite les entreprises fournissant les services aux autres entreprises (75%).

Concernant les types d'entreprises, l'on note que les Moyennes entreprises sont plus nombreuses (65%) à trouver difficile voire très difficile l'accès aux financements bancaires ou des microfinances.

Graphique 52 : Pourcentage d’entreprises estimant difficile ou très difficile la capacité des entreprises à accéder aux financements bancaires ou des microfinances (%)



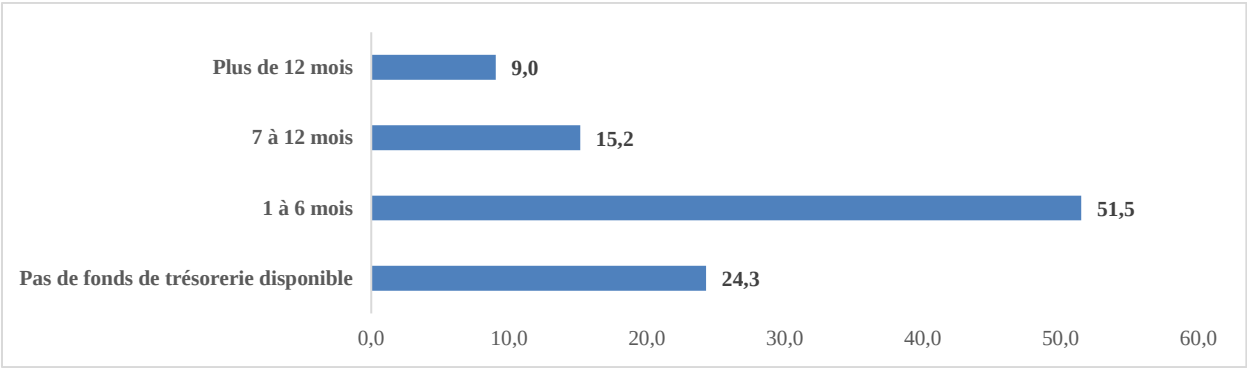
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L’analyse faite ci-dessus reste valable en ce qui concerne l’appréciation qu’ont les entreprises de l’accès aux matières premières à crédit auprès des fournisseurs.

3.9 CAPACITE DE RESILIENCE DES ENTREPRISES

Les résultats de l’enquête montrent que les entreprises sont certes résilientes mais leur capacité à le rester est entamée. En effet, l’on note que 24% d’entreprises ne disposent pas de fonds de trésorerie c’est-à-dire qu’elles vivent « au jour le jour » sans aucune réserve. En outre, 52% d’entreprises peuvent couvrir les coûts et paiement pendant 1 à 6 mois avec les fonds de trésorerie disponibles actuellement.

Graphique 53 : Durée pendant laquelle l’entreprises peut continuer à couvrir les coûts et paiements avec les fonds de trésorerie actuelle sans une autre aide spécifique (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

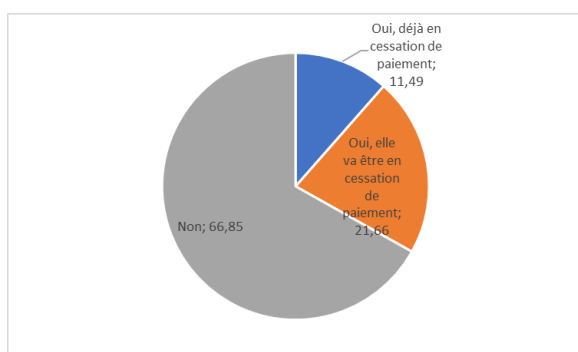
Ainsi, les prévisions de cessation d'activité ou de faillite des entreprises dans les 6 prochains mois sont assez pessimistes pour un bon nombre d'entreprises. En effet, 11% d'entreprises déclarent être déjà en cessation de paiement auprès des fournisseurs et/ou de ses dettes. En plus, 22% d'entreprises prévoient l'être dans les 6 prochains mois.

Concernant les risques de faillite, 4% d'entreprises déclarent être déjà en faillite et 18% prévoient l'être dans les 6 prochains mois si rien n'est fait. Il est quand même rassurant de noter que 78% de personnes interviewées ne prévoient pas une faillite de leur entreprise dans les 6 prochains mois.

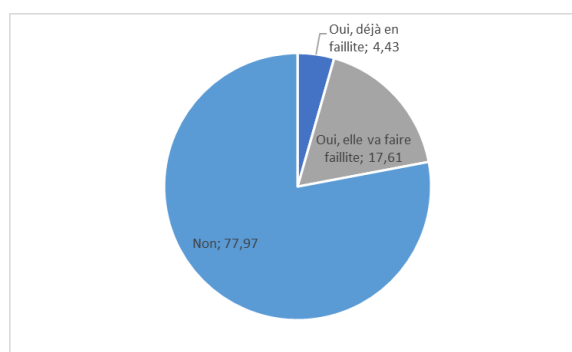
S'agissant des difficultés des clients, 18% de personnes interviewées déclarent que les clients de leur entreprise sont déjà en retard de paiement ou ont déjà des arriérés de paiement. L'on note aussi que 18% de répondants prévoient que leurs clients seront en retard de paiement dans les 6 prochains mois.

Graphique 54 : Préviation (%) des entreprises de :

Cessation de paiements 6 prochains mois



Faillite 6 prochains mois



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

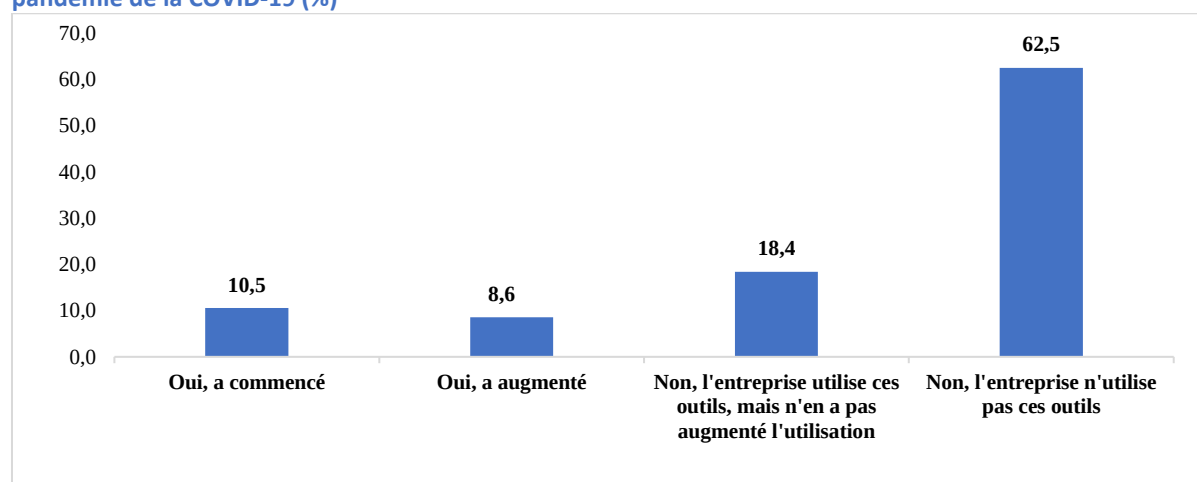
4. STRATEGIES D'ADAPTATION

Cette partie se focalise sur les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les entreprises pour faire face aux effets de la Pandémie de la COVID-19 et de la guerre Russo-Ukrainienne. Elle s'organise en quatre points : utilisation du numérique, l'investissement dans le numérique, les mesures prises pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et enfin les mesures prises pour faire face à la crise russo-ukrainienne.

4.1 UTILISATION D'INTERNET, DES RESEAUX SOCIAUX, D'APPLICATIONS SPECIALISEES OU DE PLATEFORME DIGITALES EN REPONSE A LA COVID-19

De manière globale, 19% des entreprises enquêtées ont mis l'accent sur l'utilisation du numérique (internet, réseaux sociaux, applications spécialisées ou plateformes digitales) depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19. Parmi ces entreprises, près de 11% ont commencé l'utilisation à la survenue de la pandémie alors qu'environ 9% ont augmenté le niveau d'utilisation du numérique.

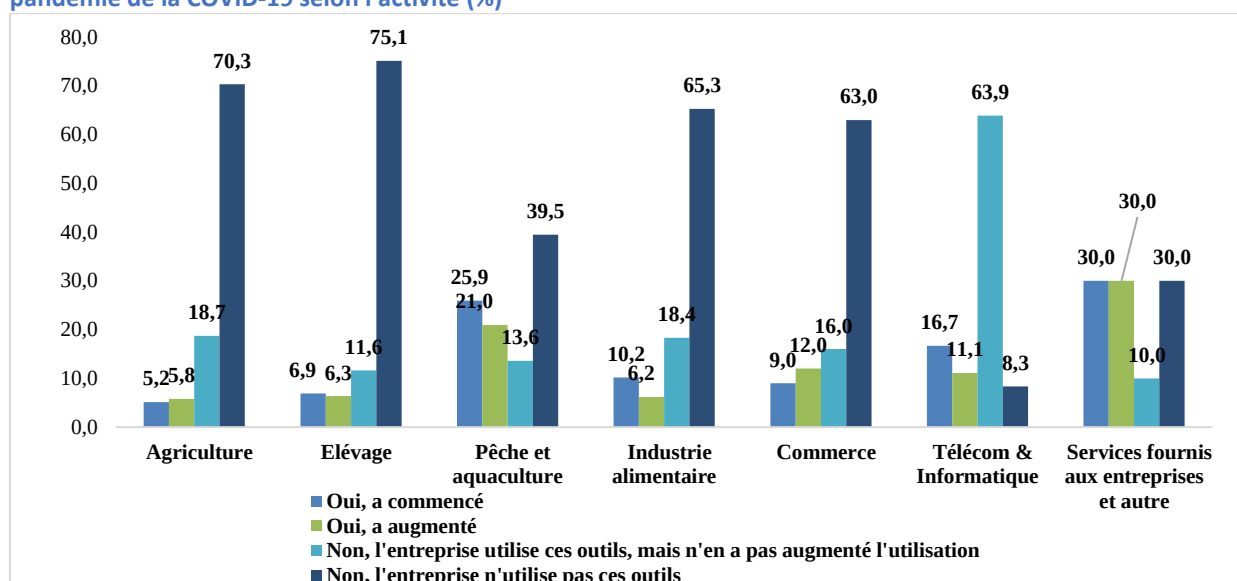
Graphique 55 : Perception des entreprises sur le statut d'utilisation du numérique depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'utilisation du numérique constitue l'une des mesures prises dans tous les secteurs activités pour faire face aux conséquences de la COVID-19. Cependant, les secteurs « services fournis aux entreprises et autre » (60%), « Télécommunication et informatique » (28%), « Pêche et aquaculture » (47%) sont ceux où l'accent (Oui, a commencé ; Oui, a augmenté) a été le plus important depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19.

Graphique 56 : Perception des entreprises sur le statut d'utilisation du numérique depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 selon l'activité (%)

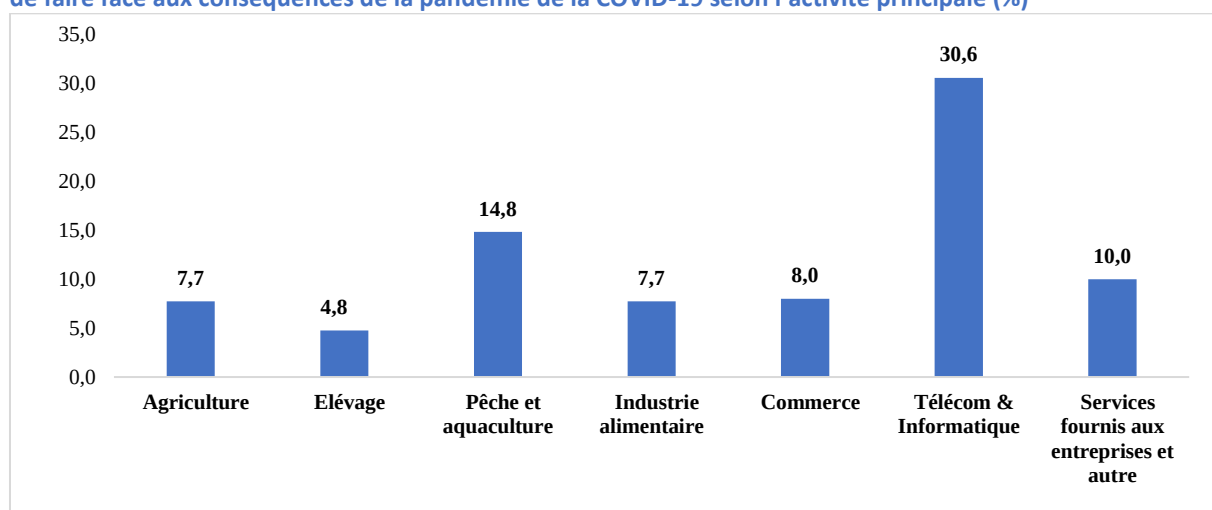


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

4.2 INVESTISSEMENT DANS LE NUMERIQUE POUR FAIRE FACE A LA COVID-19

De manière globale, près de 9% des entreprises enquêtées ont déclaré avoir investi dans le numérique pour faire face aux conséquences de la COVID-19. Cependant, les résultats montrent une disparité suivant le secteur d'activité. « Télécommunication et informatique » (31%), « Pêche et aquaculture » (15%) sont les secteurs d'activité qui présentent des proportions plus importantes des entreprises ayant déclaré avoir investi dans le numérique pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19.

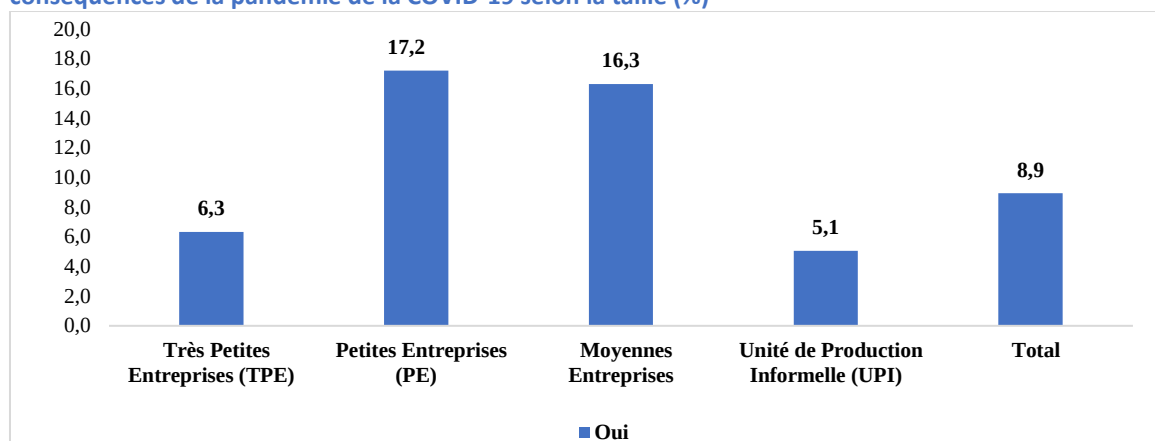
Graphique 57 : Pourcentage des entreprises qui estime que l'investissement dans le numérique permettrait de faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 selon l'activité principale (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Suivant la taille de l'entreprise, les données montrent que les Petites Entreprises (PE) et les Moyennes Entreprises (ME) avec des proportions respectives de 17,2% et 16,31% sont celles qui regroupent la plus grande proportion d'entreprises qui ont déclaré avoir investi dans le numérique pour faire face aux conséquences de la COVID-19.

Graphique 58 : Perception des entreprises sur l'investissement dans le numérique pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 selon la taille (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

4.3 MESURES PRISES POUR FAIRE FACE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19

Plusieurs mesures ont été prises par les entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19.

Mesures concernant l'approvisionnement en intrants

Il ressort des résultats que près de 27% des entreprises ont déclaré avoir annulé les commandes faites par les clients uniquement pendant la pandémie de la COVID-19 alors qu'environ 16% ont déclaré appliquer ces mesures jusqu'à présent.

Mesures concernant la gestion du personnel dans les entreprises

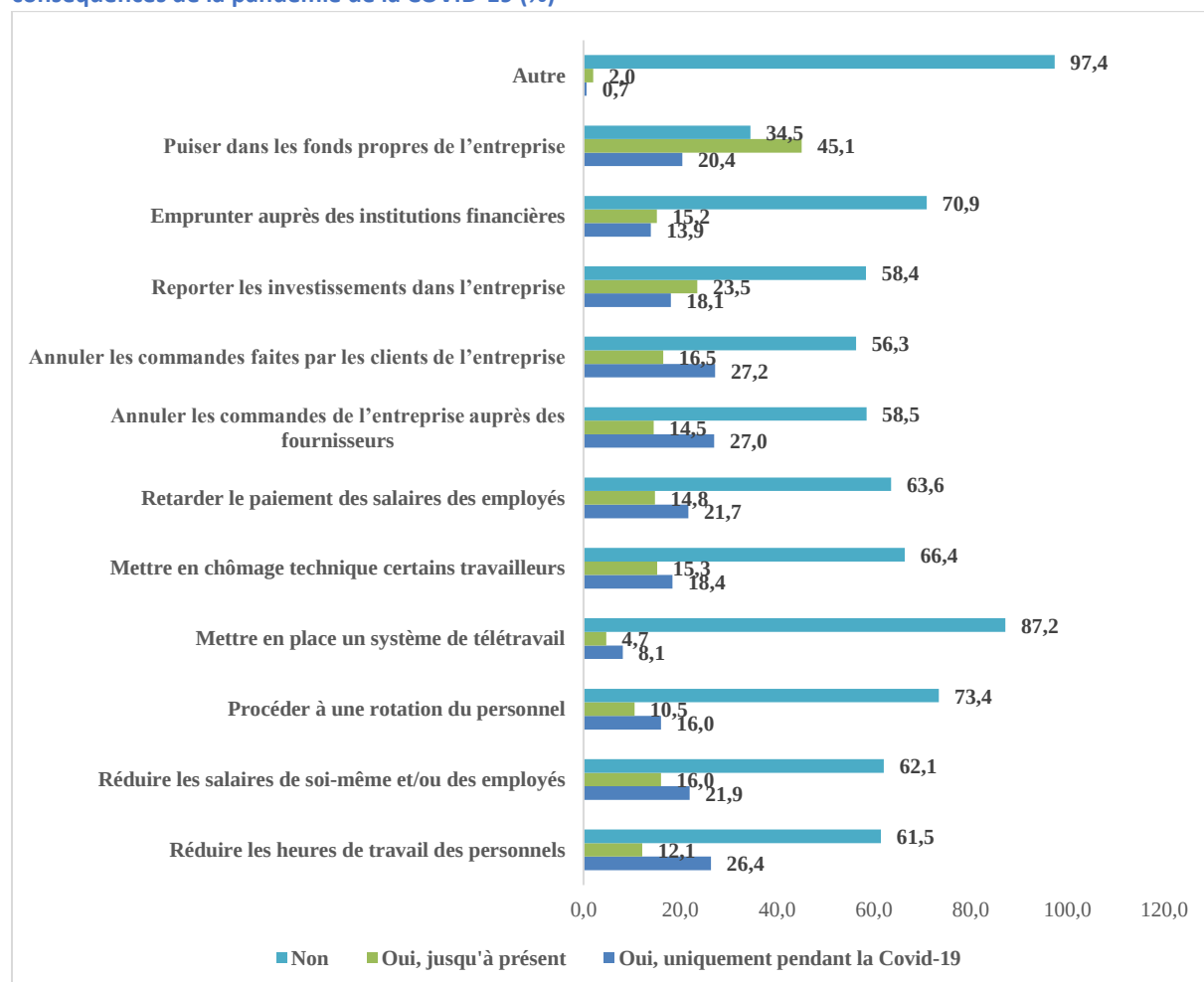
En ce qui concerne la gestion du personnel dans les entreprises, les résultats montrent que près de 22% des entreprises ont déclaré avoir « retarder le paiement des salaires des employés » uniquement pendant la pandémie de la COVID-19 tandis que, seulement environ 15% des entreprises ont déclaré appliquer ces mesures jusqu'à présent. De même, près de 22% des entreprises ont réduit les salaires uniquement pendant la pandémie de la COVID-19 tandis que seulement près de 12% ont appliqué cette mesure jusqu'à présent.

Mesures concernant les finances

Les mesures sur les finances sont celles qui ont cours dans la majorité des entreprises jusqu'à présent. En effet, la proportion des entreprises qui ont appliqué des mesures financières uniquement pendant la période de la pandémie est de près d'environ 20% en ce qui concerne

l'utilisation des fonds propres de l'entreprise et d'environ 14% en ce qui concerne l'emprunt auprès des institutions financières. La proportion des entreprises qui appliquent ces mesures jusqu'à présent d'environ 45% pour l'utilisation des fonds propres de l'entreprise et de 15% pour l'emprunt auprès des institutions financières.

Graphique 59 : Perception des entreprises sur les mesures prises par les entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 (%)

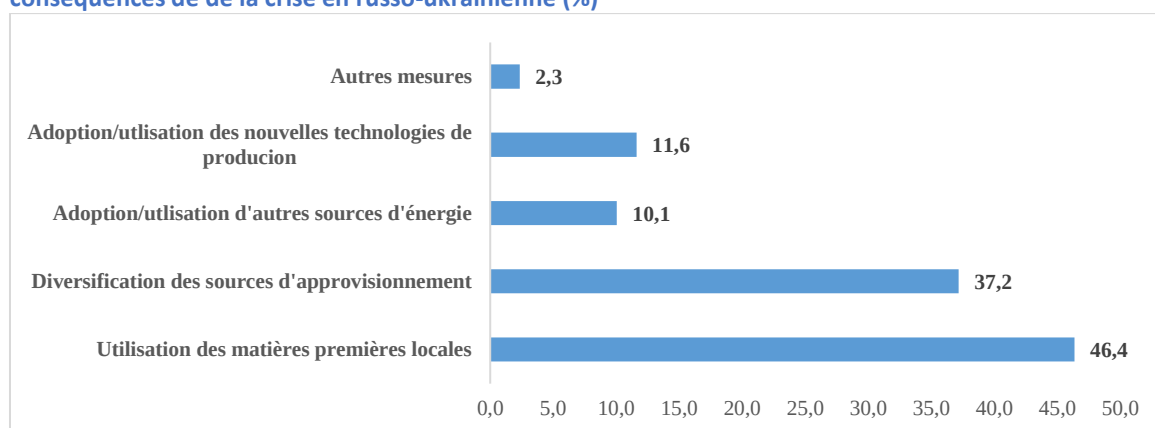


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

4.4 MESURES PRISES POUR FAIRE FACE A LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Les résultats de l'étude montrent que dans l'ensemble, deux mesures ont été majoritairement utilisées par les entreprises enquêtées pour faire face aux conséquences de la crise Russo-Ukrainienne. Il s'agit de : l'utilisation des matières premières locales (46%) et la diversification des sources d'approvisionnement (37%).

Graphique 60 : Perception des entreprises sur les mesures prises par les entreprises pour faire face aux conséquences de de la crise en russo-ukrainienne (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

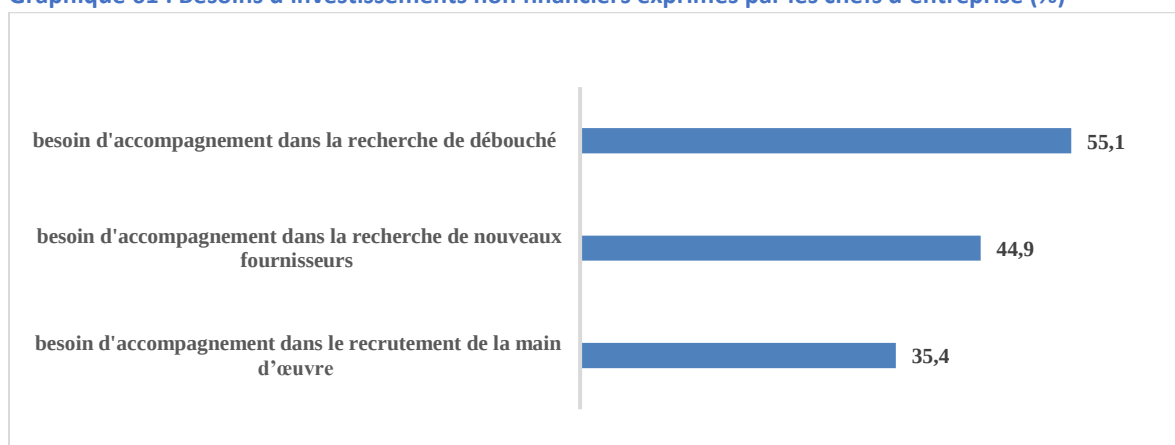
5. BESOINS D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

Cette partie consacrée aux besoins d'investissements financiers et non financiers passe en revue les points suivants : (i) les besoins d'investissements non financiers ; (ii) les besoins d'investissement dans les immobilisations incorporelles ; (iii) les besoins d'investissements dans les immobilisations corporelles ; (iv) les besoins d'investissements dans les immobilisations financières et (v) les besoins en fonds de roulement.

5.1 BESOINS D'INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS

Les besoins en investissement non financier exprimés par les entrepreneurs sont : la recherche de nouveaux fournisseurs pour appuyer la relance de l'activité (55%) et la recherche des débouchés (45%). Le besoin d'accompagnement dans le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée est une demande moins présente que les autres parmi les entreprises enquêtées (35%).

Graphique 61 : Besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les chefs d'entreprises interrogés ont principalement nécessité un besoin d'accompagnement dans la recherche de nouveaux fournisseurs, quel que soit l'activité principale exercée par l'entreprise. Cette proportion est plus élevée dans la pêche et aquaculture (65%) et l'agriculture (60%).

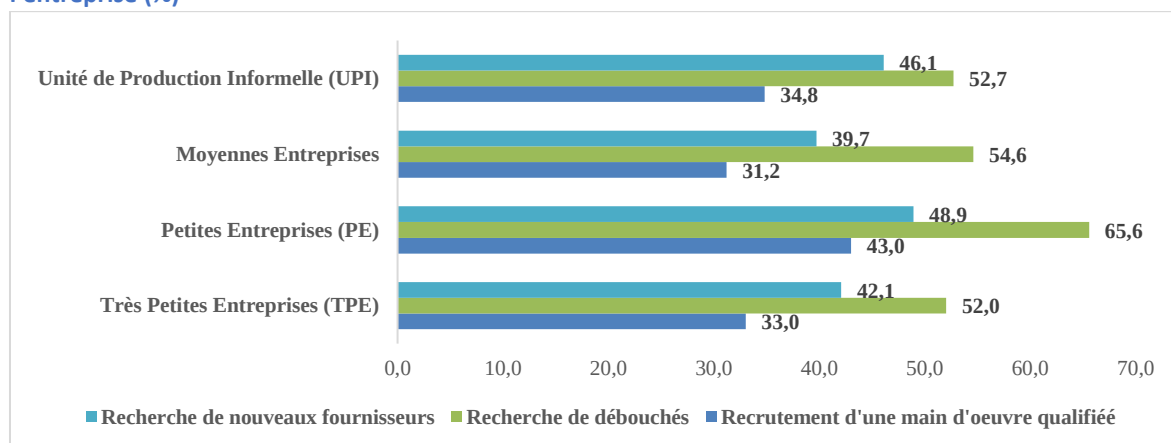
Tableau 7 : Besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)

Activité (%)	Besoin d'accompagnement dans le recrutement de la main d'œuvre	Besoin d'accompagnement dans la recherche de nouveaux fournisseurs	Besoin d'accompagnement dans la recherche de débouché
Agriculture	45,2	60,0	37,4
Elevage	33,3	45,5	41,8
Pêche et aquaculture	40,8	65,4	56,8
Industrie alimentaire	33,0	56,0	47,1
Commerce	27,0	55,0	46,0
Télécom et Informatique	33,3	44,4	38,9
Services fournis aux entreprises et autre	50,0	60,0	55,0
Total	35,2	55,0	45,2

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon la taille, il ressort que 35% des UPI interrogées ont besoin d'accompagnement dans le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée. Dans les PME Modernes, les PE sont les plus concernées (43%). En ce qui concerne la recherche de débouchés, les PE sont les plus concernées également (66%) pour les PME Modernes. Enfin, s'agissant de la recherche de nouveaux fournisseurs, l'on note que la tendance est la même.

Graphique 62 : Besoins d'investissements non financiers exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%)

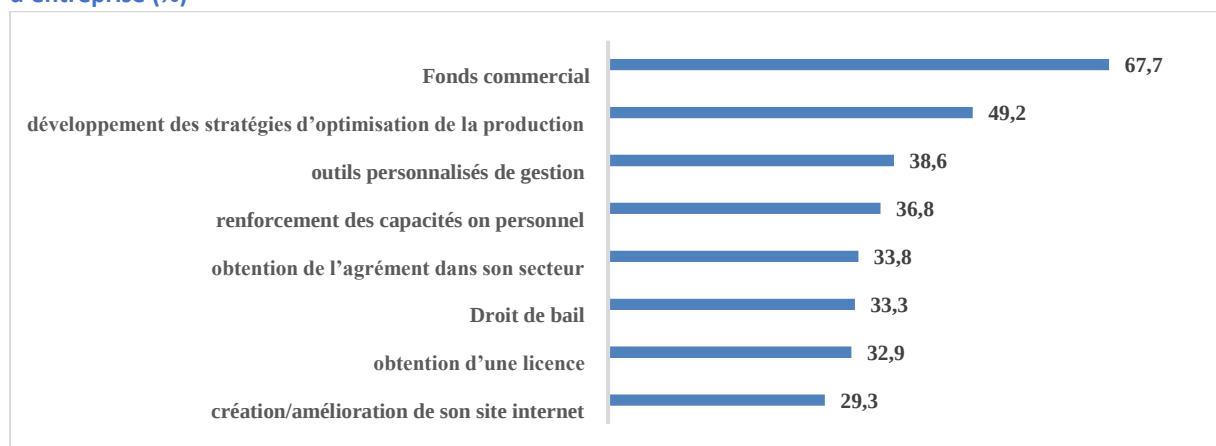


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

5.2 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le besoin d'un fonds commercial (68%) et le besoin d'investir dans les stratégies d'optimisation de la production (49%) ont le plus été mentionnés par les chefs d'entreprises lorsqu'ils ont été interrogés sur les besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles de leurs entreprises.

Graphique 63 : Besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Quel que soit l'activité, le besoin d'investissement pour le financement du fonds commercial est prépondérant. L'on note néanmoins que cette proportion est plus élevée dans la pêche et aquaculture (82%), l'élevage (72%) et l'agriculture (70%).

Tableau 8 : Besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)

	Création/amélioration de son site internet	Obtention d'une licence	Droit de bail	Obtention de l'agrément dans son secteur	Renforcement des capacités on personnel	Outils personnalisés de gestion	Développement des stratégies d'optimisation de la production	Fonds commercial
Agriculture	25,8	32,9	27,7	34,2	39,4	34,8	52,3	70,3
Élevage	24,3	42,3	40,2	40,2	37,0	38,6	48,7	72,0
Pêche et aquaculture	48,1	38,3	29,6	42,0	40,7	46,9	64,2	81,5
Industrie alimentaire	25,4	28,3	32,3	29,2	34,5	37,4	47,4	64,6
Commerce	30,0	36,0	31,0	37,0	30,0	32,0	44,0	64,0
Télécommunication et informatique	44,4	19,4	33,3	27,8	41,7	55,6	41,7	55,6
Services fournis aux entreprises et autre	50,0	30,0	30,0	25,0	55,0	45,0	50,0	55,0
Total	28,8	32,8	32,7	33,6	36,4	38,2	49,2	67,6

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Le besoin de financement du fonds commercial a été fortement exprimé dans toutes les entreprises et ce quel que soit leur taille. Toutefois, les données de l'étude montrent que les entreprises de petites tailles ont le plus exprimé ce besoin. Dans les PME Modernes, la proportion des chefs d'entreprises concernée diminue avec la taille de l'entreprise. Elle est de 69% pour les TPE et de 59% pour les ME. Pour les UPI en revanche, elle s'établit à 72%.

Tableau 9 : Besoins d'investissements dans les immobilisations incorporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%)

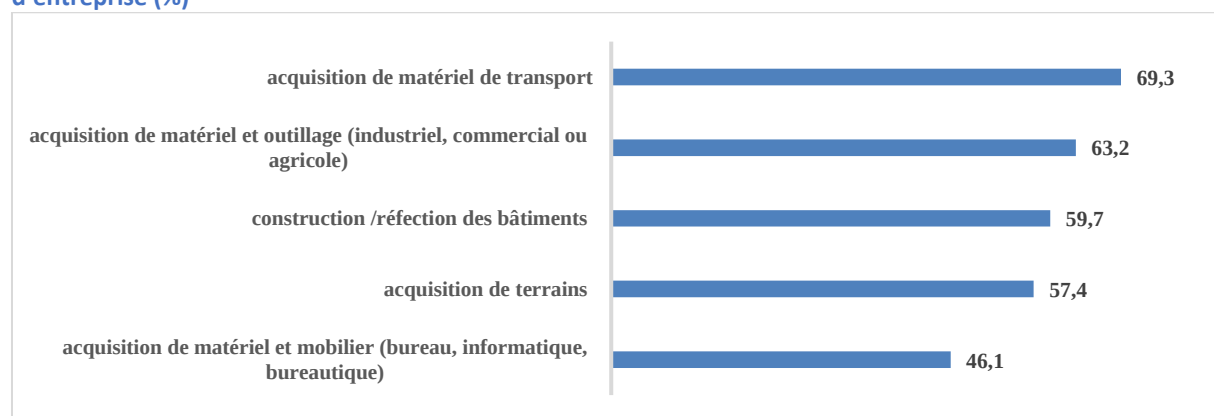
Taille de l'entreprise	Création/amélioration de son site internet	Obtention d'une licence	Droit de bail	Obtention de l'agrément dans son secteur	Renforcement des capacités on personnel	Outils personnalisés de gestion	Développement des stratégies d'optimisation de la production	Fonds commercial
Très Petites Entreprises (TPE)	32,13	28,51	35,29	31,22	30,32	38,01	47,96	68,78
Petites Entreprises (PE)	41,94	19,89	27,96	25,27	45,16	48,92	56,99	60,22
Moyennes Entreprises	29,79	23,40	32,62	27,66	45,39	39,72	54,61	58,87
Unité de Production Informelle (UPI)	23,35	42,02	34,63	39,69	34,24	34,82	45,53	72,37
Total	29,28	32,86	33,33	33,80	36,82	38,61	49,25	67,70

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

5.3 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les besoins des entrepreneurs en investissements dans les immobilisations corporelles portent principalement sur l'acquisition de matériel de transport (69%), l'acquisition de matériel et outillage (industriel, commercial ou agricole) (63%), la construction/réfection de bâtiments (60%) et l'acquisition de terrains (57%).

Graphique 64 : Besoins d'investissements dans les immobilisations corporelles exprimés par les chefs d'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon l'activité principale, des disparités apparaissent. L'acquisition de matériel de transport est beaucoup plus prépondérante dans la pêche et l'aquaculture (85%) et l'agriculture (77%). En ce qui concerne l'acquisition de matériel et outillage, c'est également la pêche et l'aquaculture et l'agriculture (79%) qui dominent également. En revanche, la construction/réfection des bâtiments est requise par les entreprises qui offrent des services aux entreprises. Enfin, l'acquisition de terrain est beaucoup plus sollicitée par les entreprises qui

offrent les services aux entreprises (70%), celles de l'agriculture (66%), et celles de la pêche et de l'élevage (62%)

Tableau 10 : Besoins d'investissements dans les immobilisations corporelles exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)

Activité (%)	Acquisition de matériel et mobilier (bureau, informatique, bureautique)	Acquisition de terrains	Construction /réfection des bâtiments	Acquisition de matériel et outillage (industriel, commercial ou agricole)	Acquisition de matériel de transport
Agriculture	36,13	65,81	43,23	78,71	77,42
Élevage	32,80	61,90	60,85	58,73	62,96
Pêche et aquaculture	59,26	61,73	70,37	79,01	85,19
Industrie alimentaire	46,90	53,98	61,95	59,51	69,03
Commerce	54,00	52,00	57,00	61,00	65,00
Télécommunication et informatique	66,67	44,44	63,89	47,22	36,11
Services fournis aux entreprises et autre	80,00	70,00	85,00	55,00	75,00
Total	45,69	57,60	59,63	63,41	69,02

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

5.4 BESOINS D'INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le besoin d'investissement dans les immobilisations financières est moins sollicité par les chefs d'entreprises sollicités. En effet, seuls 18 % d'entre eux éprouvent un besoin d'actionnaires/investisseurs financiers et 13% un besoin d'obligataires/créanciers financiers.

Graphique 65 : Besoins d'investissements dans les immobilisations financières exprimés par les chefs d'entreprise (%)

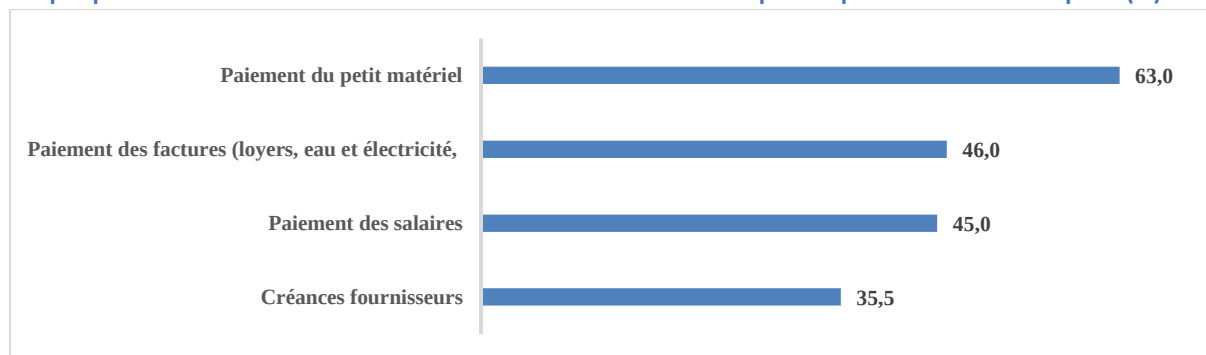


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

5.5 BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT

Les résultats montrent que 63% des entreprises interrogées éprouvent ont besoin de soutien l'acquisition du petit matériel, 46% pour le paiement des factures (loyers, eau et électricité), 45% pour le paiement des salaires et 36% pour le paiement des créances.

Graphique 66 : Besoins d'investissements en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon l'activité, le besoin en fonds de roulement pour le paiement du petit matériel est davantage marqué dans les télécommunications et l'informatique (70%), la pêche et l'aquaculture (67%) et l'agriculture (64%).

Tableau 11 : Besoins d'investissement en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise selon l'activité (%)

Activité (%)	Créances fournisseurs	Paiement des salaires	Paiement des factures (loyers, eau et électricité,	Paiement du petit matériel
Agriculture	25,16	48,39	40,00	63,87
Élevage	37,57	43,39	44,44	60,85
Pêche et aquaculture	41,98	51,85	51,85	66,67
Industrie alimentaire	38,05	43,14	47,57	62,61
Commerce	27,00	50,00	41,00	63,00
Télécommunication et informatique	36,11	41,67	66,67	69,44
Services fournis aux entreprises et autre	55,00	35,00	50,00	55,00
Total	35,53	45,11	46,27	62,92

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Selon la taille de l'entreprise, les UPI affiche le plus faible pourcentage (59%) d'entreprises ayant exprimé le besoin en fonds de roulement pour le paiement du petit matériel. Pour les PME Modernes, les TPE et les PE sont les plus concernées avec 66% et 69% respectivement.

Tableau 12 : Besoins d'investissement en fonds de roulement exprimés par les chefs d'entreprise selon la taille (%)

Taille de l'entreprise	Créances fournisseurs	Paiement des salaires	Paiement des factures (loyers, eau et électricité,	Paiement du petit matériel
Très Petites Entreprises (TPE)	32,58	53,39	38,01	66,06
Petites Entreprises (PE)	37,63	45,70	48,92	68,82
Moyennes Entreprises	43,97	53,90	52,48	65,25
Unité de Production Informelle (UPI)	33,66	38,72	46,50	58,95
Total	35,50	45,01	45,95	62,99

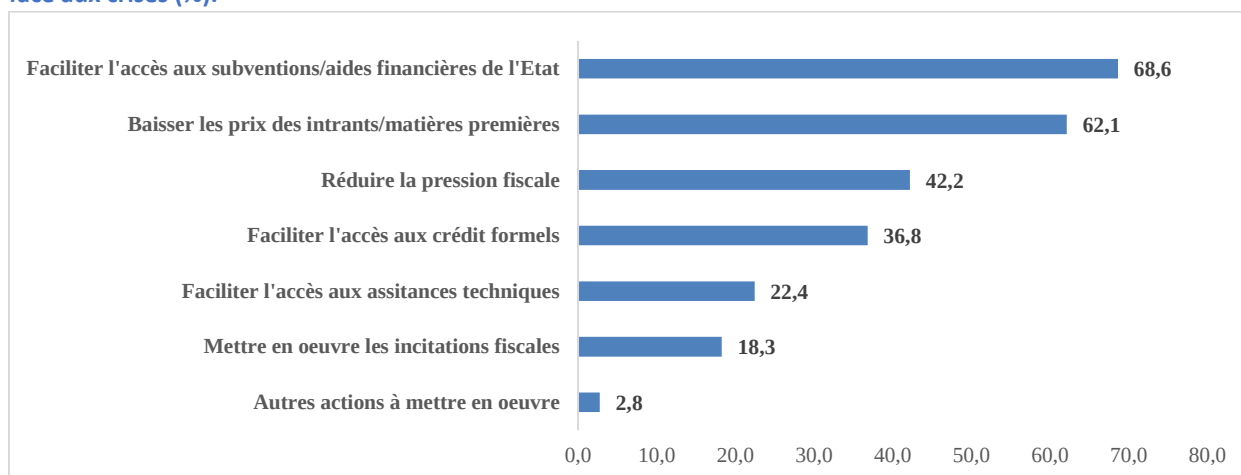
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Cette partie s'organise autour de sept principaux points. Notamment, les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises ; ensuite la connaissance des structures d'encadrement ; l'appréciation de l'environnement des affaires ; la connaissance des stratégies publiques ; l'appréciation de la capacité des stratégies à faciliter la résilience aux chocs ; les obstacles à l'entrepreneuriat et enfin l'appréciation des relations entreprises pouvoirs publics depuis la survenue des crises.

6.1 ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE POUR FACILITER LA RÉSILIENCE FACE AUX CRISES

Faciliter l'accès aux subventions ou aux aides financières de l'Etat, baisser les prix des intrants et réduire la pression fiscale sont les principales actions identifiées comme celles pouvant permettre aux entreprises enquêtées de faire face à la COVID-19 et la crise russo-ukrainienne.

Graphique 67 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises (%).



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

La tendance observée au niveau globale est la même que celle observée suivant les secteurs d'activité et suivant la taille de l'entreprise. Néanmoins, les résultats montrent que les entreprises du secteur de l'industrie alimentaire penchent en première position pour des actions visant à réduire les coûts des matières premières (69%), ensuite pour des actions visant à faciliter

l'accès aux subventions (66%). Les autres secteurs ont pour premier choix, des actions visant à faciliter l'accès aux subventions.

Tableau 13 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises par secteur d'activité (%).

	Faciliter l'accès aux subventions/aides financières de l'Etat	Faciliter l'accès aux crédits formels	Réduire la pression fiscale	Mettre en œuvre les incitations fiscales	Faciliter l'accès aux assistances techniques	Baisser les prix des intrants/matières premières	Autres actions à mettre en œuvre
Agriculture	76,97	32,73	29,70	10,30	23,64	62,42	1,21
Elevage	64,29	31,12	37,24	11,22	16,33	55,61	3,57
Pêche et aquaculture	84,88	39,53	38,37	19,77	38,37	68,60	4,65
Industrie alimentaire	65,79	39,47	46,96	20,85	20,85	69,43	3,04
Commerce	67,89	34,86	44,04	19,27	15,60	66,97	3,67
Télécom & Informatique	52,83	32,08	39,62	22,64	24,53	13,21	0,00
Services fournis aux entreprises et autre	81,82	50,00	63,64	36,36	45,45	59,09	0,00
Total	68,53	36,44	41,78	17,78	21,96	62,84	2,84

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter la résilience face aux crises par taille de l'entreprise (%).

	Faciliter l'accès aux subventions/aides financières de l'Etat	Faciliter l'accès aux crédits formels	Réduire la pression fiscale	Mettre en œuvre les incitations fiscales	Faciliter l'accès aux assistances techniques	Baisser les prix des intrants/matières premières	Autres actions à mettre en œuvre
Très Petites Entreprises (TPE)	66,54	36,61	44,88	20,08	23,62	57,48	2,76
Petites Entreprises (PE)	64,07	36,80	51,95	22,94	27,71	51,08	3,46
Moyennes Entreprises	74,19	47,74	63,87	29,03	23,23	62,58	3,87
Unité de Production Informelle (UPI)	70,04	33,66	29,96	12,06	19,26	69,26	2,14
Total	68,63	36,83	42,20	18,28	22,44	62,13	2,77

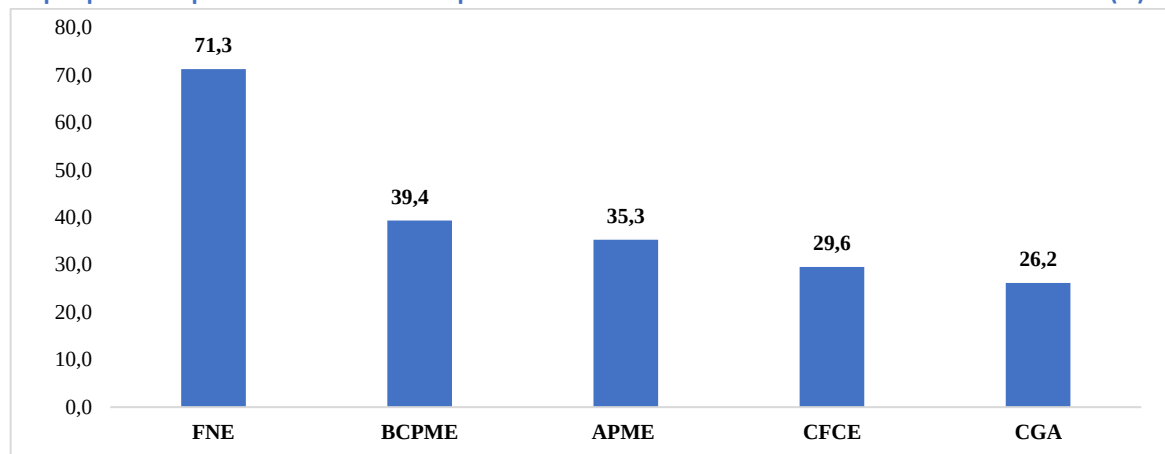
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.2 CONNAISSANCE DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

De manière globale, le Fonds National de l'Emploi (FNE) est la structure d'encadrement la plus connue (71%), suivie par la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BCPME) (39%) et l'Agence des promotions des PME (APME) (35%).

L'analyse suivant les régions d'enquête montre que les l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont les régions où le niveau général de connaissance des structures d'encadrement est le plus faible.

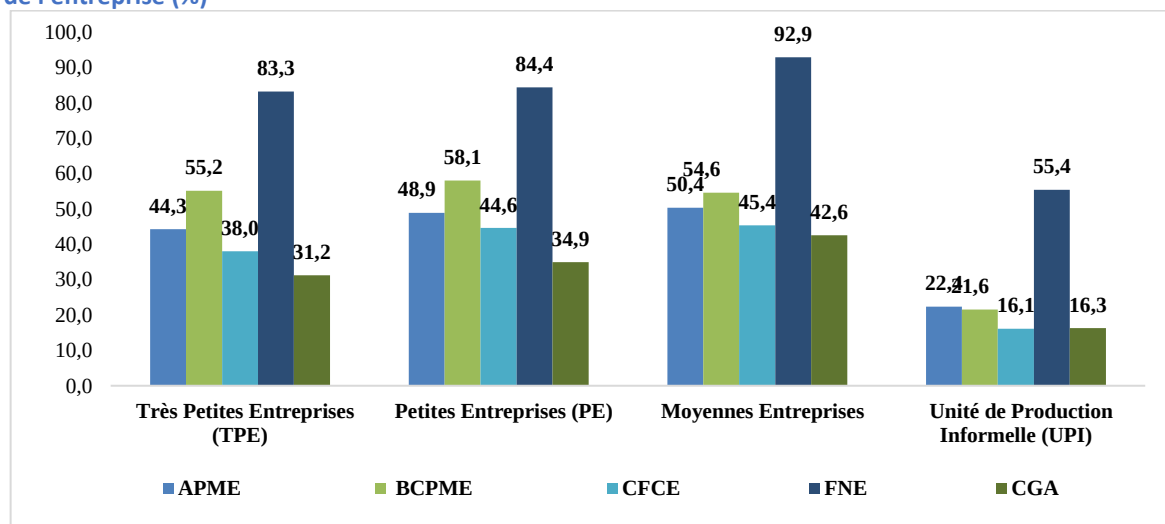
Graphique 68 : Opinion des chefs d'entreprises sur leur connaissance des structures d'encadrement (%).



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Bien que la tendance observée au niveau global soit la même que celle observée selon la taille des entreprises, les UPI représentent le groupe où le niveau de connaissance des structures d'encadrement est le plus faible.

Graphique 69 : Opinion des chefs d'entreprise sur la connaissance des structures d'encadrement selon la taille de l'entreprise (%)

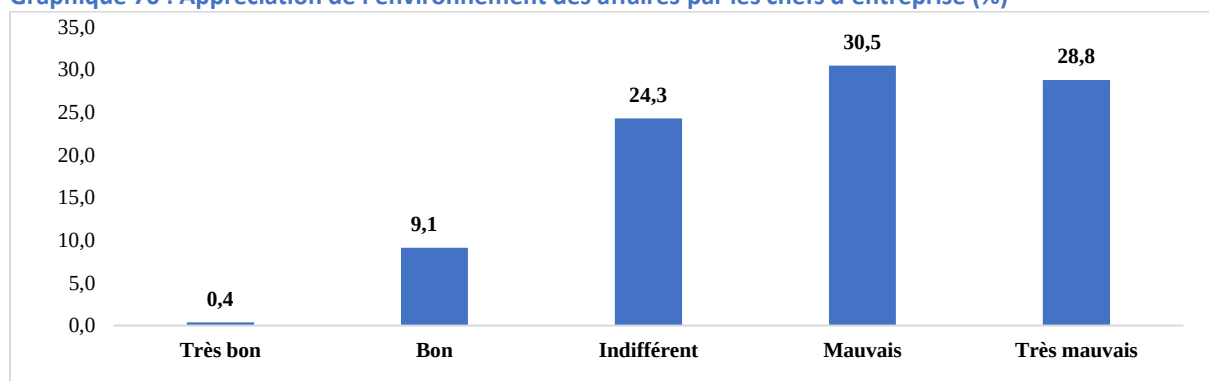


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.3 APPRECIATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

La majorité des enquêtés déclarent que l'environnement des affaires n'est pas favorable pour leurs activités (59%).

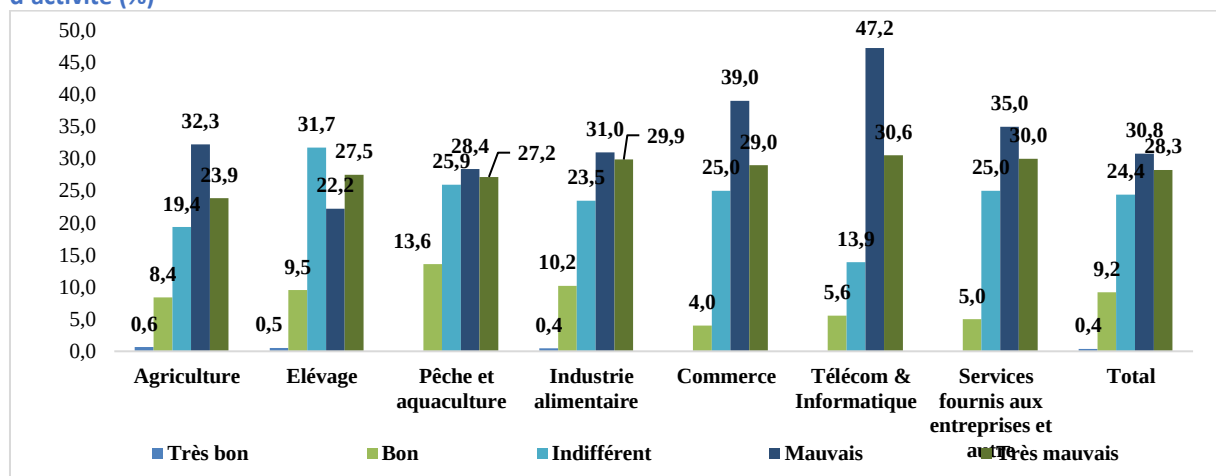
Graphique 70 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

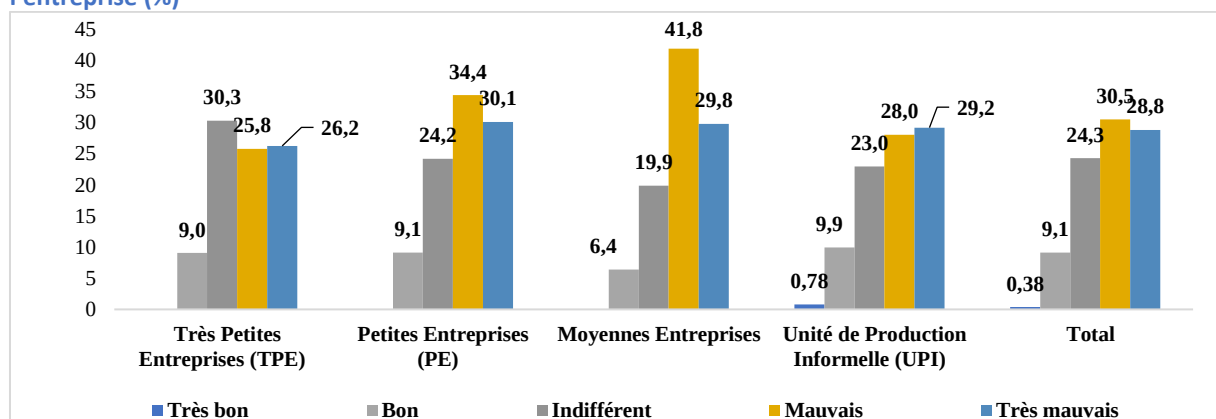
De même qu'au niveau global, les résultats par secteur d'activité et suivant la taille de l'entreprise montrent que très peu d'enquêtés trouvent que l'environnement des affaires est favorable. Cependant, une part non négligeable des enquêtés restent indifférent. La part des enquêtés indifférents est majoritaire pour les entreprises de l'élevage (32%) et pour les très petites entreprises (30%).

Graphique 71 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise selon le secteur d'activité (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Graphique 72 : Appréciation de l'environnement des affaires par les chefs d'entreprise selon la taille de l'entreprise (%)

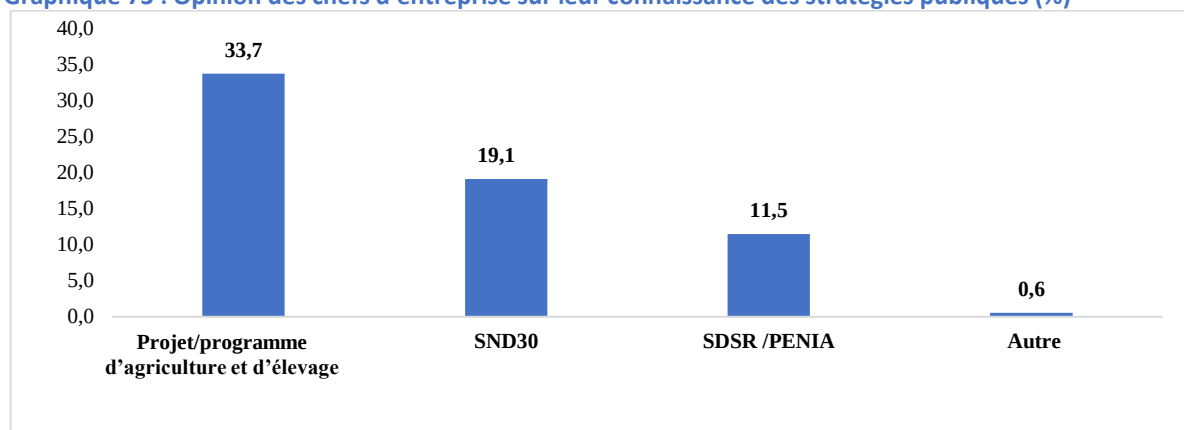


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.4 CONNAISSANCE DES STRATEGIES PUBLIQUES

Les projets/programmes d'agriculture et d'élevage (34%) sont les stratégies publiques les plus connues par les entreprises. De manière générale, le niveau de connaissance des stratégies publiques est plus élevé dans les régions de l'Extrême-Nord, du Sud et du Sud-Ouest.

Graphique 73 : Opinion des chefs d'entreprise sur leur connaissance des stratégies publiques (%)

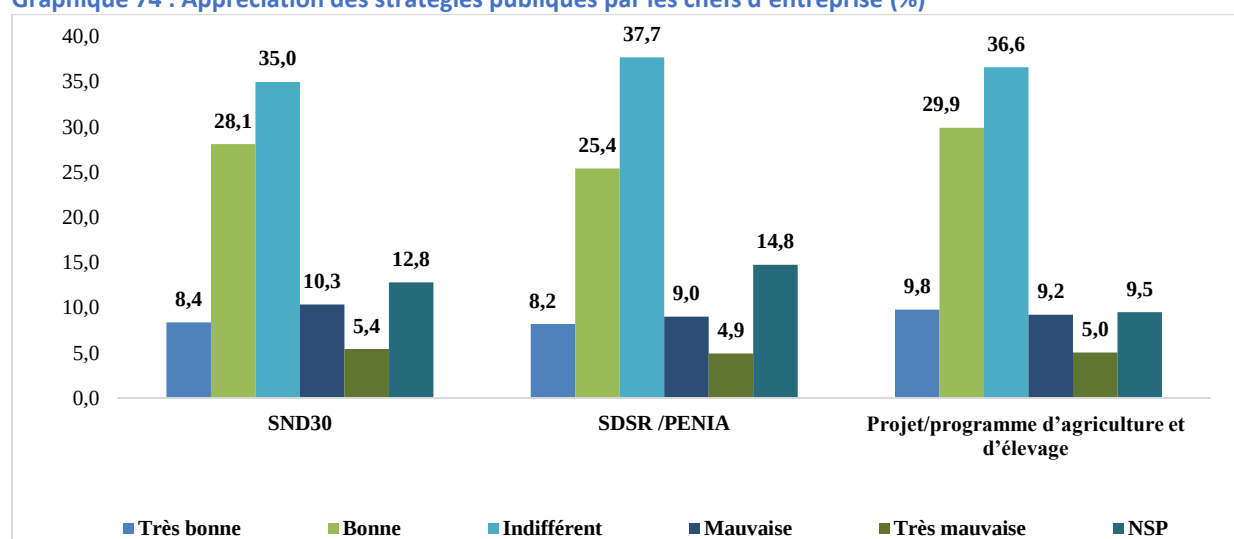


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.5 APPRÉCIATION DE LA CAPACITÉ DES STRATÉGIES À FACILITER LA RÉSILIANCE AUX CHOCS

Dans l'ensemble, les entrepreneurs estiment que les stratégies publiques mises en œuvre favorisent leurs résiliences aux chocs. En effet, près de 36% trouvent que la capacité de la SND30 à prémunir les chocs est appréciable (bonne ou très bonne), pour la même appréciation, les résultats donnent une proportion de près de 34% pour le SDSR /PENIA et près de 40% pour les projets/programmes d'agriculture et d'élevage.

Graphique 74 : Appréciation des stratégies publiques par les chefs d'entreprise (%)

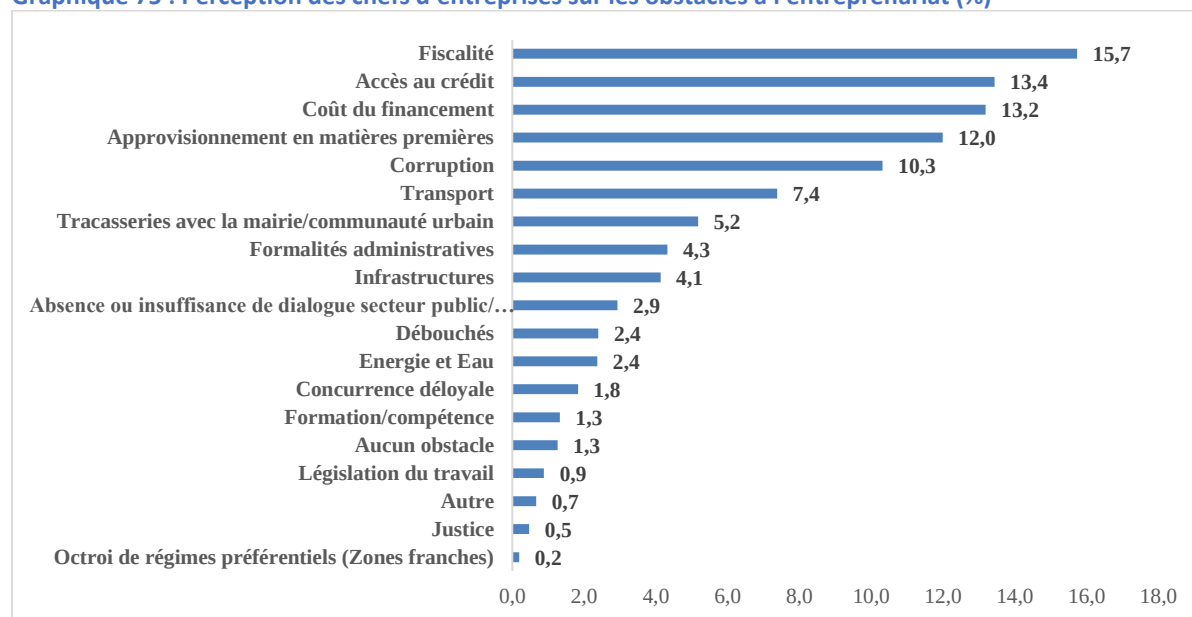


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.6 OBSTACLES LIES A L'ENTREPRENEURIAT

Le premier obstacle cité par les opérateurs économiques est la fiscalité qui récolte près de 16% d'opinions, suivi par des problèmes de financement notamment l'accès au crédit (13%) ; le coût du financement (13%) ensuite l'approvisionnement en matière première (12%) la corruption (10%). Le transport (7%) et les tracasseries avec les agents de la mairie ou de la communauté urbaine (5%) sont également les obstacles cités par les chefs d'entreprises

Graphique 75 : Perception des chefs d'entreprises sur les obstacles à l'entrepreneuriat (%)



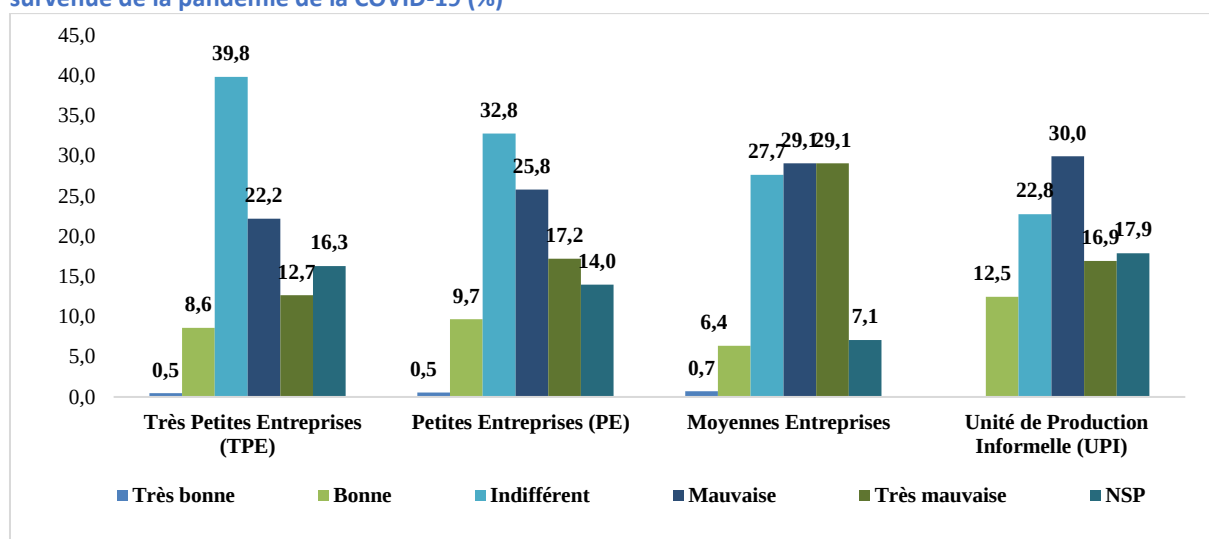
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.7 APPRÉCIATION DE LA RELATION ENTRE LES ENTREPRISES ET POUVOIRS PUBLICS

6.7.1 Depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19

Dans l'ensemble, les chefs d'entreprises jugent que leurs relations avec les pouvoirs publics depuis la survenue de la covid-19 n'est pas bonne. En effet, 45% d'entre eux en ont une appréciation négative. Suivant la taille de l'entreprise, l'appréciation négative est plus marquée dans les PME (58%) que dans les UPI (47%).

Graphique 76 : Appréciation par les chefs d'entreprise de la relation entreprises et pouvoirs publics depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19 (%)

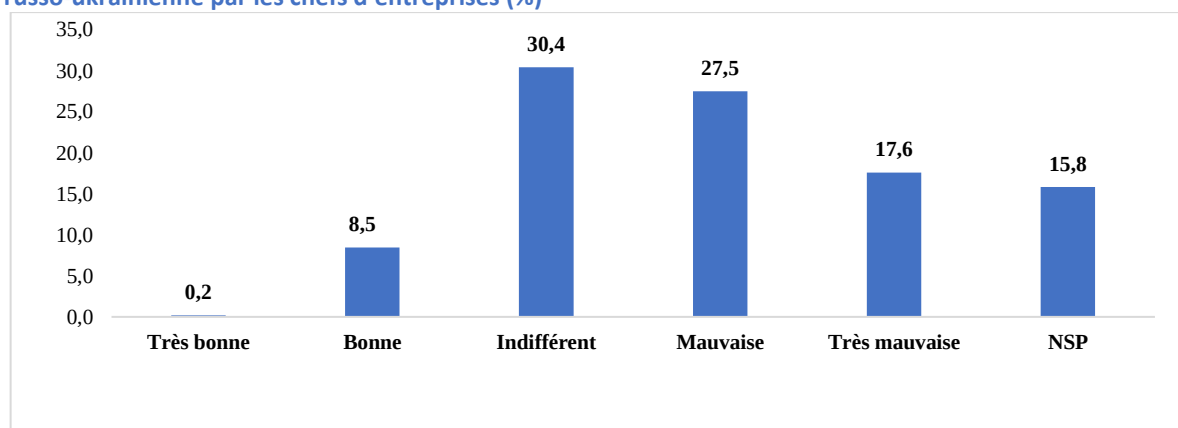


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6.7.2 Depuis la survenue de la crise russo-ukrainienne

Dans l'ensemble, les chefs d'entreprises jugent que leurs relations avec les pouvoirs publics depuis la survenue de la crise russo-ukrainienne n'est pas bonne. En effet, 45% d'entre eux en ont une appréciation négative.

Graphique 77 : Appréciation de la relation entreprises et pouvoirs publics depuis la survenue de la crise russo-ukrainienne par les chefs d'entreprises (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

6. PERFORMANCE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

7.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (CA) représente le montant des ventes et recettes, hors taxes, réalisées par une unité économique avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des travaux et prestations de services, et des produits des activités annexes.

En 2020, le chiffre d'affaires des Très Petites Entreprises, Petites Entreprises (PE) et Moyennes Entreprises (ME) exerçant les activités concernées¹ par l'étude a connu en moyenne une baisse dans l'ordre de 2,2% par rapport à 2019. Entre 2020 et 2021, l'on enregistre un relèvement des activités avec un taux de croissance de 29,6%. L'année 2022 est cependant marquée par une chute brutale du chiffre d'affaires de l'ordre de 38,3% par rapport à l'année précédente.

Tableau 15 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon la région d'enquête (%)

Région d'enquête	CA2020	CA2021	CA2022
Douala	-1,5	22,9	-16,5
Yaoundé	-1,6	17,6	-42,2
Adamaoua	-25,6	8,2	-66,4
Centre	77,9	66,6	-60,3
Est	-22,0	15,5	-82,9
Extrême-Nord	-28,3	54,6	-54,4
Littoral	-10,5	17,7	-58,3
Nord	-8,6	187,0	-62,8
Nord-Ouest	20,4	10,3	-80,6
Ouest	-13,7	42,2	-27,1
Sud	-2,5	25,9	54,9
Sud-Ouest	3,6	68,8	-36,2
Total	-2,2	29,6	-38,3

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

A l'exception des PME de l'industrie agroalimentaire, toutes les autres ont enregistré une baisse en 2020, une hausse en 2021 et une baisse en 2022 de leur chiffre d'affaires. Les cas particuliers

¹ **Activités concernées** : secteurs agro-alimentaires, notamment celles retenues dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie, en prenant en compte les unités de production du secteur agricole, les start-ups de l'économie numérique, ainsi que les entreprises qui ont bénéficié des mesures de soutien dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (Agriculture, Elevage, Chasse, Pêche et Aquaculture, Industrie de la viande et du poisson, Travail des grains et fabrication des produits amylacés, Industrie du cacao, du café, du thé et du sucre, Industrie des oléagineux et d'aliments, Fabrication de produits à base de céréales, Industrie du lait, des fruits et légumes et des autres produits alimentaires, Industrie de boissons, Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants, Activité d'information et de télécommunications, Activités fournies principalement aux entreprises).

concernent les PME de l'agriculture qui ont réalisé une hausse de 41,2% en 2021 et une baisse de 63,9% en 2022. Il en est de même pour les PME de l'élevage, de la pêche et aquaculture qui ont également connu des fortes variations en baisse et en hausse entre 2020 et 2021 d'une part et entre 2021 et 2022 d'autre part.

Tableau 16 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon l'activité principale (%)

	CA2020	CA2021	CA2022
Agriculture	-2,9	41,2	-63,9
Elevage	-4,3	69,7	-62,6
Pêche et aquaculture	-27,7	93,7	-33,4
Industrie alimentaire	2,3	18,2	-30,4
Commerce	-0,5	48,3	-18,9
Télécommunication et informatique	-19,3	28,9	-0,4
Services fournis aux entreprises et autre	-11,4	-1,1	-19,6
Total	-2,2	29,6	-38,3

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Les TPE et les PE ont enregistré une variation du chiffre d'affaires respectivement de -14,4% et -3,8% entre 2019 et 2020. En 2021, la performance des TPE et de PE s'est nettement améliorée avec des taux de croissance de 48,6% et 52,3% respectivement. L'année 2022 est également marquée par une hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2021 (3,7% pour les TPE et 20,8% pour les PE). En ce qui concerne les ME, l'évolution du chiffre d'affaires est marquée par une hausse de 3,1% en 2020, 14,2% en 2021 et 7,6% en 2022. L'on retient ainsi que les effets de la COVID-19 ont plus impacté les chiffres d'affaires des TPE et le PE alors que les ME ont fait preuve de plus de résilience. L'on note également dans toute ces entreprises un relèvement des activités à la phase post COVID-19 et une baisse du rythme de croissance entre 2021 et 2022.

Tableau 17 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon le type d'entreprise (%)

	CA2020	CA2021	CA2022
Très Petites Entreprises (TPE)	-14,4	48,6	3,7
Petites Entreprises (PE)	-3,8	52,3	20,8
Moyennes Entreprises (ME)	3,1	14,2	7,6
Total	-2,2	29,6	-38,3

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse de l'effet de la COVID-19 sur les PME selon la forme juridique de la PME montre que les Coopérative/GIC ont été plus affectée (-8,6%). La performance des Entreprises

Individuelles a été en baisse en 2020 de 2,4%. En 2021, les PME du champ de l'étude ont présenté des meilleures performances qu'en 2020, avec des taux de croissance du chiffre d'affaires allant de du simple à plus du double.

Tableau 18 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 selon la forme juridique (%)

	CA2020	CA2021	CA2022
SARL	-5,2	22,5	19,2
SA	11,0	28,2	10,1
SUARL/SARLU	-1,0	176,7	-16,2
Entreprise individuelle	-2,4	23,9	-68,7
Coopérative/GIC	-8,6	99,8	-33,2
Autres	0,0	284,4	-65,4
Total	-2,2	29,6	-38,3

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

7.2 EVOLUTION DU BENEFICE NET

Le résultat net, qui est la différence entre l'ensemble des produits et l'ensemble des charges est déficitaire dans la majorité des branches d'activité concernées sur la période 2019 à 2022. En 2019, seules les PME de la branche des services fournis aux entreprises présentaient un résultat net positif. En 2020 et 2021, toutes les PME ont des résultats négatifs.

Tableau 19 : Evolution du taux de croissance du résultat net de 2020 à 2022 selon le secteur d'activité (%)

	Signe du résultat net				Taux de croissance du résultat net		
	2022	2021	2020	2019	2020	2021	2022
Agriculture	-	-	-	-	-72,6	16,3	-57,6
Elevage	-	-	-	-	5 441,9	-44,1	-34,4
Pêche et aquaculture	+	-	-	-	612,5	5,4	-103,4
Industrie alimentaire	-	-	-	-	4,0	6,1	12,3
Commerce	+	-	-	-	65,3	19,3	-134,0
Télécommunication et informatique	+	-	-	-	14,2	-31,0	-128,1
Services fournis aux entreprises et autre	-	-	-	+	-1 023,6	26,9	58,7
Total					-10,2	5,0	-20,5

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 20 : Evolution du taux de croissance du résultat net de 2020 à 2022 selon la taille de l'entreprise (%)

	Signe du résultat net				Taux de croissance du résultat net		
	2022	2021	2020	2019	2020	2021	2022
Très Petites Entreprises (TPE)	-	-	-	-	-36,4	60,4	21,7
Petites Entreprises (PE)	-	-	-	-	76,4	-42,8	-21,9
Moyennes Entreprises	-	-	-	-	-23,7	9,2	111,4
Total					-10,2	5,0	-20,5

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

7.3 EVOLUTION DES EMPLOIS

Les stratégies adoptées pour faire face à la crise de la COVID-19 et à la crise Russo-ukrainienne ont varié d'une entreprise à l'autre selon l'activité principale et le type de PME, allant de la réduction des heures de travail à la réduction des effectifs employés en passant à la baisse des salaires.

Il ressort des résultats de l'enquête que les effectifs employés dans les PME du champ de l'étude ont connu une baisse de 3,1% entre 2019 et 2020, puis un relèvement de 2,8% en 2021 par rapport à 2020 et enfin une hausse 1,4% en 2022 par rapport à 2021.

Selon l'activité principale de la PME, les effectifs moyens des employés du secteur de l'agriculture ont baissé de 8% en 2020, par rapport à 2019. Toujours dans la branche agriculture, les effectifs des employés ont chuté de 1,5% entre 2021 et 2020 alors qu'en 2022, l'on enregistre une hausse de 5,5%.

Les PME de Télécommunication et Informatique ainsi que celles des services fournis aux entreprises ont été les plus résilientes à la COVID-19 (3,6% et 2,8% respectivement en 2020). Ces PME sont également caractérisées en 2021 par des forts taux de croissance des effectifs des employés (13,2% et 11,9% respectivement). De manière générale l'année 2022 est marquée par une hausse des effectifs des employés dans la presque toutes les branches d'activités, à l'exception de la branche commerce qui enregistre une baisse de 2,1%.

Tableau 21 : Evolution des effectifs employés entre 2019 et 2022 selon l'activité principale (%)

	Taux de croissance des effectifs des employés		
	2020	2021	2022
Agriculture	-8,0	-1,5	5,5
Elevage	-1,8	-2,3	4,0
Pêche et aquaculture	-5,7	-6,8	2,7
Industrie alimentaire	-2,9	3,5	1,1
Commerce	-2,3	6,2	-2,1
Télécommunication et informatique	3,6	13,2	3,1
Services fournis aux entreprises et autre	2,8	11,9	0,0
Total	-3,1	2,8	1,4

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

L'analyse suivant le type d'entreprise montre que les UPI ont été plus frappées par la COVID-19 sur le plan des emplois, avec une baisse de 8,7% de l'effectif des employés en 2020. Elles sont suivies par les TPE (-3,5%) et des ME (-2,7%). En 2021, seules les UPI ont connu une baisse des effectifs des employés par rapport à 2020 (-7,2%). Par contre les PE ont enregistré la plus forte hausse (5,5%), suivi des ME (4%).

Tableau 22 : Evolution des effectifs employés entre 2019 et 2022 selon le type d'entreprise (%)

	Taux de croissance des effectifs des employés		
	2020	2021	2022
Très Petites Entreprises (TPE)	-3,5	3,9	1,7
Petites Entreprises (PE)	-0,1	5,5	-0,3
Moyennes Entreprises	-2,7	4,0	1,6
Unité de Production Informelle (UPI)	-8,7	-7,2	4,3
Total	-3,1	2,8	1,4

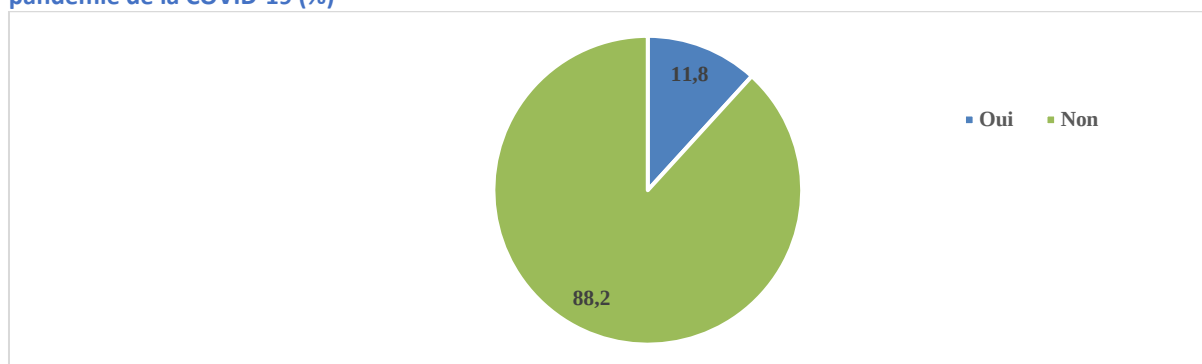
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

8. OPPORTUNITES EMERGENTES

8.1 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ENTRE 2020 ET 2021 EN LIEN AVEC LA PANDEMIE DE LA COVID-19

De manière générale, les PME camerounaises n'ont pas transformé la crise en opportunité pour pouvoir développer de nouvelles activités en lien avec la COVID-19. Seule une entreprise sur dix a été capable de se rendre agile.

Graphique 78 : Proportion des entreprises qui ont déclaré avoir développé des activités en lien avec la pandémie de la COVID-19 (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

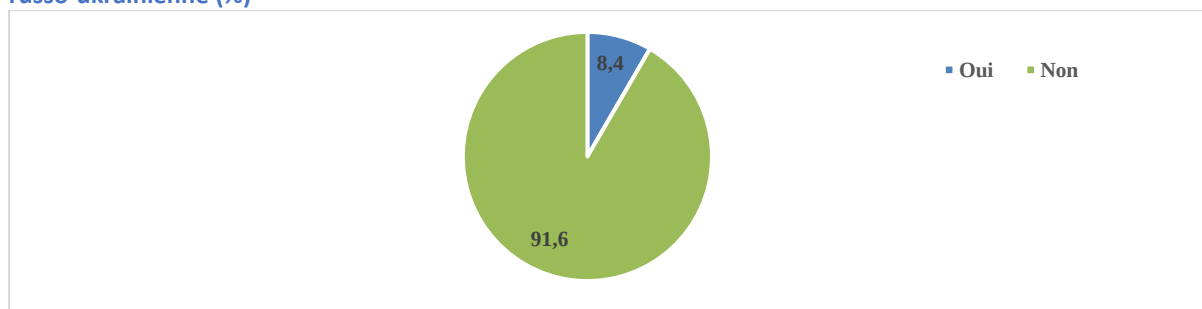
En ce qui concerne le secteur d'activité, les entreprises des services fournis aux entreprises (20,0%) et des télécommunications (16,7%) sont celles qui se sont le mieux adaptées à la COVID-19 ; tandis que les industries alimentaires sont demeurées précautionneuses.

Suivant la taille de l'entreprise, la prudence augmente avec la taille. En effet, 14,9% des TPE ont développé entre 2020 et 2021 des activités en lien avec la COVID-19 contre seulement 5,7% de Moyennes entreprises (ME).

8.2 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ENTRE 2022 ET 2023 EN LIEN AVEC LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Seulement 8,4% des PME ont développé une activité en lien avec la crise russo-ukrainienne.

Graphique 79 : Proportion des entreprises qui ont déclaré avoir développé des activités en lien avec la crise russo-ukrainienne (%)



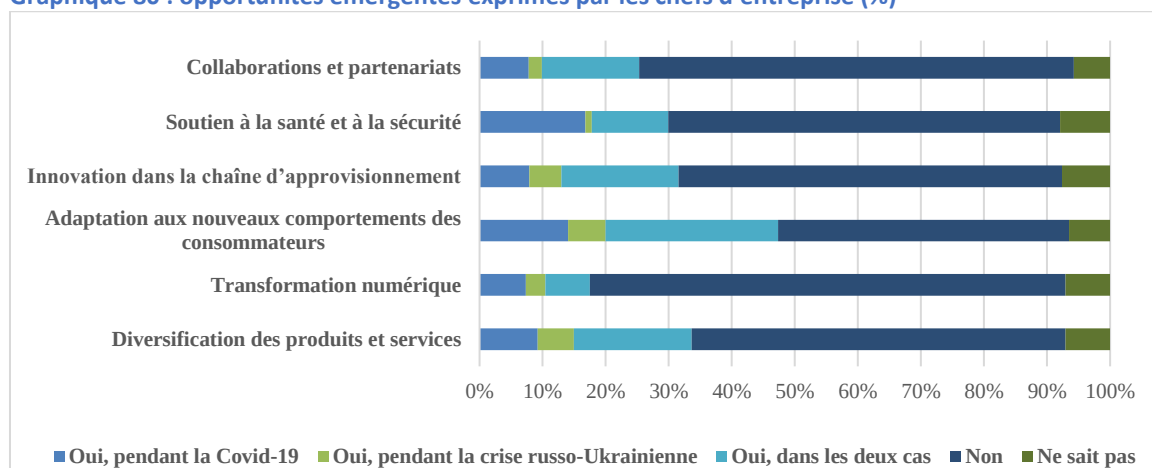
Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tout comme dans le cas de la pandémie de la COVID-19, les TPE et les PE se sont davantage adaptées à la crise russo-ukrainienne comparativement aux ME.

8.3 OPPORTUNITES EMERGENTES

Afin de saisir les opportunités relatives à la survenue de la pandémie de la COVID-19 et la crise russo-ukrainienne, les PME procèdent principalement à l'adaptation aux nouveaux comportements des consommateurs et à la diversification des produits et services. Par ailleurs, il convient de relever que la transformation numérique est l'opportunité la moins utilisée.

Graphique 80 : opportunités émergentes exprimés par les chefs d'entreprise (%)

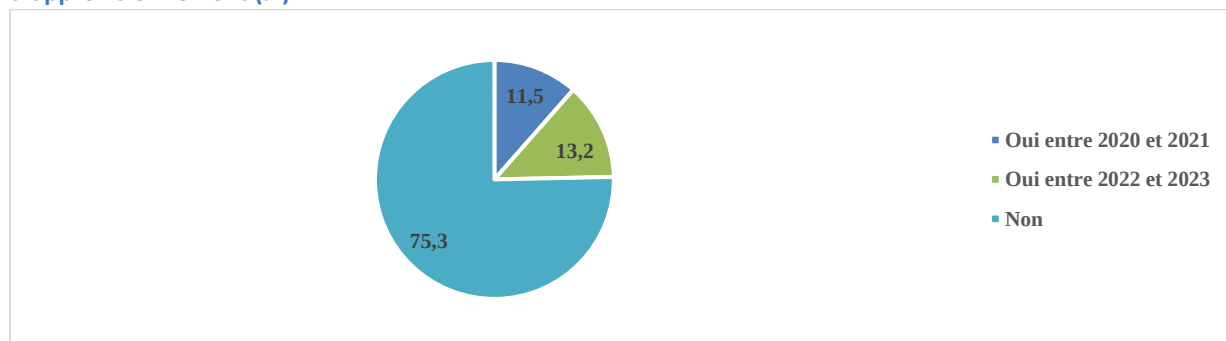


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

8.4 DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES D'APPROVISIONNEMENT

Les tensions au niveau de l'approvisionnement en matière premières et en fret des marchandises, consécutives à la survenue de la pandémie de la COVID-19 et renforcées par la crise russo-ukrainienne, ont considérablement affecté les entreprises. Pour y faire face, une entreprise sur quatre a développé de nouveaux modes d'approvisionnement depuis 2020.

Graphique 81 : Perception des chefs d'entreprise sur le développement de nouveaux modes d'approvisionnement (%)

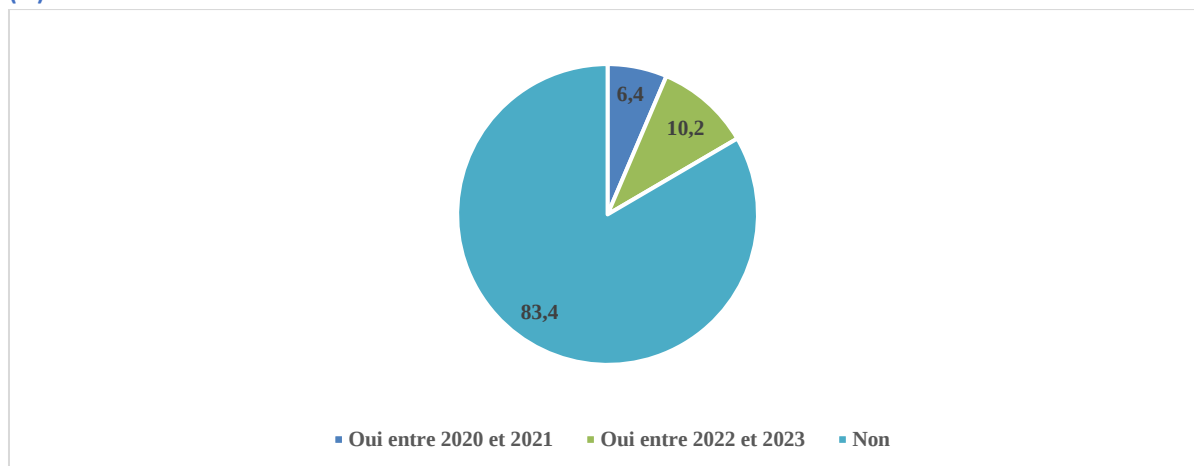


Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

8.5 DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT

Seules 16,7% des unités de production ont développé de nouveaux modes de financement de leurs activités entre 2020 et 2023.

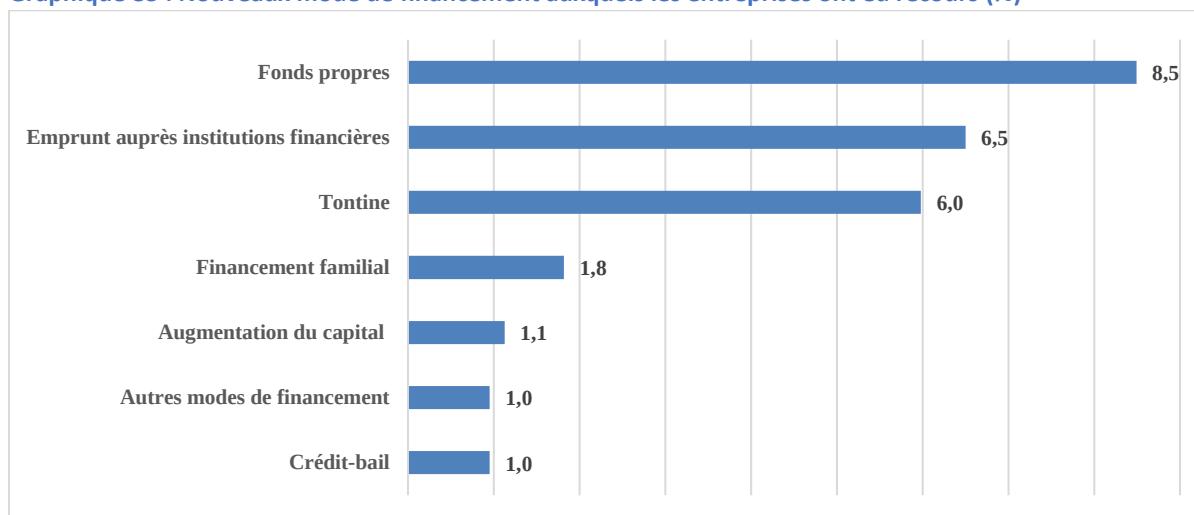
Graphique 82 : Perception des chefs d'entreprise sur le développement de nouveaux modes de financement (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

De manière précise, les modes de financement auxquels les entreprises ont fait recours sont par ordre d'importance : leurs fonds propres (8,5%), l'emprunt auprès des institutions financières (6,5%) et la tontine (5,9%).

Graphique 83 : Nouveaux mode de financement auxquels les entreprises ont eu recours (%)



Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

CONCLUSION

Il est manifeste que tant la pandémie de la COVID-19 que la crise Russo-Ukrainienne ont eu des répercussions sur les entreprises au Cameroun. En ce qui concerne la pandémie de la COVID-19, une analyse approfondie des activités des entreprises a révélé que 87% d'entre elles ont été négativement affectées, avec une baisse marquée des ventes et de la production. Les entreprises dans les secteurs des télécommunications et de l'informatique, du commerce, de l'industrie alimentaire et de l'élevage ont été particulièrement touchées. En 2023 comparativement à 2020, globalement, près de 6 entreprises sur 10 continuent à être impactée par les effets de la pandémie. Cette proportion est en baisse de près de 3 points suggérant une reprise des activités. L'examen de l'impact sur le personnel a montré des ajustements importants, avec 53% des entreprises déclarant avoir réduit leur effectif en réponse à la pandémie. Cependant, un certain nombre d'entreprises ont maintenu leurs effectifs inchangés et ont également préservé les salaires, démontrant une certaine résilience. Quant à la crise Russo-Ukrainienne, 82% des entreprises ont signalé une incidence négative sur leurs activités, avec des répercussions significatives sur la production, en particulier dans les secteurs du commerce, de l'industrie alimentaire et de l'élevage. Les impacts sur le personnel ont également été analysés, révélant que la majorité des entreprises ont maintenu leurs effectifs, salaires et heures de travail inchangés malgré la crise Russo-Ukrainienne.

En ce qui concerne l'approvisionnement en intrants pour la production, la dépendance du marché national est prédominante, avec 87% des entreprises s'approvisionnant exclusivement localement. Cependant, les difficultés d'approvisionnement en 2022, signalées par 53% des responsables d'entreprises, ont entraîné des annulations de commandes, touchant particulièrement les entreprises des services fournis aux entreprises, la pêche et l'aquaculture, le commerce et l'industrie alimentaire. L'origine des intrants provenant majoritairement de la Chine souligne la vulnérabilité des entreprises aux perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, en particulier avec la crise Russo-Ukrainienne. Ces difficultés ont incité 26% des entreprises à diversifier leurs sources d'approvisionnement en accroissant le recours à des fournisseurs locaux alors que plus de la majorité d'entre elles ont déclaré n'avoir apporté aucun changement à leur fonctionnement.

L'appréciation des canaux de transmission des chocs extérieurs en 2022 par rapport à 2020 révèle une perception majoritairement négative des responsables d'entreprises. L'accès difficile aux matières premières, les prix élevés de ces dernières, les financements plus difficiles, et la baisse de la demande locale sont autant de facteurs contribuant à une situation jugée plus complexe que pendant la période de la pandémie de la COVID-19 en 2020. La crise Russo-

Ukrainienne est identifiée comme la principale cause de ces difficultés, exacerbant les effets persistants de la pandémie sur les entreprises.

En ce qui concerne les difficultés de financement, le manque de fonds propres, le taux d'intérêt élevé et le refus de financement des banques sont les principaux obstacles cités par les responsables d'entreprises. Ces difficultés financières sont en grande partie liées à la baisse des ventes, illustrant l'impact direct des crises sur la santé financière des entreprises.

En ce qui concerne les facteurs de vulnérabilité des entreprises face aux chocs, il apparaît clairement que plusieurs éléments influent sur leur résilience. La perception de la taille de l'entreprise par les responsables joue un rôle significatif, avec seulement 10% estimant que leur entreprise est plus grande que celle de leurs concurrentes. Même au sein des moyennes entreprises, 85% estiment être moins importantes que leurs concurrents. En ce qui concerne la part de marché, seuls 9% estiment avoir une part plus importante que leurs concurrents. Cette tendance est similaire dans toutes les activités et catégories d'entreprises, avec 86% des responsables de moyennes entreprises estimant avoir une part de marché inférieure à leurs concurrents.

La diversification des offres de produits/services est pratiquée par 63% des entreprises, offrant ainsi une certaine protection contre les chocs affectant un produit principal. Cette pratique est plus marquée dans les services aux entreprises et le commerce. La diversification des sources d'approvisionnement en matières premières est adoptée par 56% des entreprises, offrant une meilleure maîtrise des coûts et une protection contre les risques de pénurie localisée. Les entreprises de commerce et d'industrie alimentaire se distinguent en s'approvisionnant dans au moins quatre lieux. La diversification des fournisseurs est également une stratégie adoptée par 72% des entreprises, réduisant ainsi la vulnérabilité face à des ruptures de stock chez un fournisseur principal. Les services aux entreprises et le commerce sont les secteurs les plus enclins à diversifier leurs fournisseurs.

En ce qui concerne la source de financement, les fonds propres du promoteur demeurent la principale source (86%). Les petites entreprises ont davantage recours aux tontines, tandis que les moyennes entreprises sont plus susceptibles d'emprunter auprès des banques. L'accès aux services bancaires est perçu comme difficile par 61% des entreprises, avec une perception plus négative chez les entreprises de télécommunications et informatiques ainsi que chez celles fournissant des services aux autres entreprises. Enfin, la capacité de résilience des entreprises montre que 24% n'ont pas de fonds de trésorerie, 52% peuvent couvrir les coûts et paiements

pendant 1 à 6 mois, mais 22% prévoient être en cessation de paiement dans les 6 prochains mois. En ce qui concerne la faillite, 4% sont déjà en faillite, 18% prévoient l'être dans les 6 prochains mois, tandis que 78% ne prévoient pas de faillite dans cette période.

S'agissant des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre en russo-Ukrainienne. Il apparaît que le numérique a été adopté par une proportion non négligeable des d'entreprises. Selon l'activité, les secteurs « services fournis aux entreprises et autre » (60%), « Pêche et aquaculture » (47%) et, « Télécommunication et informatique » (28%), sont ceux où l'accent a été le plus important depuis la survenue de la pandémie de la COVID-19.

Outre l'utilisation du numérique, plusieurs autres mesures ont été prises par les entreprises pour juguler les conséquences néfastes de la COVID-19 notamment, l'utilisation des fonds propres de l'entreprise et l'emprunt auprès des institutions financières. En ce qui concerne les mesures prises pour faire face aux conséquences de la guerre russo-Ukrainienne, l'utilisation des matières premières locales et la diversification des sources d'approvisionnement sont les principales.

Cette analyse révèle que les besoins d'investissements non financiers sont diversifiés, avec un accent particulier sur la recherche de nouveaux fournisseurs (55%) et la recherche de débouchés (45%). Bien que le besoin d'accompagnement dans le recrutement de main-d'œuvre qualifiée soit moins fréquent, il reste une considération importante pour 35% des entreprises. En ce qui concerne les besoins d'investissements financiers, la priorité semble être le financement du fonds commercial, avec 67% des entreprises indiquant ce besoin. Les activités telles que la pêche et l'aquaculture affichent des proportions plus élevées dans cette catégorie. L'examen des besoins en investissements financiers en immobilisations incorporelles met en lumière des exigences spécifiques, telles que la création ou l'amélioration de sites internet, l'obtention de licences, et le renforcement des capacités du personnel. Quant aux investissements financiers en immobilisations corporelles, l'acquisition de matériel de transport domine, avec 69% des entreprises exprimant ce besoin. Les variations sectorielles indiquent des priorités différentes, telles que l'acquisition de matériel et outillage pour les entreprises agricoles. Dans le domaine des investissements financiers en immobilisations financières, l'achat d'obligations (13%) et d'actions (18%) sont les choix privilégiés des entrepreneurs. Enfin, en ce qui concerne les besoins en fonds de roulement, les entreprises sollicitent principalement un soutien pour l'acquisition de petit matériel (63%), suivi du paiement des factures (46%) et des salaires (45%).

Des disparités géographiques dans ces besoins sont observées, notamment avec une priorité accrue au paiement des factures dans certaines régions.

Malgré le fait que la majorité des chefs d'entreprises déclarent que l'environnement des affaires est mauvais, selon leur perception, l'environnement des affaires peut être amélioré par la mise en œuvre des mécanismes de facilitation de l'accès aux subventions et/ou aides financières de l'Etat et la baisse des prix des intrants. Le FNE et la BCPME sont les structures d'encadrement les plus connues par les chefs d'entreprises. En ce qui concerne la connaissance des stratégies publiques, les projets et programmes d'agriculture et d'élevage sont les plus connus. Enfin, les principaux facteurs identifiés comme obstacles à l'entrepreneuriat sont la fiscalité, et les problèmes de financement.

Dans l'ensemble, le constat général révèle que la majorité des PME camerounaises n'ont pas réussi à transformer la crise de la COVID-19 en opportunité, avec seulement une entreprise sur dix parvenant à développer de nouvelles activités en lien avec la pandémie. Les entreprises du secteur des services fournis aux entreprises et des télécommunications ont montré une meilleure capacité d'adaptation, représentant respectivement 20,0% et 16,7%. En ce qui concerne la crise russo-ukrainienne, seules 8,4% des PME ont développé des activités en lien avec cet événement. Les TPE et les PE ont, une fois de plus, démontré une plus grande agilité que les ME dans leur capacité à s'adapter à cette crise spécifique. Les opportunités émergentes, saisies par les PME pour faire face à ces chocs, se concentrent principalement sur l'adaptation aux nouveaux comportements des consommateurs et la diversification des produits et services. Le développement de nouveaux modes d'approvisionnement est une stratégie adoptée par une entreprise sur quatre, en réponse aux tensions dans l'approvisionnement en matières premières, résultant de la pandémie de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne. En ce qui concerne les nouveaux modes de financement, seulement 16,7% des unités de production ont développé de telles initiatives entre 2020 et 2023. Les fonds propres, l'emprunt auprès des institutions financières et la tontine sont les principaux moyens de financement auxquels les entreprises ont eu recours.

ANNEXE 1 : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET QUESTIONNAIRE

Echantillon des PME modernes

La base de sondage des PME modernes a été constituée à partir du répertoire statistique des entreprises du Cameroun, mis à jour à partir du Deuxième recensement général des entreprises, et actualisé chaque année avec les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) qui permet d'identifier les entreprises, de les localiser, et de les classer suivant l'activité principale exercée et la taille ; les fichiers de données des entreprises du secteur agricole disponibles au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; au Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA). Au total, la base de sondage contient 804 entreprises.

Les tableaux suivants ventilent les PME produisant une DSF selon la région, l'activité principale exercée et le type de l'entreprise.

Tableau 23: Ventilation de la base de sondage par région d'enquête

Région d'enquête	Effectif
Douala	324
Yaoundé	173
Adamaoua	16
Centre Hors Yaoundé	37
Est	8
Extrême-nord	8
Littoral hors Douala	50
Nord	24
Nord-ouest	12
Ouest	111
Sud	17
Sud-ouest	24
Ensemble	804

Source : Document de méthodologie de l'étude EISC-CMR

Tableau 24: Ventilation de la base de sondage suivant l'activité principale exercée par l'entreprise

Activité principale exercée	Effectif entreprise
Agriculture	95
Elevage et chasse	75
Pêche et aquaculture	26
Industries alimentaires	442
Commerce	60
Information et télécommunication	71
Activités fournies aux entreprises	35
Ensemble	804

Source : Document de méthodologie de l'étude EISC-CMR

Le nombre d'unité contenu dans la base de sondage étant faible, l'on va procéder à l'enquête de toutes les entreprises. En revanche, toute PME repérée et dont l'activité exercée figure dans le champ sectoriel de l'étude et qui ne figure pas dans l'échantillon devra être enquêtée sur le terrain pour pallier aux problèmes de refus et de non localisation de certaines PME.

Echantillon des UPI

Compte tenu du champ sectoriel à enquêter, les fichiers susceptibles de constituer des bases de sondages, à savoir la liste des UPI de l'enquête Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI), ou encore la base géoréférencée des Zones de recensement (ZR) obtenue lors du RGE-2 et mise à jour durant les travaux cartographiques du RGE-3 ne sont pas adaptées à la présente étude.

L'enquête EESI est davantage adaptée aux unités observables dans les ménages et ne permet pas de fournir un bon ciblage des unités dans le cadre du projet. Les ZR quant à elles peuvent être utilisées pour le repérage des UPI observables, c'est-à-dire, celles qui exercent dans un local professionnel fixe ou un site aménagé. Toutefois, le champ sectoriel restreint principalement aux activités agricoles et industrielles rend complexe le choix des ZR pour disposer des unités par secteur d'activité. Pour surmonter cet écueil 560 UPI seront collectées sur l'étendue du territoire suivant les quotas suivants par région et par secteur d'activité.

Tableau 25: Echantillon des UPI par Région d'Enquête

Région d'enquête	Activité						Ensemble
	Agriculture	Elevage	Pêche et aquaculture	Industrie alimentaire	Commerce	Services fournis aux entreprises	
Douala	0	0	25	21	20	20	86
Yaoundé	35	25	10	30	25	20	145
Adamaoua	19	11	0	0	0	0	30
Centre hors Yaoundé	30	12	0	11	0	0	53
Est	18	10	10	0	0	0	38

Extrême-nord	15	10	0	7	0	5	37
Littoral hors Douala	15	0	0	15	5	5	40
Nord	9	7	0	6	0	0	22
Nord-ouest	8	12	0	13	0	0	33
Ouest	9	6	0	5	6	0	26
Sud	0	0	29	0	0	0	29
Sud-ouest	9	5	0	8	0	0	22
Ensemble	167	98	74	116	61	50	560

Document de méthodologie de l'étude EISC-CMR

L'activité telle que renseignée dans le tableau 3 est conforme au champ sectoriel qui a été défini plus haut.

REPÉRAGE DES UNITÉS

Les PME modernes

Pour repérer les PME modernes, l'on se servira des variables de localisation disponibles dans la base de sondage, à savoir la ville, la rue et le téléphone de l'entreprise. Le fichier des contribuables de la Direction Générale des Impôts pourra également être utilisé pour affiner la localisation des unités.

Les Unités de Production Informelles

Le repérage des UPI se fait par les agents de collecte dans leur région de collecte. Pour identifier les UPI, l'agent de collecte pose de façon chronologique les trois questions suivantes afin de déterminer si l'entreprise en question est une UPI ou non.

1. Votre entreprise est-elle enregistrée dans un fichier administratif (impôts, greffe du tribunal, MINADER, MINEPIA, et autres) ? S'il répond non à cette question, c'est une UPI vous devez administrer le questionnaire, c'est une UPI. Si par contre, il répond Oui à cette question, vous posez la seconde question.

2. L'entreprise tient-elle une comptabilité écrite ? S'il répond aussi oui à la deuxième question, vous devez poser directement la troisième question. Si par contre, il répond non à cette question c'est une UPI, vous devez administrer le questionnaire.

3. L'entreprise produit elle une DSF ou un bilan d'activité ? S'il répond aussi oui à la troisième question alors ce n'est pas une UPI. En revanche s'il répond non, vous pouvez administrer le questionnaire.

En résumé, une UPI est une entreprise qui n'est pas enregistré dans un fichier administratif, qui peut tenir une comptabilité écrite mais sans que cela n'aboutisse forcément à l'établissement d'une DSF ou d'un rapport d'activité.

Les UPI enquêtées sont visible dans un local aménagé ou dans un site aménagé. De plus, dans le cas ou l'unité enquêtée est formelle et fait partir du champ sectoriel, si elle ne



figure pas dans l'échantillon des PME modernes, les agents devront automatiquement les enquêter.

ENQUETE D'EVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19 ET DU CONFLIT EN UKRAINE SUR LES TRES PETITES, PETITE ET MOYENNES ENTREPRISES AU CAMEROUN

Confidentialité :

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N°2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun qui, en son article 14 alinéa 1, stipule que « les renseignements d'ordre nominatif relatifs à une personne physique ou morale, inscrits dans les questionnaires à l'occasion des opérations de collecte de données statistiques, ne peuvent faire l'objet d'une exploitation en dehors des services chargés desdites opérations statistiques ».

QUESTIONNAIRE ENTREPRISE

SECTION 0 : GENERALITES

1. IDENTIFIANT DU QUESTIONNAIRE

		Code
S0Q01	Identifiant	 (Ne rien écrire dans les bacs correspondants)
S0Q02	Région d'enquête	
S0Q03	Catégorie de PME : 1=PME remplissant une DSF 2=SCOOP GIC 3 = UPI	

2. EQUIPE DE COLLECTE

S0Q04	Nom du superviseur	
S0Q05	Nom de l'enquêteur	
S0Q06	Date de l'interview : Jour : Mois : Année : 2 0 2 3	
S0Q07	Résultat de la collecte : 1=Enquête complète 2=Enquête incomplète	
S0Q08	Si enquête incomplète, donner la raison : 1=Refus partiel 2=Refus total 3=Local fermé pendant la durée de l'opération 4= Cessation temporaire d'activité 6= Autre (à préciser)	

3. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

S0Q09	Nom ou Raison sociale de l'entreprise :
S0Q10	Sigle de l'entreprise
S0Q11	Numéro de contribuable Si PME moderne, allez à S0Q13

S0Q12	Numéro de la Zone de recensement <i>Ne concerne que les UPI</i>	_ _ _ _ _ _ _ _ _
S0Q13	Région :	_ _
S0Q14	Département:	_ _
S0Q15	Arrondissement:	_ _ _
S0Q16	Ville/Localité _____	
S0Q17	Repère : (Quartier/Rue/Lieu-dit/Point de repère)	
S0Q18	Tel 1 (WhatsApp) : _____ Tel 2 : _____	
S0Q19	Site web : _____ E-mail _____	
S0Q20 A	L'entreprise est-elle une Startup ? 1= Oui 2 = Non 3 = NSP	_
S0Q20	Taille de l'entreprise 1 = Très Petites Entreprises (TPE) 2 = Petites Entreprises (PE) 3 = Moyennes Entreprises 4 = Unité de Production Informelle (UPI)	_
S0Q21	Forme juridique 1. SARL 2. SA 3. SUARL/SARLU 4. Entreprise individuelle 5. Coopérative/GIC 6. Autres (à préciser) _____	_
S0Q22	En quelle année cette entreprise a-t-elle commencé ses activités ? (Pour les UPI, Si année de début d'activité supérieur ou égale à 2018, Fin de l'enquête)	_ _ _ _
S0Q23	Quelle est la principale activité de votre entreprise ? (donnez le libellé détaillé de l'activité) _____	Code NACAM _ _ _ _ _

4. PROFIL DU PROMOTEUR ET/OU PRINCIPAL DIRIGEANT

S0Q24 A	Le promoteur de cette entreprise est-il aussi le principal dirigeant ? 1= oui 2 = non si S1Q24A = 1, dérouler le tableau une fois. Sinon,	_	
		PROMOTEUR	PRINCIPAL
S0Q24	Sexe : 1. Masculin 2. Féminin	_	_
S0Q25	Etat matrimonial : 1. Célibataire 2. Union libre 3. Marié 4. Divorcé 5. Séparé 6. Veuf/veuve	_	_
S0Q26	Age :	_ _	_ _
S0Q27	Nationalité : _____/_____ Cf.	_ _ _ _	_ _ _
S0Q28	Niveau d'études : 1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire 4.	_	_
S0Q29	Avez-vous reçu une formation professionnelle 1. Oui 2. Non Si S0Q29 = 2 aller S1Q01	_	_
S0Q30	Si Oui, préciser dans quel domaine se situe votre formation professionnelle _____	_ _ _	_ _ _

SECTION 1 : IMPACT GLOBAL DES CRISES

1. Pandémie de la COVID-19

S1Q01	Les activités de votre entreprise ont-elles été impactées par la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui Négativement 2=Oui positivement 3= Non 4= NSP si S1Q01= 3 ou 4 aller à S1Q11	_
S1Q02	A la date d'aujourd'hui, pensez-vous que les activités de votre entreprise subissent toujours l'impact de la Covid-19 ? 1= Oui 2=Non 3=NSP	_
S1Q03a	Les ventes de votre entreprise ont-elles été impactées par la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui, augmentation 2= Oui, baisse 3= Non 4= NSP si S1Q03a = 3 ou 4, aller à S1Q04a	_

S1Q03b	A la date d'aujourd'hui, pensez-vous que les ventes de votre entreprise subissent toujours l'impact de la pandémie de la Covid-19 ? 1= Oui 2=Non 3=NSP	☐
S1Q04a	Votre production a-t-elle été impactée par la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui, à la hausse 2= Oui, à la baisse 3= Non 4= NSP si S1Q04a = 3 ou 4, aller à S1Q05	☐
S1Q04b	A la date d'aujourd'hui, pensez-vous que la production de votre entreprise subit toujours l'impact de la pandémie de la Covid-19 ? 1= Oui 2=Non 3=NSP	☐
S1Q05	En 2020, votre entreprise a-t-elle ajusté l'effectif du personnel pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui, à la hausse 2= Oui, à la baisse 3= Inchangé	☐
S1Q06	Comparativement à 2020, comment a évolué l'effectif du personnel dans votre entreprise jusqu'en 2021 ? 1= augmenté 2= inchangé 3= baissé	☐
S1Q07	En 2020, votre entreprise a-t-elle ajusté les salaires du personnel pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui, augmenté 2= Oui, baissé 3= Inchangé	☐
S1Q08	Comparativement à 2020, comment ont évolué les salaires du personnel dans votre entreprise jusqu'en 2021 ? 1= augmenté 2= inchangé 3= baissé	☐
S1Q09	En 2020, votre entreprise a-t-elle ajusté les heures de travail dans votre entreprise pour faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19 ? 1= Oui, augmenté 2= Oui, baissé 3= Inchangé	☐
S1Q10	Comparativement à 2020, comment ont évolué les heures de travail dans votre entreprise jusqu'en 2021 ? 1= Augmenté 2= Inchangé 3= Baissé	☐

2. Crise Russo-Ukrainienne

S1Q11	Les activités de votre entreprise ont-elles été impactées par la crise Russo-Ukrainienne ? 1= Oui, négativement 2=Oui, positivement 3= Non	☐
S1Q12	Votre production a-t-elle été impactée par la crise Russo-Ukrainienne? 1= Oui, à la hausse 2= Oui, à la baisse 3= Non 4= NSP si S1Q12 = 3 ou 4, aller à S1Q14	☐
S1Q13	Pouvez-vous quantifier l'évolution (baisse ou hausse) de votre production au cours de l'année 2022 ? 1=Moins de 10% 2= entre 11 et 25% 3= entre 26% et 50% 4=51% et 75% 5= plus de 75%	☐
S1Q14	Comparativement à 2021, comment a évolué l'effectif du personnel dans votre entreprise durant l'année 2022 ? 1= augmenté 2= inchangé 3= baissé 4= NSP si S1Q14 = 2 ou 4, aller à S1Q16	☐
S1Q15	Quelles sont les principales raisons expliquant ce changement ? 1=oui 2= non (Choix multiples)	
	- Persistance de la pandémie de la Covid-19 ; - Crise Russo-Ukrainienne - Difficultés financières - Autre à préciser _____	☐ ☐ ☐
S1Q16	Comparativement à 2021, comment ont évolué les salaires dans votre entreprise durant l'année 2022 1= Augmenté 2= Inchangé 3= Baissé 4= NSP si S1Q16 = 2 ou 4, aller à S1Q18	☐
S1Q17	Quelles sont les principales raisons expliquant ce changement ? 1=oui 2= non (Choix multiples)	
	- Persistance de la pandémie de la Covid-19 ; - Crise Russo-Ukrainienne - Difficultés financières - Autre à préciser _____	☐ ☐ ☐
S1Q18	Comparativement à 2021, comment ont évolué les heures de travail dans votre entreprise durant l'année 2022 1= Augmenté 2= Inchangé 3= Baissé 4= NSP si S1Q18 = 2 ou 4, aller à S2Q01	☐
S1Q19	Quelles sont les principales raisons expliquant ce changement 1=oui 2= non (Choix multiples)	

	• Persistance de la pandémie de la Covid-19 ; • Crise Russo-Ukrainienne • Difficultés financières • Autre à préciser _____	☐ ☐ ☐ ☐
--	---	--

SECTION 2 : CANAUX DE TRANSMISSION

S2Q01	Au cours de l'année 2022, l'entreprise a-t-elle eu à annuler des commandes de clients à cause de l'insuffisance des intrants de production (livraison retardée ou interrompue) ? 1= Oui 2= Non si S2Q01=2 aller à S2Q03	☐
S2Q02	Comment l'entreprise a-t-elle ajusté ou envisage-t-elle d'ajuster la production lorsque/si la livraison d'intrants essentiels est retardée ou interrompue ? 1= Pas de changement, en attente que la situation s'améliore 2= Accroître le nombre de fournisseurs locaux 3= Accroître le nombre de fournisseurs internationaux 4= Accroître la production des intrants au sein même de l'entreprise 5= Conserver des stocks plus larges 6= Autre, à préciser	☐
S2Q03	Comparativement à 2020, comment appréciez-vous l'évolution des difficultés ci-après durant l'année 2022 ? 1= moins difficile 2= Inchangé 3= plus difficile (Choix multiples) a) Accès aux matières premières ? b) Prix élevé des matières premières ? c) Baisse de la demande locale ? d) Baisse des exportations e) Difficultés de financement	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q04	Quelles sont les principales raisons qui expliquent l'évolution de ces difficultés ? 1= persistance Covid-19 2= crise Russo-Ukrainienne 3= Autres facteurs (Choix multiples) a) Accès aux matières premières ? b) Prix élevé des matières premières ? c) Baisse de la demande locale ? d) Baisse des exportations e) Difficultés de financement	☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S2Q05	Si persistance des difficultés de financement, si (S2Q03e =3 ou S2Q04e=1 ou 2), pouvez-vous préciser lesquelles ? 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. Taux d'intérêt trop élevés	☐
	B. Réticence des partenaires financiers externes	☐
	C. Refus de financement des banques	☐
	D. Absence/faiblesse des fonds dans les tontines/associations	☐
	E. Réticence des partenaires financiers internes	☐
	F. Manque de fonds propres dû à la baisse des ventes	☐
	G. Baisse de transfert de la diaspora	☐
	H. Le fournisseur est moins disposé à fournir des intrants à crédit (en avance avant paiement)	☐
	I. Autre (à préciser)	☐
S2Q06	Où achetez- vous vos matières premières ? 1=Importations 2=marché national 3= mixte si S2Q06=2 allez à S3Q01	☐
S2Q07	Quelle est l'origine de vos principales matières premières ? 1= Cameroun 2=Ukraine 3= Russie 4= Chine 5= Asie hors Russie et Chine 6= Europe hors Ukraine et Russie 7= Nigéria 8= Afrique hors Cameroun 9=NSP 10= Autre (à préciser) _____	☐ ☐ ☐

SECTION 3 : FACTEURS DE VULNERABILITE FACE AUX CHOCS

S3Q01	Comment appréciez-vous la taille de votre entreprise comparativement à celle de vos principaux concurrents ? 1= Bien plus grande 2= Plus grande 3= Similaire 4= Plus petite 5= Bien plus petite	
S3Q02	Comment appréciez-vous vos parts de marché comparativement à celles de vos principaux concurrents ? 1= Bien plus grande 2= Plus grande 3= Similaire 4= Plus petite 5= Bien plus petite	
S3Q03	Combien d'établissements / points de ventes disposent votre entreprise ?	
S3Q04	Votre entreprise appartient-elle à un regroupement d'entreprises ? 1= oui, 2=non	
S3Q05	Combien de produits/services différents sont offerts par votre entreprise ?	
S3Q06	Combien de zone/lieu d'approvisionnement en matières premières a votre entreprise ?	
S3Q07	Combien de fournisseurs a votre entreprise ?	
S3Q08	Quelles sont les sources de financement des activités de votre entreprise ? Pour chacune des sources, l'interviewé devra répondre 1= Oui ou 2= Non	Part (en %)
	1. Fonds propre	
	2. Emprunt bancaire	
	3. Emprunt Microfinance	
	4. Tontine	
	5. Prêt fournisseur	
	6. Autres à préciser _____	
S3Q09	Comment appréciez-vous la capacité de votre entreprise à avoir accès aux financements bancaire ou des microfinances ? 1=Très facile 2= Facile 3= Indifférent 4= Difficile 5= Très difficile	
S3Q10	Comment appréciez-vous la capacité de votre entreprise à obtenir des matières premières à crédit auprès de vos fournisseurs ? 1=Très facile 2= Facile 3= Indifférent 4= Difficile 5= Très difficile	
S3Q11	Avec les fonds de trésorerie dont dispose actuellement l'entreprise et hormis les ventes futures, pendant combien de mois l'entreprise peut-elle continuer de couvrir tous les coûts et paiements (tels que la paie, les fournisseurs, les taxes ou le remboursement de prêts) sans une autre aide spécifique ? ____ mois 0 = pas de fonds de trésorerie disponible	
S3Q12	Prévoyez-vous que votre entreprise soit en cessation de paiements auprès de ses fournisseurs et/ou de ses dettes dans les 6 prochains mois ? 1 = Oui. déjà en cessation de paiement 2 = Oui. elle va être en cessation de paiement. 3 = Non	
S3Q13	Prévoyez-vous que votre entreprise fasse faillite dans les 6 prochains mois ? 1 = Oui, déjà en faillite. 2 = Oui, elle va faire faillite. 3 = Non	
S3Q14	Prévoyez-vous que les clients de votre entreprise aient des retards de paiements ou ont-ils eu des arriérés de paiements de leurs créances avec votre établissement au cours des 6 prochains mois ? 1= Oui, déjà en retard ou encourant des arriérés 2= Oui, seront en retard ou encourront des arriérés 3= Non	

SECTION 4 : STRATEGIES D'ADAPTATION

S4Q01	Cette entreprise a-t-elle commencé à utiliser ou augmenter l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, d'applications spécialisées ou de plateformes digitales en réponse au déclenchement de la COVID19 ? 1 = Oui. A commencé. 2 = Oui. A augmenté.	
-------	--	----------------------

	3 = Non. L'entreprise utilise ces outils, mais n'en a pas augmenté l'utilisation. 4 = Non, l'entreprise n'utilise pas ces outils.	
S4Q02	Depuis le début de la pandémie de la COVID19 (Février 2020), votre entreprise a-t-elle investi dans un nouveau matériel, logiciel ou une solution numérique en réponse au COVID-19 ? 1 = Oui 2 = Non 9 = Ne sait pas	☐
S4Q03	Avez-vous pris les mesures suivantes dans votre entreprise pour faire face la pandémie de la Covid-19 ? 1=Oui, uniquement pendant la Covid-19 2= Oui, jusqu'à présent 3=Non (Choix multiples)	
	A. Réduire les heures de travail des personnels	☐
	B. Réduire les salaires de soi-même et/ou des employés	☐
	C. Procéder à une rotation du personnel	☐
	D. Mettre en place un système de télétravail	☐
	E. Mettre en chômage technique certains travailleurs	☐
	F. Retarder le paiement des salaires des employés	☐
	G. Annuler les commandes de l'entreprise auprès des fournisseurs	☐
	H. Annuler les commandes faites par les clients de l'entreprise	☐
	I. Reporter les investissements dans l'entreprise	☐
	J. Emprunter auprès des institutions financières	☐
	K. Puiser dans les fonds propres de l'entreprise	☐
	L. Autre (à préciser)	☐
S4Q04	Quelles mesures avez-vous prises pour faire face aux effets de la crise Russo-Ukrainienne dans votre entreprise ? 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. Utilisation des matières premières locales	☐
	B. Diversification des sources d'approvisionnement	☐
	C. Adoption/utilisation d'autres sources d'énergie	☐
	D. Adoption/utilisation des nouvelles technologies de production	☐
	E. Autre (à préciser)	☐

SECTION 5 : BESOINS D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

S5Q01	Votre entreprise éprouve-t-elle un besoin d'accompagnement dans le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée ? 1=Oui 2= Non	☐
S5Q02	Votre entreprise éprouve-t-elle un besoin d'accompagnement dans la recherche des débouchés ? 1=Oui 2=Non	☐
S5Q03	Votre entreprise éprouve-t-elle un besoin d'accompagnement dans la recherche de nouveaux fournisseurs? 1=Oui 2=Non	☐
S5Q04	<u>INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u> Votre entreprise éprouve-t-elle actuellement un besoin: 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. D'investir dans le renforcement des capacités (formations/recyclages) de son personnel ?	☐
	B. D'investir dans l'acquisition des outils personnalisés de gestion ?	☐
	C. D'investir dans développement des stratégies d'optimisation de la production ?	☐
	D. D'investir dans la création/amélioration de son site internet ?	☐
	E. D'obtention de l'agrément dans son secteur ?	☐
	F. D'obtention d'une licence ?	☐
	G. Fonds commercial ?	☐
	H. Droit de bail ?	☐
	I. Autre investissement incorporel ? si oui, précisez	☐
S5Q05	<u>INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u> Votre entreprise éprouvera-t-elle actuellement un besoin : 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. D'acquisition de terrains ?	☐
	B. De construction /réfection des bâtiments ?	☐
	C. D'acquisition de matériel et outillage (industriel, commercial ou agricole) ?	☐
	D. D'acquisition de matériel et mobilier (bureau, informatique, bureautique) ?	☐
	E. D'acquisition de matériel de transport	☐
	F. Autre investissement corporel ? si oui, précisez	☐

S5Q06	INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	Votre entreprise éprouve-t-elle actuellement un besoin : 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. Action ou titre de participation	☐
	B. Obligations	☐
	C. Autres immobilisations financières ? si oui, précisez	☐
S5Q07	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
	Votre entreprise éprouve-t-elle actuellement un besoin de : 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. Paiement des salaires	☐
	B. Paiement du petit matériel	☐
	C. Paiement des factures (loyers, eau et électricité,	☐
	D. Créances fournisseurs	☐
	E. Autres	☐

SECTION 6 : MESURES GOUVERNEMENTALES

S6Q01	Depuis le déclenchement de la COVID-19 (février 2020), cette entreprise a-t-elle bénéficié des mesures prises par les autorités locales ou nationales en réponse à la crise ? 1 = Oui 2 = Non si S6Q01 = 2, aller à S6Q05 <i>INSTRUCTION : Merci de ne pas inclure des aides d'autres sources que nationales ou locales, telles que des agences onusiennes, des ONG, etc. Les mesures définies ici sont des mesures données à votre entreprise directement. Elles n'incluent pas les campagnes d'information sur le COVID, ou d'éducation ou de sensibilisation au COVID, etc.</i>	☐
S6Q02	De quelle structure gouvernementale avez-vous bénéficié l'appui ? (choix multiples)	
	1) MINFI	☐
	2) MINEPAT	☐
	3) MINPMEESA	☐
	4) MINADER	☐
	5) MINEPIA	☐
	6) Autre à préciser _____	☐
S6Q03	Parmi les mesures d'accompagnements suivantes, quelles sont celles dont l'entreprise a bénéficié ? 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. Subventions	☐
	B. Report des paiements (loyer, versements hypothécaires, factures de services publics, paiements de crédit).	☐
	C. Accès à de nouveaux crédits ou prêts	☐
	D. Exemptions fiscales, réductions d'impôt ou reports d'impôt	☐
	E. Subventions salariales	☐
	F. Soutien (assistance technique et/ou subventions) pour l'adoption des technologies numériques	☐
	G. Soutien (assistance technique et/ou subventions) pour l'adoption de protocoles de santé	☐
	H. Support (assistance technique ou subventions) pour améliorer ma commercialisation et/ou reconditionner mon produit	☐
	I. Soutien (assistance technique ou subventions) pour améliorer les pratiques d'organisation et de gestion afin de réduire les coûts	☐
	J. Autre (à préciser)	☐
S6Q04	Comment ces mesures ont-elles impacté les activités de votre entreprise ? 1= Positivement 2= Aucun impact 3= Négativement	
	A. Approvisionnement en matières premières	☐
	B. Production de l'entreprise	☐
	C. Stockage des produits	☐

	D. Transport des marchandises	☐
	E. Ventes de l'entreprise	☐
	F. Salaires du personnel	☐
	G. Autre (à préciser) _____	☐
S6Q05	Depuis le déclenchement de la crise Russo-Ukrainienne (février 2022), cette entreprise a-t-elle bénéficié des mesures prises par les autorités locales ou nationales en réponse à la crise ? 1 = Oui 2 = Non si S6Q05= 2, aller à S7Q01	☐
S6Q06	Parmi les mesures d'accompagnements suivantes, quelles sont celles dont votre entreprise a bénéficié ? 1 = Oui 2 = Non (Choix multiples)	
	A. Hausse des prix de vente (farine, pain, etc.)	☐
	B. Avantages fiscaux (Exemptions fiscales, réductions d'impôt ou reports d'impôt)	☐
	C. Exemptions douanières	☐
	D. Autre (à préciser) _____	☐
S6Q07	Comment ces mesures ont-elles impacté les activités de votre entreprise ? 1= Positivement 2= Aucun impact 3= Négativement	☐
S6Q08	Quel est votre avis sur la nature et l'ampleur des appuis et mesures gouvernementales dont vous avez été bénéficiaire ? 1= Adéquat suffisant 2= Adéquat insuffisant 3= Inadéquat	☐
S6Q09	Quel est votre avis sur les critères de sélection des appuis et mesures gouvernementales dont vous avez été bénéficiaire ? 1= Bon 2= Mauvais 3= Sans avis	☐

SECTION 7 : CLIMAT DES AFFAIRES

S7Q01	Selon vous, quelles sont les actions à mettre en œuvre par le Gouvernement pour vous permettre de faire face aux crises telles que la pandémie de la COVID19 et la crise Russo-Ukrainienne ? (Choix multiples)	
	A. Faciliter l'accès aux subventions/aides financières de l'Etat	☐
	B. Faciliter l'accès aux crédits formels	☐
	C. Réduire la pression fiscale	☐
	D. Mettre en œuvre les incitations fiscales	☐
	E. Faciliter l'accès aux assistances techniques	☐
	F. Baisser les prix des intrants/matières premières	☐
	G. Autre (à préciser) _____	☐
S7Q02	Pensez-vous que la COVID-19 a-t-elle rendue complexe l'accès au service public ? 1= Oui 2= Non 3= NSP	☐
S7Q03	Avez-vous connaissance des structures d'encadrement ci-après : 1=Oui 2=Non (Choix multiples)	
	A. APME (Agence de Promotion des PME)	☐
	B. BCPME (Banque Camerounaises des PME)	☐
	C. CFCE (Centre de Formalité pour la Création des Entreprises)	☐
	D. FNE (Fond National de l'Emploi)	☐
	E. CGA (Centre de Gestion Agrée)	☐
S7Q04	Que pensez-vous de l'environnement des affaires au Cameroun ? 1=Très bon 2=Bon 3=Indifférent 4= Mauvais 5=Très mauvais 6=NSP	☐
S7Q05	Avez-vous connaissance des stratégies publiques suivantes 1=Oui 2=Non	
	A. SND 30	☐
	B. SDSR /PENIA	☐
	C. Projet/Programme d'agriculture et d'élevage	☐

	D. Autre (à préciser)	☐
S7Q06	Pensez-vous que ces stratégies sont susceptibles de vous prémunir des chocs ? 1=Très bonne 2=Bonne 3=Indifférent 4=Mauvaise 5=Très mauvaise 6=NSP (Choix multiples)	
	A. SND30 Condition (S7Q05A=1)	☐
	B. SDSR /PENIA Condition (S7Q05A=1)	☐
	C. Projet/programme d'agriculture et d'élevage Condition (S7Q05A=1)	☐
	D. Autre (à préciser) Condition (S7Q05B=1)	☐
S7Q07	Quels sont par ordre d'importance décroissante les 03 principaux obstacles liés à l'entreprenariat au Cameroun ? 1=Fiscalité 2=Accès au crédit 3= Coût du financement 4= Infrastructures 5= Transport 6= Corruption 7= Approvisionnement en matières premières 8= Formation/compétence 9= Législation du travail 10 = Energie et Eau 11= Formalités administratives 12 = Concurrence déloyale 13= Justice 14= Débouchés 15= Octroi de régimes préférentiels (Zones franches) 16= Absence ou insuffisance de dialogue secteur public/ secteur privé 17= Tracasseries avec la mairie/communauté urbaine 18= Aucun obstacle 19= Autre à préciser	
	A. Obstacles 1	☐
	B. Obstacles 2	☐
	C. Obstacles 3	☐
S7Q08	Comment jugez-vous les relations entreprises et pouvoirs publics depuis la survenue de la COVID-19? 1=Très bonne 2=Bonne 3=Indifférent 4= Mauvaise 5=Très mauvaise 6=NSP	☐
S7Q09	Comment jugez-vous les relations entreprises et pouvoirs publics depuis le début de la crise Russo-Ukrainienne ? 1=Très bonne 2=Bonne 3=Indifférent 4= Mauvaise 5=Très mauvaise 6=NSP	☐

SECTION 8 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES

Si UPI (S0Q20=4) demander uniquement les informations sur l'année 2022 pour les S8Q01a), S8Q01b et S8Q02

Si UPI (S0Q20=4) demander les informations sur les années 2019 à 2022 pour S8Q03 à S8Q09

Si PME moderne (S0Q20=1, S0Q20=2, S0Q20=3) demander les informations sur les années 2019 à 2022 de S08Q01a) à S8Q09

		2019	2020	2021	2022
S8Q01a)	Montant total des ventes de produits/services de l'année... en FCFA	☐	☐	☐	☐
S8Q01b)	Dont à l'export	☐	☐	☐	☐
S8Q02	Bénéfice net de l'année... en FCFA	☐	☐	☐	☐
S8Q03	Nombre d'employés rémunérés de l'année...	☐	☐	☐	☐
S8Q04	Nombre d'employés rémunérés de sexe féminin de l'année...	☐	☐	☐	☐
S8Q05	Nombre d'employés non rémunérés de l'année...	☐	☐	☐	☐
S8Q06	Nombre d'employés non rémunérés de sexe féminin de l'année...	☐	☐	☐	☐
S8Q07	Nombre d'employés embauchés durant l'année....	☐	☐	☐	☐
S8Q08	Nombre d'employés de sexe féminin embauchés durant l'année....	☐	☐	☐	☐
S8Q09	Nombre d'employés licenciés durant l'année...	☐	☐	☐	☐

SECTION 9 : OPPORTUNITES EMERGENTES

S9Q01	Avez-vous développé de nouvelles activités entre 2020 et 2021 en lien avec la COVID-19 ? 1 = Oui 2 = Non	☐
S9Q02	Avez-vous développé de nouvelles activités entre 2022 et 2023 en lien avec la crise Russo-Ukrainienne ? 1 = Oui 2 = Non	☐

S9Q02A	Pour chacune des opportunités émergentes listées, quelles sont celles qui ont concernés l'entreprise ? 1= Oui, pendant la Covid-19 2=Oui, pendant la crise russo-Ukrainienne 3=Oui, dans les deux cas 4=Non 5=Ne sait pas	
	A. Diversification des produits et services	☐
	B. Transformation numérique	☐
	C. Adaptation aux nouveaux comportements des consommateurs	☐
	D. Innovation dans la chaîne d'approvisionnement	☐
	E. Soutien à la santé et à la sécurité	☐
	F. Collaborations et partenariats	☐
	G. Autre (à préciser) _____	☐
S9Q03	Votre entreprise a-t-elle développée de nouveaux modes d'approvisionnement depuis 2020 ? 1=Oui entre 2020 et 2021 2=Oui entre 2022 et 2023 3=Non	☐
S9Q04	Votre entreprise a-t-elle eu recours à de nouveaux modes de financement depuis 2020 ? 1=Oui entre 2020 et 2021 2=Oui entre 2022 et 2023 3=Non si S9Q04=3 aller à S10Q01	☐
S9Q05	Si oui, lesquels ? 1=Crédit-bail 2= Fonds propre 3=Emprunt auprès institutions financières 4=Financement familial 5=Tontine 6=Augmentation du capital de l'entreprise 7 = Autres modes de financement (à préciser) _____	☐

SECTION 10 : CORRESPONDANT DANS L'ENTREPRISE

S10Q01	Nom du répondant :		Visa de l'entreprise
S10Q02	Qualité du répondant ☐ 1=DG/Promoteur 2=DGA 3=DAF/Comptable 4=Personnel de direction 5=Personnel d'encadrement 6=Autre à préciser		
S10Q03	A. Tél 1	B. Tél 2	
	C. Email : _____		

ANNEXE 2 : TABLEAUX DESCRIPTIFS

Tableau 26 : Catégorie de PME

	Fréquence	Pourcentage
PME remplissant une DSF	640	55,46
UPI	514	44,54
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 27 : Région d'enquête

	Fréquence	Pourcentage
Douala	342	29,64
Yaoundé	199	17,24
Adamaoua	49	4,25
Centre	41	3,55
Est	50	4,33
Extrême-Nord	49	4,25
Littoral	72	6,24
Nord	60	5,20
Nord-Ouest	57	4,94
Ouest	161	13,95
Sud	29	2,51
Sud-Ouest	45	3,90
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 28 : L'entreprise est-elle une startup ?

	Fréquence	Pourcentage
Oui	167	14,47
Non	886	76,78
NSP	101	8,75
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 29 : Taille de l'entreprise

	Fréquence	Pourcentage
Très Petites Entreprises (TPE)	254	22,01
Petites Entreprises (PE)	231	20,02
Moyennes Entreprises	155	13,43
Unité de Production Informelle (UPI)	514	44,54
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 30 : Forme juridique

	Fréquence	Pourcentage
SARL	338	29,29
SA	30	2,60
SUARL/SARLU	11	0,95

Entreprise individuelle	674	58,41
Coopérative/GIC	90	7,80
Autres	11	0,95
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 31 : Activité principale

	Fréquence	Pourcentage
Agriculture	165	14,30
Elevage	196	16,98
Pêche et aquaculture	86	7,45
Industrie alimentaire	494	42,81
Commerce	109	9,45
Télécommunication et informatique	53	4,59
Services fournis aux entreprises et autre	22	1,91
Activités hors champ	29	2,51
Total	1 154	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 32 : le promoteur de cette entreprise est-il aussi le principal dirigeant ?

	Fréquence	Pourcentage
Oui	931	87,66
Non	131	12,34
Total	1 062	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 33 : Genre du promoteur et du principal dirigeant

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Masculin	683	73,36	103	78,63
Féminin	248	26,64	28	21,37
Total	931	100,00	131	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 34 : Etat matrimonial du promoteur et du principal dirigeant

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Célibataire	106	11,39	20	15,27
Union libre	78	8,38	11	8,40
Marié	697	74,87	96	73,28
Divorcé	9	0,97	1	0,76
Séparé	12	1,29	1	0,76
Veuf / veuve	29	3,11	2	1,53
Total	931	100,00	131	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 35 : Age du promoteur et du principal dirigeant

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Moins de 25 ans	12	1,29	3	2,31
[25-30 ans [	60	6,44	12	9,23
[30-35 ans [	80	8,59	15	11,54
[35-40 ans [	138	14,82	23	17,69
[40-50 ans [	307	32,98	50	38,46
[50-60 ans [	220	23,63	20	15,38
60 ans et plus	114	12,24	7	5,38
Total	931	100,00	130	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 36 : Nationalité du promoteur

	Fréquence	Pourcentage
Canada	1	0,11
Grèce	3	0,32
France	2	0,21
Chine	1	0,11
Inde	2	0,21
Guinée Conakry	1	0,11
Tchad	2	0,21
Cameroun	913	98,07
Congo	1	0,11
Soudan	1	0,11
Liban	2	0,21
Autre	1	0,11
Non déclaré	1	0,11
Total	931	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 37 : Nationalité du principal dirigeant

	Fréquence	Pourcentage
France	1	0,76
Cameroun	130	99,24
Total	131	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 38 : Niveau d'études du promoteur ou du principal dirigeant

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Sans niveau	35	3,76	4	3,05
Primaire	152	16,33	13	9,92
Secondaire	395	42,43	38	29,01
Universitaire	349	37,49	76	58,02
Total	931	100,00	131	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 39 : Formation professionnelle effectuée

	Promoteur		Principal dirigeant	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Oui	310	33,30	62	47,33
Non	621	66,70	69	52,67
Total	931	100,00	131	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD

Tableau 40 : Durée d'activité de l'entreprise

	Fréquence	Pourcentage
Moins de 5 ans	46	4,33
[5-10 ans [	571	53,72
[10-15 ans[	187	17,59
[15-20 ans[	105	9,88
20 ans et plus	154	14,49
Total	1 063	100,00

Source : Rapport 2023 EISC-CMR, INS-MINEPAT/PNUD